

Les fins d'empires : le rideau tombe sur Stolypine

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14792 – 7 F

MERCREDI 19 AOUT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les provocations de Saddam Hussein

EST-on à la veille d'une nouvelle épreuve de force entre l'Irak d'une part, les Etats-Unis et leurs alliés de l'autre ? Depuis quelques jours, l'administration américaine ne cache pas que le comportement de M. Saddam Hussein l'irrite vivement, au point de brandir une menace d'intervention militaire contre le régime de Bagdad.

S'il a nié vouloir à nouveau châtier par les armes le président irakien, pour de simples commodités domestiques – redorer son blason aux yeux d'un électorat qui le boude – M. George Bush a pris soin de laisser toutes les « options ouvertes ». Manière de garder les mains libres face aux défis de son ennemi favori.

NUL ne peut nier que le dictateur irakien bafoue tout à la fois l'esprit et la lettre des accords de cessez-le-feu qui mirent fin il y a seize mois à la guerre du Golfe. A l'époque, M. Saddam Hussein s'était engagé – certes contre son gré – à détruire toutes ses armes biologiques, chimiques et nucléaires et à laisser des équipes des Nations unies vérifier l'exécution de cette promesse. Au nom de la souveraineté nationale, les autorités irakiennes n'ont cessé de multiplier les obstacles à la mission des inspecteurs internationaux dépêchés sur place.

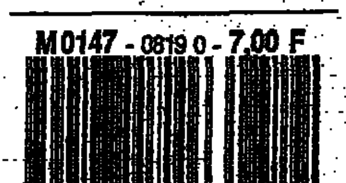
Obstinément semblable à lui-même – et sans doute secrètement satisfait de voir le président américain en piètre posture chez lui, – M. Saddam Hussein ne se prive pas de recourir à ses vieilles méthodes. A coup de provocations, il fait monter la tension jusqu'à l'extrême limite avant de lâcher un peu de lest au dernier moment. Et, chaque fois, il en tire argument pour nourrir la propagande de son régime en flattant au passage la fierté nationaliste du peuple irakien.

M. Bush semble vouloir mettre un terme à ce petit jeu. La brutale répression conduite ces dernières semaines par l'aviation de Bagdad contre les populations chiites du Sud donne à Washington et à ses alliés l'occasion d'un coup de semonce à l'adresse de M. Saddam Hussein, puisqu'elle viole la résolution 688 du Conseil de sécurité sur la nécessaire protection des populations irakiennes.

Soucieuse d'agir dans le cadre des Nations unies, l'Amérique est en contact avec ses quatre principaux alliés : Grande-Bretagne, France, Arabie saoudite et Koweït. Elle recherche leur appui – et si possible leur participation – à une opération dont l'objectif est limité : interdire le survol du territoire irakien, sans doute au sud du 32e parallèle, par les avions et les hélicoptères de Saddam Hussein. La population locale connaîtrait ainsi un répit salutaire.

Ce projet ne semble pas susciter l'enthousiasme de la France, déjà fort occupée par la guerre civile bosniaque. Tout en souhaitant le respect intégral par Bagdad de ses engagements, Paris préférerait éviter une nouvelle escalade militaire dans le Golfe. Les provocations de M. Saddam Hussein exigent qu'on lui oppose la plus grande vigilance. Mais suffira-t-elle à lui faire entendre raison ?

Lire nos informations et l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR page 3



La guerre civile en Bosnie-Herzégovine

Des réfugiés parmi les victimes des bombardements de Sarajevo

Un millier de femmes et d'enfants devaient quitter Sarajevo, mardi 18 août, et être évacués par autocars vers la Serbie et Belgrade. La veille, de nouveaux bombardements et tirs d'artillerie avaient secoué la capitale bosniaque, faisant plusieurs morts et de nombreux blessés. Un obus de mortier était tombé dans une rue passante et, en fin d'après-midi, un hôtel du centre-ville hébergeant des centaines de réfugiés avait été atteint par des bombes incendiaires. Mme Simone Veil, député européen, et M. Charles Millon, président du conseil régional Rhône-Alpes, doivent se rendre en Bosnie en fin de semaine.

Massacre au quotidien

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Allongé au milieu de la rue, un vieil homme, les deux jambes ensanglantées, implore de l'aide, les mains tendues. Laissant son cabas, une femme s'approche et un deuxième obus s'abat dans un bruit d'enfer, soulevant un énorme nuage de poussière. Des rues adjacentes, quelques hommes courent et tirent le blessé pour le mettre à l'abri. Il est 14 heures, ce lundi 18 août, dans le centre de Sarajevo, et, depuis trois heures, des obus tombent, fauchant indistinctement les passants.

A l'hôpital Kosevo, qui reçoit les urgences, médecins et infirmiers ne savent plus où mettre les blessés, qui arrivent sans interruption. A peine pansés, les moins atteints sont renvoyés vers d'autres centres. Les larmes aux yeux, Milan Bajic, cinquante-six ans, fonctionnaire serbe, ne peut que murmurer : *« Mon fils se meurt, mon fils se meurt. »* Serbe, Janco, vingt-six ans, se battait dans la défense territoriale bosniaque et était ce matin de faction dans l'avenue du Maréchal-Tito, l'artère principale de la ville, quand le premier obus est tombé. Atteint à la tête, le jeune homme a été transporté dans cet hôpital comme les vingt et un autres blessés de ce bombardement, qui a fait aussi un mort. A cette heure de la matinée, beaucoup d'habitants étaient dehors pour se ravitailler, remplir des bidons d'eau, aller au travail ou tout simplement profiter un peu du soleil après des nuits dans les abris.

Mais les artilleurs serbes qui surplombent la ville n'en avaient pas, eux, terminé et, en fin d'après-midi, c'est l'Hôtel Europa, un de ces anciens et luxueux palaces fin de siècle, devenu centre de réfugiés, qui était touché de plein fouet par plusieurs bombes incendiaires. En flammes, le dernier étage dégageait une épaisse fumée noire alors que, dans la panique, des centaines de réfugiés – femmes, enfants, invalides, – portés par des sauveteurs improvisés, sortaient hagards des couloirs enfumés et plongés dans l'obscurité. Pour ces quelque huit cents réfugiés échappés du piège de Gorazde (la ville située à 80 kilomètres au sud-est de Sarajevo et assiégée par les forces serbes depuis le 21 mars), c'était le second exode.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite et nos informations page 4

La Russie ou l'ardeur épuisée

Un année de démocratie, une année de réformes qui piétinent...

MOSCOU

de notre correspondant

Un an seulement. Un an qu'une poignée de dignitaires mal assurés de leurs arrières se sont lancés dans une aventure censée renflouer un système qui faisait déjà eau de toutes parts, avec le résultat que l'on sait.

L'immense bouleversement qui a suivi défie les bilans, les comptes des profits et pertes. Mais si, au cours de cette année, quelqu'un a plus que tout autre aidé l'histoire à accomplir son œuvre, c'est bien Boris Eltsine. Le putsch, s'il avait été « sérieux », aurait dû mettre un terme à sa carrière sinon à sa vie.

Il a au contraire forgé sa légende et l'a assuré d'un capital d'autorité et de confiance qu'il n'a, malgré tous les déboires qui ont suivi, pas épuisé.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 5 et l'article de MICHEL TATU page 4



M. Reagan ovationné à Houston

L'ancien président Ronald Reagan a été ovationné, lundi 17 août, au premier jour de la convention républicaine de Houston. Il a apporté son soutien à un président George Bush d'humeur plus combative et qui a promis un *« spectaculaire come-back »*.

Lire page 3 les articles de DOMINIQUE DHOMBRES et ALAIN FRACHON

Prisons bloquées

Après le décès d'un gardien de la prison de Rouen, agressé par un détenu le 15 août, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, a demandé lundi 17 août au directeur de l'administration pénitentiaire d'ouvrir *« sans délai »* des discussions avec les syndicats de surveillants qui ont appelé à divers mouvements de protestation.

Lire page 7

La France des panneaux publicitaires

Particuliers et communes tirent de substantiels bénéfices de l'affichage publicitaire, qui s'est développé de façon anarchique aux portes des villes. Conscients de cette pollution visuelle, les professionnels de l'affichage proposent une réduction volontaire du nombre de leurs panneaux. Mais une modification de la loi semble inévitable.

Lire page 7 l'article de MARC AMBROISE-RENDU

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Le sommaire complet se trouve page 18

Les nouvelles chances du « paritarisme »

Les syndicats pourraient s'impliquer davantage dans la gestion des organismes sociaux

par Michel Noblecourt

Le verdict est aujourd'hui unanime : l'Etat a cessé d'être tout-puissant, omniprésent, tentaculaire. Pour autant, il n'est pas encore devenu modeste, mais, dans le vaste champ économique et social, il évite désormais de toucher à tout. Plus encore, il aspire à s'en remettre davantage à cette fameuse société civile, si présente dans les discours et si absente dans la prise de responsabilités. A l'heure où le pouvoir politique subit une crise de légitimité, entraînant les partis dans sa chute, le paritarisme, c'est-à-dire la gestion en direct par les syndicats et le patronat de problèmes sociaux, retrouve un regain d'intérêt.

Même s'il concerne les institutions sociales et non les entreprises, il apparaît comme un bon moyen de relégitimer des syndicats toujours bien affaiblis. L'actualité récente met ainsi en évidence quatre défis qui relancent le débat sur le rôle de régulation, à l'intérieur de la société civile, du paritarisme. Et peuvent lui donner de nouvelles chances.

Le premier est l'accord du 18 juillet sur l'assurance-chômage, conclu dans l'urgence pour tenter de sauver l'équilibre financier d'un régime en perdition. Depuis trente-trois ans, l'UNEDIC est ainsi – avec les régimes de retraite complémentaire – l'exemple même du régime paritaire, géré complètement par les syndicats et le patronat, en principe sans intervention de l'Etat (à l'exception de celle de 1982). Présidée depuis la fin de 1958 en alternance par Force ouvrière et le patronat, elle fixe le montant des cotisations des salariés et des employeurs et verse des allocations aux chômeurs, en jouant le rôle d'amortisseur du choc social représenté par l'explosion du chômage.

Lire la suite page 12

L'ÉTÉ FESTIVAL

Solti, sans ombre

A l'aube de ses quatre-vingts ans, le chef d'orchestre entame joyeusement une nouvelle carrière

SALZBOURG

de notre envoyée spéciale

Prodigieux bonhomme. Il a connu Bartok, assisté Toscanini, régné six ans sur l'Opéra de Munich, dix ans sur celui de Francfort, onze ans à Covent Garden, veillé vingt-deux ans sur la santé de fer de l'Orchestre de Chicago, et le voici en pull-over dans son chalet au-dessus de Salzbourg, entouré de deux interprètes et d'un chat angora. Et voilà que dix minutes après il a oublié les interprètes, sursauté avec le chat quand un faucon est venu se heurter à la fenêtre, oublié dans la foulée son flegme et son anglais, pour s'exprimer dans un sabir sympathique mêlant français, italien, un peu d'allemand et beaucoup de gestes, riant à gorge déployée, et répétant dix fois, sachant qu'on ne le croira pas tout à fait : *« Madame, je suis un diplomate. Je travaille très bien avec M. Mortier* [intendant du festival], *pour l'instant. »*

A l'âge où d'autres se consacrent à la pêche au gardon, Sir Georg (il fut anobli en 1972 pour – euphémisme – *« sa remarquable contribution à la musique »*) exerce donc ici, trois mois sur douze, ses dons pour la diplomatie. Quand Karajan meurt, en juillet 1989, c'est Solti qui mène à bien, envers et contre tous, la production du *Bal masqué* qui allait sauver le festival de Pâques. Salzbourg l'en remercie en lui confiant la direction artistique de cette petite semaine de programmation haut de gamme, financée par des « membres bienfaiteurs » de la *jet set* internationale, fief printanier de la Philharmonie de Berlin quand le festival d'été appartient de droit à celle de Vienne.

ANNE REY

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

LES FINS D'EMPIRES

14 septembre 1911 : avant-dernier acte pour l'empire des Romanov. Stolypine, le lucide président du conseil des ministres du tsar, est assassiné par un anarchiste, et Trotski pourra dire : « Si sa réforme avait été menée à son terme, le prolétariat russe n'aurait pas pu venir au pouvoir en 1917. »



KHARBINE-TAPABOR

Pierre Stolypine vu par le journal russe Chout *en 1906.*

26. – Le rideau tombe sur Stolypine

Par ANDRÉ ROPERT

Le 14 septembre 1911, Pierre Arkadievitch Stolypine, président du conseil des ministres de l'empire de Russie, accompagne le tsar Nicolas II à une représentation au théâtre de Kiev. Cet homme austère et froid n'est pas un mondain ni un habitué des fêtes de cour : c'est un politique, et il est là par obligation officielle. Le service d'ordre est impressionnant : les Cosaques de la garde à l'extérieur du théâtre ; à l'intérieur, une foule d'agents de l'Okhrana, la police secrète politique. L'empereur et Stolypine entrent dans la salle. Un homme (quelqu'un du service de protection ?) s'approche et, soudain, il sort une arme et tire à bout portant sur le ministre. On le porte inanimé dans une loge. Il mourra quatre jours plus tard. Nicolas II ne paraîtra pas exagérément affecté par le sort tragique d'un serviteur dont les derniers mots avaient pourtant été : *« Dieu merci ! C'est moi, ce n'est pas lui. »* Il ne lui rendra pas visite : le protocole sera sauf.

Pour comprendre l'importance de l'événement, il faut remonter six ans en arrière. Le 30 octobre 1905, Nicolas II signait un manifeste préparé par son ministre, Serge Witte, qui mettait fin à l'absolutisme en Russie et annonçait une Constitution. L'empereur ne s'était pas résolu de son plein gré à cet acte historique. Depuis huit mois, la Russie était plongée dans le désordre, sinon le chaos : un mai 68 à l'échelle d'une année. La révolution de 1905, sortie de l'exaspération causée par la guerre désastreuse menée en Mandchourie, depuis février 1904, par l'Empire contre le Japon, avait conduit, à partir de grèves insurrectionnelles, à une véritable dissolution de l'Etat. Dans les villes s'était constituée une sorte de démocratie spontanée : les conseils révolutionnaires, les soviets. Pendant l'été, l'insubordination avait même gagné l'armée, avec la mutinerie du cuirassé *Potemkine*.

Sentant le sol se dérober sous ses pieds, le tsar avait rappelé à la fin de l'été son ancien président du conseil, Witte, qu'il n'aimait guère et qu'il avait congédié en 1903. Homme de l'industrialisation, du Transsibérien et des emprunts en France, Witte avait été clair : *« La Russie aspire à un régime légal fondé sur le principe de la liberté civique. »* L'empereur n'avait guère le choix. En promettant une Constitution, Witte savait qu'il allait rallier les modérés, tous ceux qu'effrayaient les risques évidents d'un débordement populaire. Il gagne son pari : il rétablit l'ordre, les lois fondamentales sont promulguées en mai 1906. On est certes loin de la démocratie, mais, pour la première fois de l'Histoire, la Russie est dotée d'un régime représentatif. Beaucoup pensent qu'on vient de faire 1789 en échappant à 1793. Est-ce vraiment l'entrée définitive dans la modernité, la concrétisation du rêve de Pierre le Grand d'intégrer la Russie à l'Europe ? Il faudrait pour cela que le tsar adhère sincèrement aux nouveaux principes, et rien n'est moins sûr : il renvoie Witte, il fausse le jeu constitutionnel en dissolvant quand elle lui déplaît l'assemblée élue, la Douma. Il faudrait aussi sortir de la contradiction séculaire de l'histoire russe, le problème paysan.

Depuis vingt ans, la Russie a connu un remarquable développement économique et culturel, mais les ruraux en demeurent exclus. L'étroite élite qui s'est européanisée à partir du dix-huitième siècle n'a jamais réussi à acculturer sérieusement l'énorme masse paysanne, qui représente encore plus de 80 % de la population en 1900. Un abîme culturel continue de séparer les classes dominantes instruites du monde opaque des moujiks enfermés dans le foisonnement des cultures folkloriques et isolés par l'analphabétisme. Cette singulière dualité culturelle, qui évoque une situation de pays colonisé, a été soulignée et comme concrétisée jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle par l'asservissement des paysans. L'abolition du servage par Alexandre II (le statut de 1861) n'a rien résolu, et le poids d'une paysannerie étrangère à la culture dominante a multiplié les blocages. Au plan politique, la peur d'une explosion du type des jacqueries du passé a permis de justifier le maintien d'un régime autoritaire et a même dissuadé la plupart des révolutionnaires de faire de la démocratie un objectif immédiat. Au plan économique, les structures rurales archaïques ont ralenti l'industrialisation et n'ont libéré qu'une main-d'œuvre médiocre et instable.

Que faire des paysans ? Pendant les troubles de 1905, ils sont restés quelque peu en marge. Certes, la soudaine carence de l'autorité a entraîné des désordres : incendies de châteaux, appropriation des récoltes, refus de l'impôt, mais malgré les efforts des socialistes-révolutionnaires (les SR), héritiers des populistes des années 1870, qui rêvaient d'un socialisme agraire, le mouvement ne s'est pas politisé. C'est même sans doute l'une des chances de Witte, d'où le flottement sensible des organisations subversives clandestines après 1905. Pour le pouvoir, cette conjoncture peut être une occasion à saisir : lier les paysans à la monarchie offrirait au régime la base populaire qui lui a fait défaut en 1905. Les conditions semblent favorables : le monde rural ne paraît pas encore sérieusement contaminé par les idéologies révolutionnaires ; la culture paysanne, pétrie de religion et de tradition, n'a pas renié le concept séculaire du tsar-père et cette fidélité que rejettent à présent les foules urbaines. La conquête du monde paysan pourrait être l'ultime chance du tsarisme, mais elle ne peut s'obtenir qu'au prix de mesures arrachant les villages à la routine et à la misère et où l'économie a autant à gagner que la politique. Un homme va unir son nom à cette stratégie : Pierre Stolypine.

Usant de l'état d'exception, le nouveau président du conseil fit exécuter plus de mille activistes en un an, au point qu'on surnomma la corde de la potence la « cravate de Stolypine ».

Hormis une poignée de rares propriétaires, les koulaks, le paysan russe n'avait jamais connu la tenure familiale. La gestion de la terre seigneuriale, au temps du servage, relevait de la commune rurale, l'immémoriale *obchtchina* et son expression juridique, le *mir*. La commune procédait périodiquement à la redistribution des parcelles, interdisant la formation d'un lien permanent et héréditaire entre une famille et une exploitation, à l'image de ce qui s'était produit dans le cadre de la seigneurie occidentale. Quand, en 1861, l'abolition du servage avait ouvert la porte à une propriété paysanne, le statut n'avait pas institué la propriété individuelle, mais maintenu l'archaïque collectivisme de la commune rurale, seule habilitée à posséder et persistant à redistribuer les lots. Cette structure dépassée s'en était trouvée renforcée, alimentant les spéculations populistes sur le *« socialisme spontané »* du peuple russe et paralysant toute modernisation. La pression démographique aidant, l'archaïsme de la commune rurale avait été non seulement un facteur de retard économique, mais encore de paupérisation. C'est à elle que va s'attaquer Stolypine. Pierre Stolypine arrive au pouvoir parce que Nicolas II répugne à jouer le jeu constitutionnel. Il a la réputation d'un homme de droite à poigne. Witte a été écarté dès le début de 1906, et Stolypine devient président du conseil quelques mois plus tard. Né en 1863, il est issu de la noblesse foncière. Conservateur, hostile au parlementarisme et aux nouveaux mécanismes constitutionnels – d'où la faveur de l'empereur, – c'est un homme intelligent et pragmatique, aussi résolu que Witte à sortir la Russie de l'ornière et à la moderniser, mais, de par ses origines agrariennes, plus sensible aux problèmes paysans que son prédécesseur.

Il se fait d'abord une sinistre réputation par la répression impitoyable qu'il conduit contre le terrorisme (il y eut pas moins de mille quatre cents assassinats politiques pour la seule année 1906). Usant de l'état d'exception, multipliant les cours martiales, il fait exécuter plus d'un millier d'activistes en un an, au point que la corde de la potence est surnommée « la cravate de Stolypine ».

Mais son objectif est ailleurs : le 9 novembre 1906, il fait signer à Nicolas II un oukaze capital permettant aux paysans qui le souhaitent de quitter la commune rurale et de s'établir propriétaire de leur lot. Il est également mis fin à la tradition de l'indivision familiale des biens. De 1906 à 1910, de nombreuses mesures d'accompagnement suivent : nobles endettés ou paysans souhaitant quitter le village sont incités à vendre leur terre à la Banque foncière paysanne, qui l'offre avec de larges facilités de crédit aux candidats à l'exploitation individuelle ; un remembrement est également entrepris. Pour abaisser la pression démographique, le gouvernement organise l'émigration vers les terres vierges de Sibérie. Une loi de 1908 prévoit d'autre part un enseignement primaire généralisé.

Monarchiste et conservateur, Stolypine n'a rien d'un passéiste. Il est persuadé que l'erreur du statut de 1861 a été le maintien des pratiques collectives : elles ont interdit la modernisation des campagnes, empêché le développement d'une paysannerie individualiste et entreprenante qui aurait été un facteur de stabilité sociale. Au fond, Stolypine raisonne comme les révolutionnaires, mais en sens inverse : une paysannerie indépendante est la base sociale solide de toute entreprise politique conservatrice.

En même temps, il vise au développement économique. Mais, à la différence de Witte, il ne le limite pas à une industrialisation massive, d'autant que la modernisation de l'agriculture est non seulement productrice de richesse, mais créatrice de cette paysannerie stable qui compensera la croissance d'un dangereux prolétariat urbain. S'ajoute une mise en valeur systématique de la Sibérie, véritable solution à l'américaine ouvrant les perspectives d'une migration intérieure propre à absorber les excédents de population qui rendraient inopérante à l'Ouest toute réforme agraire.

La portée de l'œuvre de Stolypine est immense, comme l'historien américain Treadgold l'a compris dès 1955. Soljenitsyne voit en Stolypine l'homme qui aurait pu épargner à la Russie le drame de la révolution. Léon Trotski lui-même affirme dans son *Histoire de la révolution russe* : *« Si la réforme de Stolypine avait été menée à son terme, le prolétariat russe n'aurait pas pu venir au pouvoir en 1917. »* C'est qu'elle fait beaucoup plus que mettre en œuvre un bouleversement socio-économique aussi fondamental que l'avait été l'abolition du servage en 1861, qu'elle vient d'ailleurs tardivement compléter. En détruisant la commune rurale, la réforme désagrège le substrat qui assurait depuis des siècles la survie des cultures folkloriques paysannes en Russie, c'est-à-dire le maintien d'un univers moyenâgeux, hors de l'Europe et du monde moderne. Depuis le choix irréversible de Pierre le Grand, la pierre d'achoppement du décollage de la Russie et de son intégration à l'Europe était restée l'inertie des masses paysannes, leur non-participation au processus d'européanisation. En brisant la commune et ses archaïsmes, en transformant les structures agraires et en encourageant la mobilité, Stolypine permettait au monde rural d'accéder à la modernité et il faisait enfin de la Russie un pays comme les autres, promis sans doute à l'éclatant avenir que prédisait, en 1914, l'économiste français Emile Théry quand il envisageait une place de première puissance économique mondiale pour la Russie au milieu du vingtième siècle. A son corps défendant sans doute, le ministre préparait même la libéralisation politique qu'appelleraient nécessairement la modernisation des structures économiques et culturelles et le développement.

Comment expliquer alors l'échec ? Par le manque de temps d'abord : la réforme de Stolypine intervient trop tard. Il lui aurait fallu plusieurs décennies, et les choses vont trop vite, en ce début de vingtième siècle, pour autoriser les longs délais. On peut aussi incriminer quelques limites de la réforme : noble, Stolypine n'est pas allé jusqu'à mettre en cause la propriété aristocratique, dont l'existence est à terme incompatible avec sa politique, ce qui n'a pas empêché la noblesse de crier à la destruction de son patrimoine.

Et, là, nous trouvons peut-être la vraie raison de l'échec : l'isolement tragique d'un ministre lucide qui, passé la faveur due à ses mesures d'inflexible restaurateur de l'ordre, n'a rencontré le soutien ni du tsar ni de la cour. On pense à Turgot, victime des cabales de Versailles, tant se ressemblent, dans leur logique suicidaire, les ordres dépassés et les monarchies obsolètes. Critiqué par le monde frileux, réactionnaire, hors du réel, qui entoure Nicolas II, haï de la gauche, attaqué par l'opposition à la Douma, Stolypine perd l'appui, sinon la confiance de l'empereur. Il poursuit néanmoins sa politique, demandant *« vingt ans et la paix »*, obtenant, le 14 juin 1910, qu'une loi institutionnalise sa réforme. Mais, au début de 1911, Nicolas songe à le renvoyer. Il n'aura pas à le faire puisque, le 14 septembre, Stolypine est abattu par l'anarchiste Bagrov. Fait des plus étranges, l'assassin était un policier infiltré dans le mouvement révolutionnaire. L'hypothèse d'une manipulation dont le terrorisme d'extrême gauche aurait été l'instrument n'est pas à exclure.

C'en est fait de l'Empire des Romanov. Des incapables succèdent à Stolypine. Bientôt, le sulfureux Raspoutine aura plus de pouvoir réel que les ministres. La réforme n'est pas abandonnée (en 1916, 24 % des ménages paysans ont accédé à la propriété familiale), mais elle est poursuivie sans conviction, le ressort est brisé. Dans l'entourage du tsar, on commence à penser qu'une guerre extérieure assurée de l'appui français ferait plus pour restaurer le prestige du régime que toutes les réformes. On atteindra ce but le 1er août 1914, avec les conséquences qu'on sait. Le coup de poker a remplacé la lucidité politique. Certains en étaient conscients. Ce 1er août 1914, le ministre de l'intérieur Makhlakov notait dans son journal personnel : *« On n'échappe pas à son destin. »*

POUR EN SAVOIR PLUS

■ *1905. La révolution russe manquée*, de François-Xavier Coquin, éditions Complexe, 1985.
■ *Nicolas II*, de Marc Ferro, Payot, 1991.
La Misère et la Gloire. Histoire culturelle du monde russe, de l'an mil à nos jours, d'André Ropert, Armand Colin, 1992.

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « Et les Chinois coupèrent leur natte », par Marie-Claire Bergère

ÉTATS-UNIS : la convention républicaine de Houston

L'ancien président Reagan a célébré un « pays éternellement jeune »

Dès son arrivée à Houston, où s'est ouverte, lundi 17 août, la convention républicaine, M. George Bush a promis le « comeback politique le plus spectaculaire » depuis Harry Truman, le président démocrate réélu à la surprise générale en 1948. Estimant qu'il n'était jamais aussi dangereux que lorsqu'il était donné battu (comme en 1988), le président a été acclamé dans une salle jouxtant l'« astrodôme », où les délégués républicains ont adopté le programme du Parti, sans débat public sur la question controversée de l'avortement. Ils ont ensuite accueilli en héros M. Ronald Reagan, sorti de sa retraite californienne pour venir prêter main forte à son ancien vice-président.

HOUSTON

de notre envoyé spécial

La convention républicaine a accueilli lundi soir M. Reagan par une formidable ovation, comme pour dissiper les inquiétudes que les délégués pouvaient éprouver au fond d'eux-mêmes. Pendant plusieurs minutes, l'auditoire a acclamé l'ancien président en agitant des pancartes affirmant *« Nous t'aimons, Ron ! »* et *« Merci, Ron ! »*, tandis que l'orateur souriait benoîtement. A quatre-vingt un ans, M. Reagan n'a pas changé. Il est toujours l'optimisme incarné : *« Il y a des gens qui croient que l'Amérique va s'affaiblissant. Mes amis, je rejette totalement cette idée. Ce soir, juste pour quelques minutes, laissez-moi vous parler d'un pays éternellement jeune »*.

La magie de cette voix rocailleuse a opéré une fois de plus. M. Reagan ne s'embarrasse pas de détails. Il n'est pas là pour parler de l'économie. Son rôle est de faire rêver. *« Quoique l'Histoire dise de moi quand je ne serai plus là, j'espère qu'elle retiendra que j'ai fait appel à vos espoirs les plus chers, non à vos peurs les plus grandes, à votre confiance en vous-mêmes plutôt qu'à vos doutes »*. Ce chant du cygne s'est achevé sous une pluie de ballons, tandis que M. Reagan faisait monter son épouse Nancy à ses côtés à la tribune.

L'ancien président a bien évidemment appelé ses concitoyens à réélire M. Bush le 3 novembre, mais il l'a fait, malgré la chaleur du ton, sur un mode un peu mineur. *« Vous connaissez le président Bush. Il dit lui-même qu'il est un homme tranquille, pas un homme de scène »*. M. Reagan a accompli son devoir, mais sans plus, au bénéfice de celui qui fut pendant huit années son vice-président.

Les Américains continuent de porter une sorte d'affection au vieil acteur, tout en réévaluant à la baisse le bilan de ses deux mandats. Selon un sondage effectué par le *New York Times* et la chaîne CBS, 50 % d'entre eux estiment maintenant qu'il n'a pas été un bon président, et seulement 43 % qu'il a bien dirigé le pays. M. Reagan lui-même mène toujours, malgré son âge, une vie étonnamment active, montant à cheval, débroussaillant son ranch californien, et recevant à l'occasion des visiteurs tels que MM. Lech Walesa ou Vaclav Havel.

M. Reagan a montré la face souriante du conservatisme. La convention a eu aussi droit, lundi soir, à son visage le plus crispé. M. Patrick Buchanan, polémiste catholique d'extrême droite, a lancé l'attaque personnelle la plus virulente jusqu'ici contre le candidat démocrate Bill Clinton, n'hésitant pas à mettre en cause l'épouse de ce dernier. Selon M. Buchanan, M. Clinton est le favori des lesbiennes et des homosexuels. Il a indûment échappé à la conscription lors de la guerre du Vietnam. Son épouse Hillary, avocate de grand renom, *« croit que les enfants de douze ans devraient avoir le droit de faire des procès à leurs parents »*, et elle a comparé un jour le mariage à l'esclavage.

Les débordements de M. Buchanan

Ces débordements ont été très applaudis. M. Buchanan s'en est également pris au numéro deux du « ticket » démocrate, accusant M. Albert Gore, un fervent défenseur de l'environnement, de *« préférer les rats et les insectes »* aux être humains. M. Buchanan, le seul républicain à avoir contesté l'investiture du Parti à M. Bush, s'est rallié lundi soir à la candidature du président sortant, essentiellement, a-t-il dit, parce que celui-ci est un adversaire de l'avortement et un partisan des écoles confessionnelles. Mais le récit qu'il a fait de sa campagne dans l'Amérique profonde laissait clairement entendre qu'il tenterait à nouveau sa chance en *1996*.

M. Buchanan a indirectement reproché à M. Bush d'avoir oublié les gens simples, les travailleurs manuels. *« Nous devons retrouver le contact avec eux. Ils doivent savoir que nous nous préoccupons de leur sort »*, a-t-il dit. Tout ce discours, assorti d'anecdotes sur le courage des jeunes soldats qui ont patrouillé dans les rues de Los Angeles après les émeutes de ce printemps, était dans la tradition conservatrice populiste. M. Buchanan se pose en héritier de M. Reagan, non de M. Bush. Il ne se prive pas d'évoquer ses origines modestes, ce que le président sortant, fils de sénateur, né dans l'opulence, est évidemment bien incapable de faire.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Le pilote d'un avion de chasse américain se tue dans un accident.** – Un avion de chasse de la marine américaine, de type Harrier, s'est écrasé, dimanche 16 août, à quelque 15 kilomètres de la frontière avec l'Irak, et son pilote a été tué, a indiqué lundi une source diplomatique américaine à Koweït. L'avion participait aux manœuvres conjointes koweïto-américaines. – *(AFP.)*

□ **Trois débats télévisés.** – Le président George Bush et son rival démocrate Bill Clinton participeront à trois débats télévisés, les 22 septembre, 4 octobre et 15 octobre, a annoncé, lundi 17 août, la commission qui organise ces débats. Le vice-président Dan Quayle et le candidat démocrate à la vice-présidence, le sénateur Albert Gore, s'affronteront devant les caméras le 29 septembre. – *(AFP.)*

Une coalition qui tend à se fissurer

HOUSTON

de notre envoyé spécial

Elargie sous M. Reagan, qui avait su cimenter ses composantes, la coalition républicaine n'est plus aussi solide sous M. Bush. En laissant à la droite le champ libre pour rédiger le programme du parti, le président sortant a exaspéré les modérés. Longtemps, le Parti républicain s'est présenté comme le parti de l'unité dans la diversité. Feu Lee Atwater, qui dirigea la campagne de M. George Bush en 1988, disait que le parti devait être une *« tente »* suffisamment *« grande »* pour abriter les tendances les plus diverses de la société américaine. La diversité est toujours là. L'échantillon des 2 210 délégués réunis cette semaine est bigarré : cela va de la bourgeoisie bon chic bon genre (tailleur impeccable ou blazer et pantalon blanc) aux chrétiens fondamentalistes, en passant par un public plus populaire (T-shirt aux couleurs du parti, bien sûr, et inévitable casquette de base-ball). Mais c'est l'unité qui paraît plus menacée.

Depuis 1968, cette large coalition a assuré aux républicains un quasi-monopole sur la Maison Blanche : le parti de l'éléphant a remporté cinq des six dernières élections présidentielles. Mais il y a, aujourd'hui, quelques accrocs dans la *« grande tente »* ; la coalition est en proie à de sérieux tiraillements. Ses deux piliers étaient bien établis : le parti d'Abraham Lincoln était perçu comme le plus sérieux dans la lutte contre l'impérialisme soviétique et le plus fiable quand il s'agissait d'assurer la croissance économique.

Au moins six courants

« Le pays en était arrivé à considérer que l'endiguement du communisme était l'affaire des républicains, même si, écrit le *New York Times, ce fut toujours un peu injuste puisque la doctrine de base* [de l'endiguement] *a été, notamment, formulée durant l'administration* [démocrate] *de Truman par Dean Acheson. »* Le pays en était aussi arrivé à la conclusion que les démocrates étaient trop « partageux » pour assurer la croissance. Or, ces deux piliers du succès républicain sont quelque peu ébranlés. La guerre froide est finie, l'URSS démantelée. Les années Bush ont été les années de plus faible croissance depuis la guerre ; M. Bush a été comparé à Herbert Hoover, le président républicain de la Grande Dépression, battu, en 1932, par le démocrate Franklin Roosevelt.

Depuis la fin des années 60, la « coalition républicaine » réunit une demi-douzaine de groupes de taille diverse et de sensibilité souvent totalement opposée. Il y a notamment le cercle, centriste modéré, de la bourgeoisie (les républicains « Rotary club ») ; celui de la droite radicale celui des petits Blancs, notamment dans le Sud ; celui des chrétiens fondamentalistes, les plus militants dans le parti ; celui des minorités ethniques d'origine est-européenne, pour lesquelles les démocrates sont de dangereux socialistes.

La coalition a connu son âge d'or avec le président Reagan (1980-1988), dont le charisme et le sens politique ont assuré l'harmonie d'un ensemble aussi composite. M. Reagan a même élargi la coalition : il a gagné au parti une majorité des électeurs de moins de trente ans et conquis une bonne fraction de l'électorat démocrate (les « démocrates reaganiens »).

M. Bush a été moins heureux. Sans doute n'avait-il ni le charisme ni l'aura de son prédécesseur pour faire régner l'ordre dans la *« grande tente »* ; le président a tangué au gré des pressions des uns et des autres, compensant une concession au centre par un cadeau à la droite religieuse. Désireux de consolider la fraction la plus conservatrice de son électorat, qui ne l'a jamais aimé, il lui a laissé à peu près toute liberté pour rédiger la plateforme du parti. Ce faisant, il a exaspéré nombre de modérés, notamment parmi les élus républicains au Congrès : un tiers de ces derniers ont choisi de bouder la convention de Houston.

La coexistence de l'ère reaganienne a cédé la place à une ambiance querelleuse, habituellement plus familière aux démocrates qu'aux républicains. On a entendu l'un des chefs de file de la tendance fondamentaliste, M. Pat Robertson, maître d'œuvre du programme, qualifier M. Bush d'*« antéchrist »* ; le débat sur l'avortement, que le programme du parti entend rendre illégal même dans les cas de viol ou d'inceste, divise les républicains.

Le conservateur Patrick Buchanan, qui défia un moment le président au début de la campagne, a pris la tête d'un courant isolationniste qui s'oppose à un deuxième courant conservateur, celui des « internationalistes », représenté par un homme comme Jack Kemp, le secrétaire au logement. Autre conservateur ultra, contempteur des pragmatiques sans foi que seraient MM. Bush et James Baker, M. Richard Viguerie assure que le parti est en proie à *« une grande guerre civile. »*

La coalition serait d'autant plus menacée que ses querelles se déroulent sur fond de début de compétition pour l'élection présidentielle de 1996. Et les candidats ne manquent pas : du vice-président Dan Quayle à M. Baker, en passant par M. Dick Cheney, le secrétaire à la défense, ou M. Jack Kemp, pour n'en citer que quelques-uns.

ALAIN FRACHON

PROCHE-ORIENT

La tension entre Washington et Bagdad

L'ONU tient à se démarquer des Etats-Unis

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

« Ce n'est pas aux Etats-Unis de choisir les sites qui seront visités par la Commission spéciale » de l'ONU sur le désarmement de l'Irak. *« Nous déterminerons nos propres programmes sans les révéler à qui que ce soit »*.

Tenus lundi 17 août, par le porte-parole de la Commission spéciale, M. Tim Trevan, ces propos sont clairs. Ils visent à mettre l'accent sur l'autonomie de décision de la Commission, à la suite des articles parus dans la presse américaine sur une attaque *« imminente »* des forces alliées contre les ministères de l'industrie militaire et de la défense à Bagdad. *Washington, a dit M. Trevan lors d'une conférence de* presse, « ne détermine pas l'agenda de la Commission spéciale ». L'inspection des ministères *« n'était pas inscrite au programme »* des inspecteurs de l'ONU qui, au terme d'une mission de dix jours en Irak, devaient quitter Bagdad mardi.

Toutefois, des sources informées à Washington qui ont requis l'anonymat, nous ont affirmé que les inspecteurs de l'ONU *« devaient »* inspecter le ministère lundi, mais l'article du *New York Times « insinuant »* que cette inspection visait à conforter le candidat George Bush à l'ouverture de la convention républicaine *(le Monde* du 18 août), a fait avorter le projet.

Il reste, que malgré le démenti opposé par M. Bush aux informations du *New York Times*, la question demeure posée de savoir si le chef de l'exécutif américain cherche à provoquer une crise avec Bagdad, afin de servir ses propres intérêts politiques. Selon des diplomates à New York, *« les Américains sont plus nerveux depuis quelques jours, mais à aucun moment ils n'ont insisté pour que ces visites* (de ministères irakiens) *aient lieu »*.

Quant à la question de savoir si la France et la Grande-Bretagne seraient prêtes à provoquer une crise avec le président irakien Saddam Hussein pour aider le président Bush dans sa campagne, un diplomate de l'ONU répond : le président François Mitterrand et M. John Major préféreraient le *statu quo*, mais ils *« n'hésiteront pas à aider leur ami George Bush dans sa lutte contre le démocrate Bill Clinton qu'ils ne connaissent pas »*.

Pour l'heure, les consultations régulières entre les délégués de Washington, Paris et Londres aux Nations-unies continuent. Selon des diplomates occidentaux, elles s'orienteraient vers une opération *« imminente »* destinée à protéger la population chiite au sud de l'Irak.

Les alliés pourraient annoncer l'interdiction des vols irakiens au-dessus du 32e parallèle, à l'instar de l'opération lancée au nord du pays pour la protection de la population kurde à la suite de la guerre du Golfe.

AFSANÉ BASSIR POUR

M. Bush demeure déterminé à faire respecter les termes du cessez-le-feu

Tout en se défendant une nouvelle fois de vouloir utiliser l'affaire irakienne à des fins de politique intérieure, le président George Bush a affirmé, lundi 17 août, que les Etats-Unis disposaient de moyens de répliquer fermement à un refus de l'Irak de se conformer strictement aux modalités du cessez-le-feu de la guerre du Golfe.

« Bien sûr que nous disposons de réponses, et ce sont des réponses fermes », a-t-il déclaré à la chaîne de télévision CNN. *« Je pense qu'il* [le président irakien Saddam Hussein] *essaie tout bonnement de narguer le reste du monde. Il ne s'en sortira pas comme cela. Il va se conformer à ces résolutions de l'ONU »*, a-t-il ajouté.

M. Bush s'est également déclaré préoccupé par le bombardement présumé par les forces irakiennes des régions du sud de l'Irak, où des chiites sont réfugiés depuis plus d'un an. *« S'il existe un édit quelconque empêchant les avions* [irakiens] *de voler, ce serait à l'évidence un moyen »* d'empêcher le président irakien de *« harceler son propre peuple »*, a-t-il dit.

Dans un entretien avec la chaîne NBC, M. Bush s'est déclaré convaincu que *« si une action dure devait être engagée »* contre l'Irak, les trois principaux alliés occidentaux de la guerre du Golfe, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France, *« seraient en mesure de maintenir leur cohésion »*. Les Etats-Unis *« ne passeront pas à l'action unilatéralement »*, a-t-il en tout cas assuré.

Cependant, aux Nations unies, le porte-parole de la commission spéciale chargée du désarmement de l'Irak, M. Tim Trevan, indiquait que la mission d'experts qui se trouvait en Irak avait pu, au terme de sa mission, recueillir des *« informations supplémentaires et importantes sur le programme irakien de missiles balistiques »*. *« L'équipe a visité tous les sites où elle prévoyait de se rendre, selon les instructions reçues avant son départ pour Bagdad »*, a affirmé M. Trevan, selon lequel les autorités irakiennes n'ont pas interdit aux experts l'accès aux lieux qu'ils souhaitaient visiter.

Parallèlement, le coordinateur des activités de l'ONU pour l'Irak, M. Jan Eliasson, arrivé lundi à Bagdad, devait *« tenter de trouver un accord avec les autorités irakiennes sur le programme humanitaire en Irak »*. Les autorités irakiennes estiment que le document régissant le programme des agences de l'ONU, qui est arrivé à expiration le 30 juin dernier, n'est plus nécessaire, car, selon elles, la situation humanitaire s'est améliorée depuis 1991, date de la conclusion de l'accord. – *(Reuter, AFP.)*

La France et le Koweït signent un accord de défense

Les ministres français et koweïtien de la défense, M. Pierre Joxe et Cheikh Ali Sabah Al-Salem, devaient signer, mardi 18 août à Paris, un *« accord de coopération dans le domaine de la défense »* négocié depuis plusieurs mois à la demande de l'émirat.

Bien que plus modeste que ceux conclus en septembre 1991 avec les Etats-Unis – allié privilégié – et en février dernier avec la Grande-Bretagne, l'accord conclu avec la France achèvera de doter le Koweït du bouclier grâce auquel il cherche à garantir sa souveraineté en cas d'attaque extérieure.

Selon des informations obtenues de source française, l'accord ne prévoit pas de prépositionnement de matériel militaire français ni de troupes dans l'émirat, contrairement à celui conclu avec Washington. Des manœuvres militaires conjointes seront effectuées par des militaires koweïtiens et français *« sur une base non régulière »*, à Koweït.

La coopération sera renforcée dans le domaine de la formation et des conseillers seront détachés auprès de l'état-major koweïtien. Selon le ministre koweïtien de la défense, il prévoit l'achat *« d'armes françaises sophistiquées »*, mais on précise à Paris que ces achats ne sont évoqués qu'en termes généraux. Déjà, avant la guerre du Golfe, l'armée koweïtienne, dont l'armement est principalement américain et britannique, était équipée de Mirage-F1 et de missiles Exocet et Hot, ainsi que de missiles Milan. Une négociation entamée en 1988 pour l'achat par l'émirat de quarante Mirage-2 000 n'avait jamais abouti. Le Koweït *« n'hésitera pas à acheter tous les types d'armes dont il aura besoin pour protéger ses frontières et son territoire des agressions »*, a récemment déclaré Cheikh Ali Sabah Al-Salem au quotidien koweïtien *Al Anbaa*.

L'accord, qui ressemble à celui qui lie la France à l'Etat des émirats arabes unis depuis 1987, était en cours de négociation depuis plusieurs mois, mais sa signature a été différée à deux reprises, les Koweïtiens voulant y inclure une clause prévoyant une intervention immédiate des troupes françaises en cas de menace sur l'émirat, ce que Paris refuse, exigeant qu'une négociation précède toute éventuelle intervention.

MOUNA NAÏM

EN BREF

□ **BANGLADESH : attentat contre un dirigeant de gauche.** – Le secrétaire général du Parti des travailleurs du Bangladesh a été grièvement blessé au cours d'un attentat, lundi 17 août. M. Rashid Khan Menon est également l'un des principaux dirigeants de l'Alliance des cinq partis, qui regroupe des formations de gauche. Selon ses amis, M. Menon aurait été victime des partisans d'un dirigeant islamique, dont il demandait la mise en jugement. – *(UPI.)*

□ **CAMBODGE : l'ONU commence l'enregistrement des partis politiques.** – L'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) a annoncé, lundi 17 août, qu'elle commençait l'enregistrement des partis politiques en vue des élections prévues pour mai 1993. Les Khmers rouges ont déclaré qu'ils n'y participeraient pas tant que le gouvernement de Phnom-Penh n'aura pas été aboli et que les Vietnamiens installés dans le pays ne l'auront pas quitté. Ils ont, par ailleurs, affirmé que M. Pol Pot ne jouait plus aucun rôle à la tête de leur mouvement et démenti les informations indiquant que leur ancien chef exerçait toujours une influence. – *(AFP.)*

□ **INDE : ouverture de négociations indo-pakistanaises.** – L'Inde et le Pakistan ont entamé, lundi 17 août, trois jours de négociations à New-Delhi. Celles-ci ont immédiatement achoppé sur la question du Cachemire, paralysé par une grève organisée par les séparatistes musulmans et pomme de discorde entre les deux pays depuis leur indépendance en 1947. Le secrétaire d'Etat pakistanais aux affaires étrangères, M. Shahryar Khan, a déclaré que les Nations unies avaient un rôle à jouer au Cachemire. Samedi dernier, le premier ministre indien, M. Narasimha Rao, avait réaffirmé à l'occasion de la fête nationale qu' *« aucun pouvoir sur la terre ne pourrait séparer de l'Inde le Cachemire, qui est et restera partie intégrante de l'Inde »*. – *(AFP, UPI.)*

□ **PHILIPPINES : un dirigeant de la police accusé d'être un chef de gang.** – Le chef de la brigade anti-kidnapping de la police de Manille a été arrêté, lundi 17 août, et accusé d'avoir été le patron de l'un des principaux gangs effectuant des enlèvements. Les victimes étaient généralement de riches Philippins appartenant à la minorité chinoise. Un haut responsable de la police avait déclaré, la semaine dernière, que des policiers et des soldats avaient été impliqués dans plus de quatre-vingts enlèvements depuis un an. – *(AFP.)*

Le premier anniversaire de l'échec

Le putsch du « totalitarisme mou »

La tentative de coup de force à Moscou a été à l'image de ses auteurs : celle d'une hiérarchie vieillissante et déboussolée

On avait deviné très vite que la tentative était vouée à l'échec. Mais il fallait tout de même être bien optimiste pour penser qu'elle échouerait si vite et que les conséquences seraient aussi dévastatrices pour le système qu'elle prétendait sauver. Tel était l'état d'esprit de nombreux observateurs en apprenant au petit matin du 19 août 1991 que Mikhaïl Gorbatchev, *« incapable d'assumer ses fonctions pour raisons de santé »*, avait été déposé par son entourage et que Guennadi Ianaev, son vice-président depuis neuf mois, venait d'être autoproclamé *« président par intérim »* de l'Union soviétique.

Pourquoi le 19 août ? Mikhaïl Gorbatchev était parti au début du mois dans sa toute nouvelle résidence de Foros en Crimée (*« une première erreur impardonnable »*, devait dire son futur censeur Edouard Chevardnadze). Mais le président devait revenir à Moscou le 20 août pour signer solennellement, en présence de neuf dirigeants de Républiques, le *« traité d'Union »* qui venait d'être mis au point après des années d'efforts. Or, depuis que M. Gorbatchev s'était rapproché des Républiques en amorçant, en avril, un processus de négociations directes dit de « Novo-Ogarevo » (du nom de la datcha proche de Moscou où se tenaient les négociations), ce traité avait changé de nature : l'Union qui s'annonçait serait une confédération très souple, les institutions centrales, tant le Parlement fédéral que le gouvernement du Premier ministre Pavlov et son énorme administration, étaient vouées à une mort lente mais certaine.

Pour les chefs de file des grands appareils, c'était là une nouvelle volte-face du président, la remise en question du replâtrage conservateur qu'ils lui avaient imposé depuis l'été 1990. D'autant que le même président, qui était toujours secrétaire général du PCUS, venait de faire approuver un programme du parti hautement révisionniste, en prévision du congrès prévu pour l'automne.

Ajoutons que Boris Eltsine, plébiscité quatre mois plus tôt à la présidence de Russie, s'employait déjà, par une incessante « guerre des lois », à consolider les pouvoirs de sa République au détriment du « centre ». Le 20 juillet, il avait publié un décret interdisant l'activité de tous les partis sur les lieux de travail : pour le PC, habitué à manipuler à sa guise les « collectifs de travailleurs », c'était un *casus belli*.

Les précédents de 1964 et de 1968

Le coup de force sera donc l'œuvre des diverses composantes du système traditionnel : il est difficile de parler d'une prise de pouvoir de la part des responsables du comité d'Etat pour l'état d'urgence, créé le 19 août, puisqu'ils l'avaient déjà. Mais il sera à l'image du ramollissement général qui frappe une hiérarchie vieillissante et déboussolée. En substance, celle-ci va se tromper d'époque et tenter de rééditer une combinaison des deux principales tentatives du même genre dont elle a souvenance : le limogeage de Khrouchtchev en 1964 et l'intervention en Tchécoslovaquie en 1968.

De 1964 comme de 1968, on gardera l'idée d'une mise au secret du dirigeant principal, puis de pressions politiques énergiques pour l'amener à se résigner au fait accompli. Une première faiblesse est que *l'intéressé Gorbatchev*, un peu comme Alexandre Dubcek au début à Prague, mais à la différence de Khrouchtchev, refuse de démissionner. Une autre est que le processus de ratification formelle ne peut aller aussi vite que par le passé, lorsqu'il suffisait de quelques heures pour faire ratifier la décision par un comité central docile. La démocratie parlementaire est passée par là et, même si les conjurés ont de bonnes raisons de penser qu'ils seront approuvés par les députés, il faudra au minimum une semaine pour les convoquer en congrès. Une semaine qui va accentuer aux yeux du monde l'illégalité de l'entreprise et voir tout basculer...

De 1968, on retient l'emploi de la force « à l'économie », dans un dispositif massif mais exclusivement dissuasif. On n'est pas obligé de croire les putschistes lorsqu'ils affirment avoir exclu d'avance toute mesure brutale : la répression serait sans aucun doute venue progressivement au fur et à mesure de la « normalisation » attendue. Mais il est vrai qu'ils n'arrêtent pas Boris Eltsine quand ils l'auraient pu (dans la nuit du dimanche 18 au lundi 19, avant toute annonce officielle), qu'ils ne donneront pas l'assaut à la Maison blanche de Russie, qu'ils essaieront à peine de faire appliquer leurs décrets sur la censure de la presse, etc. Un comportement jugé encore aujourd'hui étonnant, mais qui l'est moins à la lumière du précédent de Prague, dont on oublie d'ailleurs qu'il fut pendant les premières semaines un échec. A l'époque déjà, et contrairement à toutes les attentes, aucune arrestation d'opposant n'avait été signalée (à l'exception de celle de Dubcek et de son équipe) ; les médias, y compris la fameuse « radio libre » de Prague, bravaient les interdits et la presse étrangère travaillait quasiment normalement.

C'est également un emploi typiquement « pragois » qui est fait des chars. Les colonnes imprudemment envoyées dans les rues de Moscou (aujourd'hui, même M. Ianaev reconnaît que ce fut une erreur) sont chargées de *« protéger des objectifs »*, en fait de se montrer, dans l'espoir que cela suffira à convaincre tout le monde de la réalité de la reprise en main. Malheureusement, ces gesticulations maladroites n'ont guère d'effet sur une population décidée, elles sont même dangereuses pour la troupe : l'érection de quelques barricades suffit à tronçonner les convois, lesquels sont ensuite pris à partie, verbalement ou au cocktail Molotov. Il est significatif que les trois morts du putsch ont été victimes non pas d'actions offensives, mais de mouvements de panique des tankistes qui, pour échapper à l'encerclement des foules, ont voulu forcer des barrages.

Le triomphe du « tsar Boris »

En bref, un putsch du « totalitarisme mou », déjà bien loin des affrontements brutaux de 1956 à Budapest, et typique des méthodes lentes de la « stagnation ». Mais justement un putsch qui se trompe d'époque sur tous les plans. Le pouvoir, même dans sa composante militaire, n'est plus la puissante machine qui en imposait au monde entier jusque dans les années 80, il est l'instrument fatigué d'un système à bout de souffle. S'il mise, à juste titre, sur la lassitude de la population (mise à part une imposante manifestation à Leningrad, la province ne bougera guère et le nombre des résistants actifs à Moscou-même ne dépassera pas 30 000 à 40 000 personnes), il sous-estime gravement la vigueur d'un mouvement démocratique en pleine ascension depuis deux ans.

Il sous-estime encore plus les capacités de son vieil adversaire Boris Eltsine. De son apparition au balcon de la Maison blanche au salut apporté au tankiste, en passant par ses appels à la désobéissance, le « tsar Boris » fait les bons gestes, au bon moment et au bon endroit. Plus sérieux que les putschistes, et grâce à ses amis militaires Routskoï, Kobets, Chapochnikov, Gratchev (tous sont alors unis dans le même combat), il a pris des contacts utiles avec les corps d'armée qui entourent Moscou. Il a aussi prévu d'enterrer une partie de son gouvernement dans un abri anti-atomique près de Sverdlovsk pour conserver quoi qu'il arrive un pouvoir légitime russe. Sans parler d'un gouvernement en exil à l'étranger que créerait son actuel ministre des affaires étrangères, M. Kozyrev, qui séjourne à Paris.

Mais les conjurés se sont encore plus trompés d'époque en ce qui concerne leur programme et leur idéologie. Incapables de proposer le moindre remède crédible aux deux maux principaux du pays, le désastre économique et l'éclatement de l'empire, ils masquent leur « fond communiste » derrière les évocations d'un « peuple soviétique » déjà devenu mythique. Incapables de choisir entre un socialisme sur lequel ils font silence et la libre entreprise mentionnée une seule fois, ils se bornent à promettre une réduction des prix (y compris de la vodka) dans les huit jours... La coalition « noire-rouge » qui a pris le relais depuis n'est guère plus conséquente dans ses programmes, mais du moins ses chefs paraissent plus jeunes et décidés...

Quant à Mikhaïl Gorbatchev, il sera à la fois le héros (le monde entier se passionne sur son sort) et la victime de cette folle entreprise, puisque son sort sera réglé en même temps que celui de l'URSS quatre mois plus tard. Le président et secrétaire général ne se remettra jamais d'avoir ouvert la voie au complot lors du « putsch rampant » *qu'il avait toléré pendant* l'hiver précédent, d'avoir personnellement nommé six des huit membres du comité pour l'état d'urgence. Encore aujourd'hui, Guennadi Ianaev assure de sa prison qu'il ne doutait pas du prochain retour au pouvoir de son *« ami »* Gorbatchev. Rappelant que les textes d'application de l'état d'urgence avaient été rédigés avec l'accord du président dans la période antérieure, il prétend que l'homme de la perestroïka n'aurait pas manqué d'apparaître à la session du Parlement qui les aurait ratifiés...

Rendons en tout cas cette justice aux putschistes qu'ils auront réussi à faire ce que personne ne pensait possible : abattre en trois jours, pratiquement sans faire couler le sang, le régime qui avait dominé le plus grand pays du monde pendant trois quarts de siècle, et qui se prétendait « la fin de l'histoire ».

MICHEL TATU

M. Gorbatchev croit toujours à « l'Union »

MOSCOU

de notre correspondant

C'était la foule des grands jours, presque un retour dans le temps : quand M. Gorbatchev tient une conférence de presse à la veille de l'anniversaire du putsch qui devait lui être fatal, on vient forcément l'écouter. Même si l'on s'aperçoit vite que la sono marche mal, que la salle est trop petite, que l'orateur n'a *plus tout à fait son ressort* d'antan et qu'il n'a rien de neuf à dire sur le putsch, sinon que ses auteurs savaient parfaitement, grâce aux informations fournies par le KGB, que leur tentative était vouée à l'échec.

Ce que M. Gorbatchev – costume sombre malgré la chaleur *d'étuve – veut dire, c'est que* la Russie va mal, très mal même, et qu'il lui faut prendre *« des mesures d'urgence concernant aussi bien sa politique à l'égard de la Communauté que sa politique intérieure »*. Quelles mesures, il ne le dira pas au juste, mais ce qui est sûr, c'est que la réforme à marche forcée est une *« nouvelle forme de néo-bolchevisme »* et qu'à nouveau on traite les gens comme *« un troupeau »*, après avoir remplacé les bergers. De plus, le spectacle offert par certains des hommes aujourd'hui au pouvoir est scandaleux : n'a-t-on pas publié aux Etats-Unis un « guide » des responsables russes, avec les tarifs qu'ils pratiquent pour prendre des décisions favorables ?

Amertume et, parfois, bouffées de colère mises à part, M. Gorbatchev a essentiellement un message à délivrer, et un message bien connu : il faut reconstituer une *« Union »*. Une *« Union d'Etats indépendants »*, certes, et *« il n'est pas question de revenir au passé »*, mais enfin une Union, celle qu'on a mise à mal, un jour de décembre dernier, *« dans une forêt de Biélorussie, et dans le dos du président »*...

Pour le reste, c'est, une fois de plus, un procès contre la presse qui ignore ses propos ou les déforme, quelques allusions bien senties à ces responsables qui aujourd'hui le traitent par le mépris, mais qui, jadis, devant lui, *« n'étaient pas si fiers »*... Et aussi des réponses presque gênantes à des questions qui se voulaient blessantes : on lui demande ce qu'il attend pour retourner à Stavropol, la ville de ses débuts, et il répond que lors d'une récente visite aux Etats-Unis on lui a proposé de figurer comme vice-président sur le « ticket » de l'ex-candidat Ross Perot. *« J'ai répondu : Ce n'est pas assez, n'oubliez pas que j'ai été président de l'URSS... »*

Il y eut, heureusement, car sinon tout cela aurait été plutôt triste, quelques reparties mieux venues : Boris Eltsine, lui demande-t-on, *« est-il coupable de tout ce qui est arrivé à la Russie depuis un an »* ? Réponse : *« Voilà un bel exemple de la psychologie russe. Toujours chercher le coupable... »*

J. K.

Alors que les Serbes multiplient les déclarations d'apaisement

Les combats se poursuivent en Bosnie-Herzégovine

Les combats d'artillerie et d'infanterie se sont poursuivis, lundi 17 août, en Bosnie, où l'aide humanitaire commence à parvenir en divers endroits. Belgrade et les Serbes de Bosnie ont multiplié les déclarations d'apaisement et les propositions conciliantes, assorties de quelques menaces.

Les douze pays de la Communauté européenne ont rejeté, lundi 17 août, une proposition de la Commission, jugée *« peu adaptée »*, visant à renforcer l'embargo contre la Serbie et le Monténégro. Certains pays considèrent que les mesures proposées risquent de pénaliser d'autres ex-Républiques yougoslaves, selon des diplomates, en raison des relations économiques qui les lient à Belgrade. D'autres pays ont estimé que ces sanctions pourraient freiner les envois d'aide humanitaire. Une nouvelle réunion des responsables de la CEE est prévue, jeudi 20 août, à Londres. La Grèce a catégoriquement démenti, lundi, les accusations de violation de l'embargo après un reportage de la chaîne allemande ARD faisant état de livraisons de *« milliers de litres »* de carburant à la Serbie en provenance de Grèce et de Macédoine.

Alors qu'un convoi du Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) est arrivé, lundi soir, à Banja-Luka, le fief serbe du nord de la Bosnie, le gouvernement de la « nouvelle » Yougoslavie a annoncé, le même jour, l'envoi *« très prochainement »* d'un convoi humanitaire pour Sarajevo et Gorazde, assiégées par les forces serbes. Belgrade a aussi promis, dans une lettre adressée par le premier ministre yougoslave, M. Milan Panic, au président du Conseil de sécurité de l'ONU, de reconnaître officiellement *« l'Etat de Bosnie-Herzégovine dans ses frontières existantes et reconnues par la communauté internationale »*. Il a aussi proposé que des observateurs des Nations unies soient déployés sur les aéroports yougoslaves et aux frontières avec la Bosnie. M. Panic a répété que son pays *« rejette catégoriquement les pratiques barbares de la purification ethnique »*.

De leur côté les Serbes de Bosnie ont « proposé » la fermeture *« de plusieurs lieux de détention »* sur leur territoire. Ils ont accusé les forces musulmanes d'avoir utilisé le convoi humanitaire arrivé ce week-end à Gorazde (est) pour infiltrer leurs positions. Le commandant des forces serbes de Bosnie, le général Ratko Mladic, a menacé d'abattre les avions chargés d'aide humanitaire, qui, selon lui, parachutent des armes aux Bosniaques. Les Serbes de Bosnie se sont aussi déclarés prêts à signer avec leurs adversaires bosniaques un nouvel accord sur le retrait et le contrôle de l'artillerie lourde de Sarajevo et de ses environs, le premier étant resté lettre morte. Les combats d'artillerie et d'infanterie se sont poursuivis dans la capitale bosniaque et dans le reste de la république. Un « casque bleu » canadien a été tué par l'explosion d'une mine en Croatie, ont annoncé, lundi, des responsables de l'ONU. Zagreb et Belgrade ont dénoncé la multiplication des violations du cessez-le-feu sur tous les fronts de Croatie.

A New-York, jugeant *« insuffisantes »* les mesures prises par le Conseil de sécurité, des membres du groupe islamique des Nations unies ont décidé, lundi, de réclamer une réunion extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU sur la crise bosniaque. – *(AFP, Reuter, AP, UPI)*

Massacre au quotidien

Suite de la première page

Chacun s'agrippait à son maigre baluchon. Camions, voitures particulières évacuaient vers d'autres abris, sans doute tout aussi précaires, ces femmes et enfants qui couraient pour tenter d'échapper au danger et aux balles des francs-tireurs, qui poursuivaient leur œuvre de mort. Les lances des pompiers, faute de pression d'eau suffisante, n'arrivaient pas à atteindre le toit, duquel tombaient en tourbillonnant des débris incandescents.

Alors que les sauveteurs s'activaient pour sortir les derniers occupants, trois nouveaux obus, d'autant mieux ciblés que les flammes, dans cette ville sans électricité, étaient visibles de très loin, s'abattaient, faisant de nouveaux blessés, dont un enfant, une jambe arrachée. Le premier bilan de ce nouveau massacre se montait dans la nuit à cinq morts et entre sept et dix blessés, selon le docteur Mufhid Lazovic, chef du service de traumatologie de l'hôpital Kosevo. Et pour cette journée – somme toute quasi ordinaire – dans Sarajevo assiégée, le bilan s'élève à une dizaine de morts et quelque soixante blessés.

Beaucoup craignent ici que dans la perspective de la conférence internationale de Londres, du 26 au 28 août, où sont attendus notamment les présidents de toutes les Républiques de l'ex-Yougoslavie, chacun essaie d'améliorer ses positions et que les opérations militaires au bombardement aveugle, dont le seul but est de terroriser la population, s'intensifient. Mardi, en tout cas, environ un millier de femmes et d'enfants, en majorité serbes ou issus de ces très nombreux mariages mixtes, devaient quitter le piège de Sarajevo pour Belgrade. La première évacuation organisée par « l'Ambassade des enfants » vers la Serbie.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **M. Tadeusz Mazowiecki entame sa mission d'enquête.** – L'ancien premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, chargé par l'ONU d'une enquête sur les violations des droits de l'homme dans l'ex-Yougoslavie, devait se rendre, mardi 18 août, à Genève pour entamer sa mission en consultant des dossiers des organismes internationaux sur les exactions. M. Mazowiecki, qui remettra dans les deux semaines à venir un rapport aux Nations unies, devait ensuite quitter Genève pour la Bosnie-Herzégovine. – *(AFP, Reuter.)*

Mme Veil juge « malvenues » les critiques contre le gouvernement

Dans un entretien publié par *le Figaro* mardi 18 août, Mme Simone Veil se déclare hostile à une intervention militaire en Bosnie contre les Serbes. *« Quelle que soit la honte que l'on éprouve et le désir de réagir qui anime chacun*, déclare l'ancien président du Parlement européen, *les enjeux en cause sont trop graves – et je pense, notamment, à la vie de nos soldats comme à celle des populations civiles – pour que l'on puisse céder à l'émotion, aussi douloureuse soit-elle, et encore moins à des arrière-pensées de politique intérieure. »* L'ancien ministre ajoute : *« Aussi les critiques contre le gouvernement me paraissent-elles malvenues, d'autant que, déjà, il est en flèche en ce qui concerne les actions humanitaires. » « Toute comparaison avec le Koweït me paraît erronée et démagogique »*, explique Mme Veil, qui a prévu de rejoindre à Zagreb, à la fin de la semaine, en compagnie de M. Charles Millon, président du conseil régional Rhône-Alpes, un convoi de vivres affrété à Lyon par l'association humanitaire Equilibre.

Invité de RTL lundi soir, M. Valéry Giscard d'Estaing s'est montré *« extrêmement prudent »* en rejetant l'idée d'une *« solution militaire »* qui rétablirait la paix. L'ancien président de la République a déploré, cependant, la *« lenteur de l'action de la communauté internationale »* sur le plan politique. Jugeant que la polémique franco-française est *« inutile »*, M. Giscard d'Estaing a précisé que les déchirements yougoslaves *« ne doivent pas conduire vers le non à Maastricht, mais, plutôt, vers le oui. »*

Dans *Libération*, mardi 18 août, M. Gérard Le Gall, membre du bureau exécutif du PS, estime que *« cette guerre, et la non-intervention, resteront la honte d'une Europe si prolixe sur le nouvel ordre mondial »*. *« Dans cette période où l'interrogation domine, est-il convenable que les ministres dénoncent avec hargne les « boutefeux », refrain d'avant 1939, et les ignorants qui, de leur plage, feraient peu de cas de la vie de nos soldats »*, demande M. Le Gall, en concluant : *« Si l'on veut gagner le prochain référendum, il serait bon de changer de ton, à défaut de politique. »*

EUROPE

du coup d'Etat du 19 août à Moscou

La Russie ou l'ardeur épuisée

Suite de la première page

Alors que Mikhail Gorbatchev, qui avait là, lui aussi, une chance inespérée de «rebondir», gâchait complètement l'occasion, voyait l'événement par le petit bout de la lorgnette (l'épreuve que lui-même et sa famille avaient subie) et s'évertuait ensuite à sauver les meubles quand toute la maison brûlait, Boris Eltsine se lança dans une étourdissante série d'improvisations. Il y eut, bien sûr, le célèbre épisode du tank, d'autant plus impressionnant qu'il repose largement sur un malentendu (c'est sur un char «ami», et non ennemi, que le président russe s'était hissé pour haranguer une foule qui n'entendit d'ailleurs à peu près rien). Mais il y eut surtout, quatre jours plus tard, ce coup de maître que fut la suspension, en fait l'interdiction, du Parti communiste, véritable charge au sabre contre un ennemi en déroute qui balaya d'un même coup – on n'allait pas tarder à s'en apercevoir – l'éternel rival Gorbatchev.

Restait à porter l'estocade finale. Ce fut, début décembre, le «coup de Minsk» : trois hommes, M. Eltsine et les présidents d'Ukraine et de Biélorussie, isolés au fond d'une forêt, *«constataient la mort de l'URSS»* et esquissaient une communauté de remplacement, étendue quelques semaines plus tard à la plupart des ex-Républiques soviétiques. Il s'agissait d'accélérer le dénouement, de pousser définitivement vers la sortie un Mikhail Gorbatchev qui s'accrochait à son titre et à l'espoir de préserver un pays doté d'un pouvoir central. Mais il s'agissait aussi d'éviter que l'Ukraine, qui venait d'affirmer par un vote massif son indépendance pleine et entière, ne soit complètement perdue pour la Russie. Après tout, Boris Eltsine avait approuvé jusque-là les tentatives visant à maintenir une forme d'union, et ce n'est que lorsqu'il réalisa, un peu moins tardivement que M. Gorbatchev, que les Ukrainiens ne se laisseraient pas convaincre qu'il décida de liquider les derniers symboles de l'empire dans l'espoir d'y substituer une communauté.

Décision à haut risque, puisque Boris Eltsine apparaissait du même coup comme le fossoyeur de cet empire qui avait été russe avant d'être soviétique. Sans doute lui-même et ses proches nourrissaient-ils alors l'espoir que Moscou continuerait, par le biais de forces armées et d'une monnaie communes, d'exercer une influence déterminante sur la politique de ses voisins formellement «indépendants». Mais la dynamique créée a joué jusqu'à présent en sens inverse. Communistes et «patriotes» russes ont trouvé là le prétexte d'un rapprochement qui, au cas où apparaîtrait parmi eux un dirigeant crédible, pourrait être dangereux. Et dès maintenant, dans l'esprit d'une bonne partie du public populaire, c'est le nom d'Eltsine qu'on associe à la série de cataclysmes qui se sont abattus cette année sur la Russie, naguère puissante et glorieuse, et qui maintenant *«prend ses ordres de l'Amérique»*, comme le faisait aigrement remarquer une institutrice lors d'un dialogue de M. Eltsine avec les auditeurs de Radio-Moscou.

Coups de boutoir

Accusation blessante, mais dont l'intéressé n'a cure. Boris Eltsine s'est montré à maintes reprises disposé à sacrifier l'accessoire au profit de ce qu'il juge l'essentiel. Ainsi a-t-il donné des arguments supplémentaires à ses adversaires en prenant l'initiative d'accords de désarmement qui priveront à terme Moscou du meilleur de sa force de frappe, sans que les Etats-Unis soient contraints à un sacrifice vraiment équivalent. C'était en juin, à Washington, et M. Eltsine voulait convaincre l'administration et plus encore le Congrès que la Russie et son président méritaient – beaucoup plus encore que naguère l'URSS et M. Gorbatchev – la confiance de l'Amérique, et par la même occasion des crédits. Mission accomplie, à cela près que les crédits restent modestes.

Autre pari, autre audace : dès l'automne 1991, M. Eltsine avait engagé la Russie sur la voie d'un changement économique radical, fondé sur une libération brutale des prix et sur ce qui paraissait être la politique de «laisser faire le marché». Ce sera dur, avait-il annoncé, mais les premiers résultats apparaîtront à l'automne 1992, avec une certaine stabilisation de l'économie. L'échéance est presque arrivée, mais cette mission-là paraît bien loin d'être accomplie. L'assainissement promis se fait toujours attendre, et à bien des égards la réforme semble paralysée, tandis que le pays s'interroge sur les intentions réelles de son président. Après avoir fait toute confiance à une équipe de jeunes économistes sans expérience du terrain, formés à l'école occidentale et dirigés par M. Egor Gaïdar, Boris Eltsine a paru, à partir du milieu du printemps, et tout en affirmant le contraire, appuyer de plus en plus fermement sur le frein. Les représentants du complexe industriel sont venus contrebalancer au gouvernement les réformateurs pur jus, tandis que les objectifs proclamés – privatisation rapide, convertibilité du rouble, liquidation des entreprises non rentables – s'éloignaient.

L'autorité du «boss»

M. Eltsine, après avoir assené tant de coups de boutoir à l'histoire, aurait-il épuisé son ardeur? Ou découvre-t-il à son tour que les faits, tout particulièrement en Russie, sont diablement têtus, que les réformes sont infiniment plus difficiles que les révolutions? A cet homme qui a mille fois dénoncé le *«manque de courage»* de son prédécesseur, on commence à reprocher d'en venir à une *«politique de balancements»*, d'hésitation. Pis, lui qui naguère s'était jeté avec ferveur dans l'arène électorale, lui qui avait donné à M. Gorbatchev d'éclatantes leçons de démocratie est soupçonné de retrouver ses vieux réflexes d'apparatchik.

De nouveaux organes aux compétences aussi vagues que considérables – comme le Conseil de sécurité – suscitent l'inquiétude des libéraux, tout comme la présence, à des postes-clefs de l'entourage présidentiel, de bureaucrates tout imprégnés de «soviétisme». Le nouveau ministère russe de la défense et l'état-major fleurent bon l'ancien régime. M. Eltsine s'accommode sans grogner d'un vice-président, le général Routskoï, qui appelle sans cesse au rétablissement de *«l'ordre»*. Lui-même explique que l'heure est venue pour *«le pouvoir exécutif de se manifester de manière un peu plus ferme»*. Et dans ses tournées en province – où il fait valser d'une chiquenaude les responsables qui lui déplaisent – c'est bien l'ex-premier secrétaire de Sverdlovsk qui affiche une conception très traditionnelle de l'autorité du «boss».

Certes, M. Eltsine mène toujours son combat contre un Parlement beaucoup plus conservateur que lui-même et désigné comme le grand responsable du piétinement des réformes. Mais les velléités d'organiser un référendum pour institutionnaliser la prééminence du président ont tourné court, et il n'est pas question de risquer des élections anticipées : les «démocrates», M. Eltsine en tête, auraient tout à y perdre. De même, les appels à la constitution d'un *«parti du président»* n'ont guère eu d'effet. C'est plutôt l'opposition au gouvernement actuel qui s'organise aujourd'hui en une «Union civique» qui, tout en protestant de son attachement au président et aux réformes, défend les intérêts d'une nomenklatura qui contrôle encore l'essentiel des leviers de l'économie.

Boris Eltsine serait-il désormais englué, enfermé dans les contradictions de son pays? Rien n'est moins sûr. Ce président autoritaire et très imbu de l'importance de sa fonction est encore, sinon surtout, un rebelle. Et sa marge de manœuvre reste considérable, à la mesure de son autorité personnelle, de son aura, de sa capacité à improviser et à surprendre. Aucun politicien russe ne peut aujourd'hui prétendre rivaliser avec lui. Il a gardé la manière de parler au peuple, n'est pas affecté par les reproches de corruption généralisée qui pèsent sur l'ensemble du monde politique, et, dans une certaine mesure, on croit encore en sa parole. *«Boris Nikolaïevitch a dit d'être patient jusqu'à la fin de l'année. Alors on attend»*, explique sagement un Moscovite.

«Vivat Rossia!»

Attendre n'empêche pas d'être amer. C'est un lieu commun de dire qu'un an après le putsch l'heure est au désenchantement. En fait, le désenchantement a été quasi-immédiat : à l'exception peut-être des quelques jours qui ont suivi la victoire de la «démocratie», cette année a été tout sauf joyeuse. Les prix insensés, la disparition de toutes les valeurs considérées comme telles depuis soixante-dix ans, l'assimilation de la liberté économique à un pillage du bien public, l'exemple déplorable offert à cet égard par certains «démocrates» très en vue, le sentiment que tout est à vendre, des secrets du KGB aux îles Kouriles en passant par les services des hauts fonctionnaires de l'Etat, les soldats qui rentrent dans des conditions humiliantes, chassés des colonies perdues... il y aurait là de quoi susciter cent révoltes, faire surgir un océan de drapeaux rouges au centre de Moscou. L'étonnant est qu'on n'en ait jamais vu plus de quelques dizaines, que l'explosion annoncée, pour l'hiver, puis pour le printemps, n'ait jamais eu lieu. A moins que cette fois-ci, à la rentrée...

On n'explose pas, mais on rumine, et pas toujours de très saines pensées. Il n'y a pas que des retraités misérables pour regretter le bon temps de Staline. Les médiocres années Brejnev, celles où l'URSS s'est définitivement enfoncée, sont couramment assimilées à «l'âge d'or», y compris par des gens qui regrettent d'avoir été trop jeunes pour en goûter tous les délices. Plus gravement, l'idée que décidément la Russie est vouée à l'échec, sinon à la médiocrité, chemine dans les esprits à mesure que l'objectif esquissé par les libéraux au pouvoir, *«devenir un pays normal»*, paraît de plus en plus distant.

Certains – renouant avec une très ancienne école de pensée – proclament au contraire que la Russie ne peut être que différente, et que la volonté de singer l'Occident est à l'origine de tous ses maux actuels. D'autres, plus tortueusement, réinventent à leur manière un certain messianisme russe : le secrétaire d'Etat Guennadi Bourboulis, ex-professeur de philosophie marxiste et libéral déclaré, aime par exemple expliquer que la Russie *«a pris sur elle de tenter l'expérience la plus dangereuse qui soit»*, celle du communisme, épargnant par là même ce sort cruel à un Occident qui devrait lui en être beaucoup plus reconnaissant...

L'Occident ingrat, la Russie qui souffre, et M. Gorbatchev qui se rappelle au bon souvenir de tous et demande, très sérieusement, la reconstitution d'une «Union»... On tourne un peu en rond, c'est vrai, mais le pays en a vu d'autres. *«Vivat Rossia!»*, comme le proclame le slogan des cérémonies anniversaires de la victoire sur les «putschistes». *«Vivat Rossia!»*, c'est un hymne qu'on chantait à l'époque de Pierre le Grand, alors que la Russie marchait à grands pas vers le progrès et la modernité. Il y a près de trois cents ans.

JAN KRAUZE

Quatorze inculpés

Après le putsch d'août 1991, quatorze responsables soviétiques ont été poursuivis au total pour *«conspiration en vue de prendre le pouvoir»*, un chef d'inculpation qui peut leur valoir de dix ans de prison à la peine capitale. Mais leur procès n'aura pas lieu avant l'été 1993, selon les responsables judiciaires.

Il s'agit d'abord des sept membres encore en vie du comité d'Etat pour l'état d'urgence : Guennadi Ianaïev, cinquante-cinq ans, ancien vice-président de l'URSS, Vladimir Krioutchkov, soixante-huit ans, ancien président du KGB, Dmitri Iazov, soixante-neuf ans, général et ancien ministre de la défense, Oleg Bakhlanov, cinquante-neuf ans, secrétaire du comité central du PCUS, vice-président du conseil de défense, Valentin Pavlov, cinquante-trois ans, ancien premier ministre, Vassili Starodoubtsev, soixante ans, ancien président de l'Union des paysans, et Alexandre Tiziakov, président des Associations des entreprises d'Etat. Un huitième membre, Boris Pougo, ministre de l'intérieur, s'est suicidé au lendemain de l'échec du coup d'Etat, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les autres personnalités impliquées sont Anatoli Loukianov, soixante et un ans, ancien président du Parlement soviétique, Valery Boldine, cinquante-sept ans, chef du secrétariat de M. Gorbatchev, Oleg Chenine, cinquante-cinq ans, membre du bureau politique et du secrétariat central du PCUS, Valentin Varennikov, quarante-neuf ans, ancien vice-ministre de la défense et commandant en chef des troupes terrestres, Iouri Plekhanov, chef de la garde présidentielle, Viatcheslav Gueneralov, responsable du département de technologie spéciale du KGB, et Viktor Grouchko, soixante-deux ans, ancien premier vice-président du KGB.

Tous les inculpés sont détenus dans la prison de Matroska Tichina («le silence des marins») au centre de Moscou. Seul Vassili Starodoubtsev a été libéré en juin. – *(AFP.)*

AFRIQUE

La famine en Somalie

Les Nations unies lancent un appel aux différentes factions

Le représentant de l'ONU pour la Somalie, M. Mohamed Sahnoun, a lancé, lundi 17 août, à Nairobi (Kénya), un appel urgent aux factions somaliennes pour qu'elles *«relèvent le défi»* que représente la réponse positive de la communauté internationale à leurs demandes d'aide, en *«assurant la sécurité»* des opérations humanitaires. Cet appel survient alors que des incidents, souvent meurtriers, continuent d'entraver les programmes de secours (*le Monde* du 18 juillet).

Evoquant ses entretiens avec les diverses parties en conflit, le représentant de l'ONU a indiqué que ces dernières lui avaient *«toutes donné leur accord pour la tenue d'une conférence nationale de réconciliation. Il est temps qu'elles se réunissent!»*, a-t-il souligné. M. Sahnoun a précisé que les casques bleus, attendus à Mogadiscio *«dans les dix prochains jours»*, auront, s'ils sont attaqués, le *«droit de répliquer»* à leurs assaillants. A propos de la mobilisation – aussi tardive que spectaculaire – de la communauté internationale, M. Sahnoun a salué cet *«important développement»*. Il s'est notamment félicité des engagements des Etats-Unis – qui ont promis l'envoi de 145 000 tonnes de vivres –, de la Grande-Bretagne et de la France.

Une partie de l'aide américaine sera donnée aux Somaliens réfugiés au Kénya, une autre partie devant être acheminée jusqu'à la frontière somalienne. Le restant sera transporté, par des avions américains, dans différentes régions de la Somalie. De son côté, la France devrait mettre en place, à partir du mercredi 19 août, un pont aérien entre Djibouti et le sud-ouest de la Somalie, afin d'acheminer 200 tonnes d'aide alimentaire pour les habitants de Baidoa. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

Pretoria accepte l'envoi d'observateurs de l'ONU

Le Conseil de sécurité des Nations unies a approuvé à l'unanimité, lundi 17 août, à New-York, l'envoi urgent d'observateurs de l'ONU en Afrique du Sud, afin d'aider à mettre fin à la violence qui ensanglante le pays. Les quinze membres du Conseil laissent au secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, le soin de préciser les modalités de cette mission et le nombre d'observateurs requis pour la mener à bien.

Le ministre des affaires étrangères sud-africain, M. Pik Botha a confirmé mardi que son gouvernement était prêt à se plier aux résolutions de l'ONU et à accepter qu'une trentaine – et éventuellement *«davantage»* – d'observateurs s'intéressent de près aux affaires sud-africaines. *«La résolution de l'ONU est acceptable dans ses grandes lignes»*, a-t-il déclaré, Botha, en relevant que Prétoria n'était pas mis en position d'accusé par l'ONU dont il a souligné *«l'impartialité»*. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ALGÉRIE

Report de l'application de la loi sur l'arabisation

Le *Journal officiel* algérien a publié, lundi 17 août, le décret présidentiel en date du 4 juillet reportant l'application de la loi sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe, qui devait entrer en vigueur le 5 juillet dernier (*le Monde* du 9 juillet). Ce texte, qui n'avait pas encore été rendu public, ne fixe pas de durée pour le report, précisant toutefois qu'il pourrait prendre fin lorsque toutes les conditions *«objectives et rationnelles»* seront réunies.

Le décret présidentiel prévoyant le renforcement de l'arsenal répressif contre toute publication (*le Monde* du 17 août), a, d'autre part, suscité, lundi 17 août, de vives réactions de la part de l'opposition. Ainsi pour le Front des forces socialistes de M. Hocine Aït-Ahmed (FFS), les autorités se donnent *«la possibilité légale de réprimer toute opinion contraire»* à la leur. Le FFS craint que l'opposition soit rapidement *«réduite au silence et acculée à une activité quasi clandestine»*. Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de M. Saïd Saadi a dénoncé, pour sa part, *«les tentatives de retour en force d'un régime qui a ruiné le pays»*.

Enfin, trois quotidiens algériens ont violemment réagi, lundi 17 août, à un article de l'hebdomadaire français *l'Express*, prévoyant une prochaine *«libanisation»* de l'Algérie. Pour *Essalem*, *«l'idée de la guerre civile est un plan des milieux colonialistes en France (...) et une occasion en or de retourner en Algérie par la grande porte»*. *«La ruse est subtile»* et vise *«à dissuader les sociétés internationales d'investir en Algérie»*, estime *El Moudjahid*, cependant qu'*Al Chaab* estime que certains *«milieux français (...) ne pardonnent pas à notre peuple d'avoir fait une révolution armée»*. – *(AFP.)*

□ **TOGO : le ministre de l'équipement et des mines a échappé à un attentat.** – Le ministre de l'équipement et des mines, M. Joseph Yao Améfia, a échappé, dans la soirée du lundi 17 août, à Lomé, à un attentat, au cours duquel son garde du corps a été blessé. En juillet, un opposant au régime du général Eyadéma, M. Tavio Amorin, avait été tué en pleine rue à Lomé; en mai, un autre opposant, M. Gilchrist Olympio, avait été grièvement blessé lors d'une embuscade. – *(AFP.)*

□ **ZAÏRE : le président Mobutu a accepté la démission du gouvernement.** – Le président Mobutu Sese Seko a accepté, lundi 17 août, la démission du premier ministre, M. Nguza Karl I Bond, et de son gouvernement. Selon la télévision nationale, M. Nguza Karl I Bond, pourrait devenir ministre d'Etat attaché à la présidence. Son successeur, M. Etienne Tshisekedi, désigné à ce poste par la Conférence nationale souveraine, attendait toujours, lundi soir, son investiture. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **CENTRAFRIQUE : l'armée a empêché une réunion syndicale.** – L'armée a occupé, à l'aube du lundi 17 août, la Bourse du travail de Bangui, empêchant six syndicats de la fonction publique de s'y réunir. Un mot d'ordre de grève de six jours a été lancé, à partir de lundi, par les syndicats de fonctionnaires, qui réclament le paiement de quatre mois d'arriérés de salaire. Les syndicalistes, partisans d'une conférence nationale, dénoncent le *«grand débat national»* que le président André Kolingba a inauguré, le 1er août, malgré le boycottage de l'opposition. – *(AFP.)*

□ **MALAWI : un détenu politique autorisé à rencontrer sa femme et ses avocats.** – Principal opposant au régime, le syndicaliste Chakufwa Chihana, inculpé de sédition et à nouveau emprisonné le 14 juillet, a été autorisé à rencontrer sa femme et ses avocats, a-t-on appris, lundi 17 août. Deux de ses défenseurs, Me Harry Chiume et Me Bazuka Mahango, qui ont pu rencontrer le détenu, dimanche matin, ont indiqué que M. Chihana était *«en bonne santé»*. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : ouverture du procès du général Mabote.** – Le général Sebastio Mabote, ancien chef d'état-major des forces armées et héros de la guerre d'indépendance, a nié toutes les charges pesant contre lui, au premier jour de son procès pour complot contre l'Etat, qui s'est ouvert, lundi 17 août, devant la Cour suprême, à Maputo. Selon l'acte d'accusation, le complot, fomenté en 1991 par le général Mabote et deux frères de feu le président Samora Machel, visait à renverser le régime du président Joaquim Chissano. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Deux ans après le départ de Jacques Médecin

Les édiles niçois ont du vague à l'âme

Les problèmes de santé de M. Honoré Bailet, sénateur (RPR) des Alpes-Maritimes, maire de Nice, âgé de soixante-douze ans, qui a subi, le 22 juillet, une lourde opération cardiaque, ont contribué, dans un contexte politique et économique morose, à relancer les spéculations sur la pérennité de la majorité municipale. Replâtrée en septembre 1990 après le départ de l'ancien maire, Jacques Médecin (CNI), celle-ci apparaît, en effet, de plus en plus désenchantée et fragile.

NICE

de notre correspondant régional

Peu d'élus de la majorité municipale cherchent, désormais, à le nier : deux ans après l'accession de M. Bailet aux fonctions de maire de Nice, l'interrègne se révèle de plus en plus ardu. Pour succéder à Jacques Médecin, dès lors que les états-majors politiques avaient écarté un retour aux urnes jugé dangereux face à la menace du Front national, le choix de cet ancien chevillard, placide et humble, s'était, cependant, imposé de lui-même. Parvenu, l'année précédente, au poste de premier adjoint et élu, dans la foulée, sénateur des Alpes-Maritimes, il était «le plus ancien dans le grade le plus élevé». Aux yeux des divers héritiers putatifs de Jacques Médecin, il présentait, de plus, l'avantage de ne faire d'ombre à personne en qualité de simple maire intérimaire.

Force est de constater, aujourd'hui, que cette solution n'était qu'un pis-aller. Il n'était pas aisé, certes, de réussir au pied levé la transition avec le pouvoir fort, sinon absolu, incarné depuis près d'un quart de siècle par Jacques Médecin. La situation financière déplorable laissée par l'ancien maire de Nice a largement accru la difficulté. Aiguillonnée par la chambre régionale des comptes, la *municipalité Bailet a été contrainte* de prendre, aussitôt, des mesures d'économie drastiques, tant pour maîtriser l'endettement de la ville, résultant d'une décennie d'investissements effrénés (1) que pour éponger le passif créé par la gestion erratique des principales associations paramunicipales. Maître d'œuvre intraitable de cette politique : M. Paul Guerrier (sans étiquette), premier adjoint, délégué aux finances, un ancien trésorier-payeur général qui, en la circonstance, a rendu d'inestimables services à M. Bailet.

Quand on serre la vis, on fait des mécontents, dont M. Guerrier est devenu, injustement, le bouc émissaire... En réalité, la municipalité n'a plus de grain à moudre, comme l'a démontré, en mars, le vote du budget primitif pour 1992. Sur un montant global de 3,3 milliards de francs, la section d'investissements ne représentait qu'à peine plus de 20 %. D'où le sentiment de frustration éprouvé par certains élus de la majorité, qui avaient pourtant voté tous les projets de Jacques Médecin, et les critiques qui s'expriment, de divers côtés, sur le thème de *«l'immobilisme de la gestion municipale»*. Selon les résultats d'un sondage d'opinion effectué, récemment, par la SOFRES, à la demande du RPR, 1 % seulement des personnes interrogées estiment que depuis l'élection de M. Bailet comme maire de Nice la municipalité a fait *«un excellent travail»* (*«bon»*, 27 % ; *«médiocre»*, 40 %).

Le maire et les rumeurs

En poste depuis quelques mois, le secrétaire général de la mairie, M. Jean-François Kraft, ancien directeur général des services de la Vendée, est plus particulièrement visé par certains élus, qui se plaignent de ses oukases permanents dans tous les domaines de la vie municipale. L'indisponibilité temporaire de M. Bailet n'a fait qu'aggraver la situation en alimentant les rumeurs les plus diverses. L'une des plus insistantes tend à accréditer l'idée d'une prochaine démission du maire de Nice, qui est formellement démentie par l'entourage de M. Bailet. Celui-ci a d'ailleurs annoncé sa rentrée pour la fin septembre, mais on évoque, aussi, des procédures administratives qui pourraient, à terme, le mettre en cause. Il s'agit, notamment, d'une affaire soulevée par un contribuable niçois, dans laquelle M. Bailet aurait profité de ses fonctions électives pour réaliser une opération immobilière en vendant, opportunément, un terrain personnel.

Il est également question d'une réactivation de l'affaire de la restructuration de la dette de la ville de Nice, qui avait donné lieu, en septembre 1991, à un jugement définitif de la chambre régionale des comptes, exonérant M. Bailet de toute responsabilité. Dans un arrêt pris le mois dernier la Cour des comptes a décidé, en effet, de poursuivre l'information, mais on ignore si son intention est de demander de nouvelles justifications au maire de Nice et, *a fortiori*, si celui-ci serait susceptible, en fin de compte, d'être déclaré «comptable de fait» des deniers de la commune.

Ces bruits et d'autres empoisonnent l'atmosphère niçoise. Ils convergent tous, plus ou moins, vers l'éventualité, agitée sans répit depuis deux ans, d'une élection municipale anticipée. Sauf coup de théâtre imprévisible, on voit mal, pourtant, comment elle pourrait avoir lieu. Mathématiquement, elle est plus que problématique (2) et, politiquement, peu la jugent vraisemblable. Si M. Bailet venait à abréger son mandat, reste l'hypothèse d'un deuxième replâtrage. Les deux députés de la municipalité sortante, Mme Martine Daugreilh (ex-RPR) et M. Ruddy Salles (UDF-PR), tenteraient, probablement, de saisir leur chance ; M. Jean-Claude Rouillot, adjoint (PR) au tourisme, un avocat d'affaires de cinquante et un ans, serait également prêt à jouer sa propre carte ; mais la majorité municipale n'aurait qu'une chance infime de surmonter cette nouvelle et redoutable épreuve.

Une chose est sûre : la mairie de Nice sera à prendre en 1995. A droite, M. Christian Estrosi, député (RPR) des Alpes-Maritimes et premier vice-président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'estime le mieux placé pour s'en emparer. Avec quatre de ses amis, il avait quitté le conseil municipal de Nice, le 9 octobre 1990, en espérant provoquer une nouvelle élection. Depuis cette date, il n'a cessé d'occuper le terrain après avoir créé le Rassemblement pour Nice (RPN), qui revendique mille trois cents adhérents, mais il est concurrencé, dans son propre parti, par M. Pierre Pasquini, député de la Haute-Corse et maire de L'Ile-Rousse. A soixante et onze ans, ce brillant avocat niçois, gaulliste de la première heure, veut boucler la boucle de la carrière politique qu'il avait entamée, en 1947, à Nice, aux côtés de Jean Médecin et à laquelle le fils de celui-ci, Jacques, avait mis un terme en 1965. Autre candidat potentiel : M. Didier Linotte, ancien recteur de l'académie de Nice et délégué national du PR à l'éducation, un proche du maire (UDF-PR) de Cannes, M. Michel Mouillot, et du sénateur (UDF-rad.), M. Pierre Laffitte. Comme M. Pasquini, qui a pris, récemment, la présidence d'honneur de Nice-Demain, M. Linotte a également lancé son association, Réussir Nice.

L'inconnue Le Pen

Malgré son demi-échec aux régionales, le Front national, *«premier parti de Nice»*, nourrit, de son côté, de grands espoirs de l'emporter. M. Jacques Peyrat, conseiller général et conseiller municipal, devrait être son porte-drapeau. A moins que M. Jean-Marie Le Pen ne lui brûle la politesse... Car une échéance préalable, celle des législatives de 1993, décidera, pour une large part, du scénario des municipales. M. Le Pen devrait être candidat dans la troisième circonscription des Alpes-Maritimes, actuellement représentée par *M. Ruddy Salles. En cas de succès*, on ne conçoit pas qu'il puisse se désintéresser de la mairie. Inversement, les législatives sont un passage obligé pour MM. Pasquini et Linotte, qui, l'un et l'autre, envisagent de se présenter dans la deuxième circonscription, l'ancien fief de Jacques Médecin, légué par celui-ci à Mme Daugreilh.

Les velléités de l'avocat niçois ne sont pas du goût de M. Estrosi. *«M. Pasquini*, tranche-t-il, *commet une erreur politique en quittant un endroit où il est bien élu. Il n'est pas question de lui à Nice. En tant que responsable national du RPR, je peux affirmer qu'il ne sera pas investi dans la deuxième circonscription.»* Ces propos ne déplairont pas aux socialistes, qui misent, précisément, sur les divisions de la droite pour tenter de faire bonne figure aux municipales. M. Bernard Tapie ne sera pas leur chef de file : c'était, encore, une rumeur niçoise...

GUY PORTE

(1) La dette de Nice s'élevait, au début de 1992, à près de 5 milliards de francs, soit l'équivalent d'une *fois et demie le* budget annuel. En moins de dix ans, plusieurs grands équipements ont été réalisés par la ville, dont le palais des congrès Acropolis, la station d'épuration Haliotis, le Musée d'art moderne, le nouveau théâtre de Nice, le quartier d'affaires de l'Arénas, etc.

(2) Un tiers des soixante-neuf élus du conseil municipal devraient se démettre de leur mandat, en tenant compte des suivants de liste appelés à siéger en remplacement des démissionnaires.

POINT DE VUE

Georges Marchais découvre l'Amérique

par Claude Llabres

GEORGES MARCHAIS viendrait-il de découvrir, d'un même mouvement, l'Amérique et les vertus de la démocratie pour son parti ? L'avenir dira si ce n'est que leurre pour dissidents ou si le secrétaire général du PCF a enfin touché terre. Mais ce n'est pas l'évolution, même positive, de ses règles de vie interne qui permettra au Parti communiste de renouer avec la société. Les partis politiques ne sont pas jugés sur leurs statuts. Personne ne conteste sérieusement le caractère démocratique du Parti socialiste, mais ses liens avec le «peuple de gauche» ne sont plus ce qu'ils étaient, et si la démocratie régissait la vie interne du Front national, cela ne rendrait pas ce parti moins dangereux. Si des rapports existent entre les règles de fonctionnement des partis et leurs orientations politiques, ces rapports, à l'évidence, ne sont pas mécaniques.

Le problème qui est posé aux communistes français n'est pas statutaire, il est stratégique. La question n'est pas de savoir comment ils vivent *intra muros. Les réponses qui* peuvent encore nous intéresser concernent le rôle *qu'ils* envisagent pour leur parti dans la société.

« Commencer leur travail de deuil »

Ou bien ils persistent dans la *démolition-reconstruction du parti* de toutes les résistances, du parti de toutes les peurs, du parti de tous les refus et, pour cela, ils ont tout intérêt à rester calés sur des concepts et des principes du dix-neuvième siècle. Il y a place, en France, pendant quelques décennies encore, pour un tel parti. Il existe une demande sociale, un vote résiduel *qui, suivant les enjeux, peuvent* situer une telle formation politique entre 5 % et 10 %. Auto-exclus des pouvoirs et des décisions, s'éloignant chaque jour un peu plus d'une vision réaliste et positive du devenir de la société, il ne lui restera, à terme, que sa capacité de nuire.

Ou bien ils décident un change*ment stratégique significatif*. Ils constatent – pour cela, nul besoin d'être savant – que soixante-douze ans de «classisme» et de conception mythique de la classe ouvrière («la classe qui a toujours raison») ont conduit au pire. Ils rompent définitivement avec une vision putschiste, même édulcorée, de la politique et ils s'engagent solennellement à ne plus jamais quitter le camp de la démocratie. Ils affirment clairement que la démocratie est indépassable et ils en tirent jusqu'au bout la conséquence politique majeure : *le choix d'un parti* moderne, ayant une conception civilisée de la politique, dans un pays démocratique, peuplé d'individus libres et cultivés, ne peut être que réformiste, car seule la réforme permet aux individus de rester à tout moment maîtres des rythmes et de l'ampleur des changements.

Les communistes français doivent très sérieusement commencer leur travail de deuil sur la transformation révolutionnaire de la société. En bref, ils doivent faire passer la démocratie et l'individu du domaine de la tactique à celui de la stratégie. Ce travail, qu'accomplissent les ex-communistes italiens, est, chacun le comprend, d'une autre ampleur, d'une *autre exigence, mais aussi d'une* autre ambition que l'évolution «petit bras» des règles statutaires.

Après, pourront commencer les nouvelles pratiques. Les camarades dockers seront invités à respecter le droit de chaque individu à signer avec son employeur le contrat de travail de son choix. L'union politique *de l'Europe sera considérée par les* ex-internationalistes comme une étape positive et un tremplin vers la mondialisation. Après le rêve d'un monde sans classes, qui a viré au cauchemar, on fera rêver, au prochain congrès du parti, avec la nouvelle utopie réaliste d'une ONU, gouvernement du monde, intervenant partout où la faim et la dictature sévissent...

Un tel parti serait-il encore communiste ? Je ne le pense pas. Mais comme je pense que la matrice du congrès de Tours, qui a enfanté les socialistes gestionnaires et les communistes irresponsables, doit être dépassée dans ses contenus comme dans sa dimension hexagonale étriquée, *je crois que la question* du nom du PCF est déjà, à l'image des confidences américaines de son secrétaire perpétuel, une question pour hier.

▶ Claude Llabres, conseiller municipal de Toulouse, ancien membre du comité central du PCF, anime le Forum progressiste.

□ **RECTIFICATIF.** – Dans l'article intitulé «M. Georges Marchais découvre le Nouveau Monde» paru dans nos éditions datées du 13 août, nous avons écrit par erreur que M. Ramsay Clark avait été *attorney general* (ministre de la justice) du président Carter. Il a en fait exercé ces fonctions sous le président Johnson, mais a été l'envoyé spécial du président Carter au moment de l'affaire des otages américains retenus en Iran.

La campagne pour le référendum du 20 septembre

Deux jeunes socialistes plantent le drapeau européen au sommet du mont Blanc

Deux jeunes responsables socialistes, en campagne pour le «oui» à Maastricht, ont hissé, lundi 16 août, le drapeau de la Communauté européenne au sommet du mont Blanc.

Le mont Blanc a été choisi par les militants *«pour le symbole européen qu'il représente»*, car il est *«limitrophe de l'Italie mais également proche de la Suisse, un pays qui a posé sa candidature en mai dernier pour adhérer à la CEE»*. Ils ont précisé qu'ils avaient eu l'occasion, lors de leur ascension, de *«rencontrer des cordées de toute l'Europe»* et de discuter avec elles du traité de Maastricht.

Le Mouvement des radicaux de gauche a annoncé pour sa part, lundi 16 août, qu'il organisera une «tournée des plages» de l'Atlantique et de la Méditerranée, entre le 22 août et le 4 septembre, afin d'exposer sa position pour le «oui» au référendum du 20 septembre.

EN BREF

□ **Le Rassemblement pour l'Europe fédérale dit «oui» à Maastricht.** – Le Rassemblement pour l'Europe fédérale (REF), que préside M. Jean Ordner, affirme dans un communiqué qu'*«il faut approuver le traité de Maastricht, même s'il est insuffisant et rébarbatif»*. Selon le REF, ou bien *«nous souhaitons rester enfermés dans notre identité strictement nationale (...) et nous sommes incapables de résoudre les grands problèmes que nous avons à affronter»*, ou bien, *«pour ces problèmes qui dépassent les nations petites et moyennes, nous sommes prêts à nous unir avec les autres Européens»* et *«nous comptons à nouveau dans le monde»*.

□ **M. Jacques Calvet considère que le «non» est une chance pour l'Europe.** – M. Jacques Calvet, PDG du groupe automobile français PSA, déclare dans *le Figaro* du samedi 15 août, que le «non» au référendum sur le traité de Maastricht serait *«une grande chance pour l'Europe»*. M. Calvet estime que *«si le «non» l'emporte, cela aura un effet d'assainissement considérable (...). L'ultra-libéralisme appliqué sans nuances par les Folamour de Bruxelles entrave nos entreprises dans un monde qui, lui, est sans pitié»*, ajoute-t-il.

□ **M. Gouzes (PS) estime que la saisine du Conseil constitutionnel par M. Pasqua est «une insulte au travail parlementaire».** – M. Gérard Gouzes (PS), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a déclaré lundi 17 août que le recours déposé à l'initiative de M. Charles Pasqua, sénateur RPR des Hauts-de-Seine, devant le Conseil constitutionnel au sujet de la ratification du traité de Maastricht (*le Monde* daté 16-17 août) est *«une insulte au travail parlementaire»*.

Rappelant que *«la révision constitutionnelle permettant la ratification, par référendum, du traité»* avait été adoptée *«à une très large majorité, au-delà des clivages politiques»* et *«après plusieurs dizaines d'heures de débats en commission et en séance publique, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, puis au Congrès de Versailles»*, M. Gouzes se demande comment M. Pasqua *«peut, sans pudeur, saisir le Conseil constitutionnel au nom d'une révision qu'il conteste et qu'il a rejetée»* et *«sur l'application d'un traité qu'il voudrait ne pas voir ratifier»*.

Se déclarant «maire par intérim»

M. Lecat succède à M. Léotard à la tête de la municipalité de Fréjus

A l'unanimité, les trente et un membres de la majorité municipale UDF-RPR de Fréjus (Var) ont élu, lundi 17 août, M. Gilbert Lecat (UDF-PR) au poste de maire, en remplacement de M. François Léotard. Les cinq élus socialistes ont voté blanc. Bien que présents, les trois conseillers du Front national n'ont pas pris part au vote.

Ancien président d'honneur du Parti républicain, M. Léotard avait donné sa démission de tous ses mandats électifs, ne conservant qu'un siège de conseiller municipal de Fréjus, au lendemain de son inculpation, le 29 juin, pour ingérence, trafic d'influence et corruption dans l'affaire de la construction de Port-Fréjus (*le Monde* du 1er juillet). Conseiller général, M. Lecat, qui occupait la fonction de premier adjoint depuis 1983, figure, lui aussi, parmi les inculpés dans cette affaire. Dans un communiqué, la mairie de Fréjus souligne que *«la majorité du conseil municipal a voulu, par son choix, renouveler son soutien à celui qui est, avec M. François Léotard, le maître d'œuvre de Port-Fréjus et de son succès»*.

Après son élection, M. Lecat s'est déclaré *«maire par intérim»*, en souhaitant que M. Léotard *«redevienne le plus tôt possible maire de Fréjus»*. Dans un entretien à *Var-Matin*, le même jour, ce dernier a souhaité un procès rapide et il assuré qu'il établira *«la preuve de la manipulation juridique et politique»* dont il affirme être la cible.

M. Soulier remplacera Yvon Briant au Parlement européen

Yvon Briant, ancien président du CNI, mort dans un accident d'avion en Corse le 13 août (*le Monde* du 15 août), sera remplacé au Parlement européen par M. André Soulier (UDF-PR), conseiller municipal de Lyon, et au conseil régional d'Ile-de-France par M. Albert Magarian (UDF-PR), maire de Montmorency (Val-d'Oise), ses suivants de liste aux élections européennes de juin 1989 et régionales de mars dernier.

M. Soulier a précisé que la notification du gouvernement français au bureau du Parlement de Strasbourg interviendra cette semaine et qu'il *«se pliera à la discipline»* du Parti républicain quant à la détermination de son appartenance à un groupe de cette Assemblée. M. Valéry Giscard d'Estaing siège au groupe des démocrates-chrétiens, alors que d'autres élus du PR sont inscrits chez les libéraux.

La polémique sur l'autoroute A 16

Plusieurs dirigeants des Verts répliquent à M. Lalonde

Le point de vue publié dans *le Monde* du 4 août par M. Brice Lalonde, président de Génération Écologie, sur le projet d'autoroute A 16, avait suscité une première réponse de deux responsables des Verts du Nord-Pas-de-Calais (*le Monde* du 7 août). Trois autres dirigeants du mouvement écologiste ont tenu à répondre à l'ancien ministre de l'environnement.

M. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, écrit notamment : *«L'autoroute A 16 n'est qu'un maillon du second schéma autoroutier adopté en 1986 par le gouvernement Chirac, confirmé et amplifié par le gouvernement Rocard auquel – faut-il le rappeler ? – participait M. Lalonde. Les Verts n'ont jamais cessé de dénoncer un programme imposé par des groupes de pression corporatistes au mépris des règles élémentaires de bonne gestion des finances publiques et du patrimoine collectif. (...) M. Lalonde a approuvé le schéma de M. Faure, son collègue ministre de l'époque. Il n'a pas réagi aux déclarations de ses autres collègues, M. Chérèque et Mme Cresson, lorsque ceux-ci affirmaient qu'il fallait doubler les investissements autoroutiers pour créer du travail et qu'aucun point du territoire ne devait, à terme, être à moins de cinquante kilomètres d'une autoroute. Aujourd'hui, il se prononce contre l'autoroute A 16 avec des arguments qui devraient le conduire à remettre en cause l'essentiel de ce schéma : nous nous en réjouissons, car un désaccord de fond entre nous s'effacerait ainsi !»*

M. Didier Anger, qui est lui aussi porte-parole des Verts, nous a transmis le texte de la lettre qu'il a adressée à M. Lalonde. Il y rappelle que les Verts avaient mis cinq conditions à leur entrée au gouvernement, dont *«l'arrêt des projets autoroutiers à moins de vingt mille véhicules par jour»* et que, celles-ci n'étant pas remplies, ils avaient refusé leur participation. Il en conclut que ce n'est pas à M. Lalonde de *«donner des leçons de pureté écologiste et de fermeté face au gouvernement socialiste»* et il l'invite à *«ne pas dire une chose et faire le contraire : dire qu*[il veut] *l'unité des écologistes et faire tout pour qu'échoue la présidence verte dans le Nord-Pas-de-Calais»*.

M. Guy Hascoët, vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, nous a fait parvenir un «point de vue» dans lequel il écrit : *«M. Lalonde scande le mot «union, union», et ses interventions de «donneur de leçons» travaillent en sens opposé. (...) Le contexte actuel ouvre la perspective d'une stratégie écologiste forte, capable de se placer au cœur des politiques du pays. Cela suppose, d'abord, de rechercher entre les écologistes des contenus novateurs, courageux, à défendre entre 1993 et 1995. La période au-delà de 1995 est cruciale pour les questions internationales ou le nucléaire. (...)*

Il est des temps où l'ambition personnelle doit être mise entre parenthèses. M. Lalonde est-il prêt à stopper ses attaques stériles contre les Verts ? Est-il prêt à se mettre à la recherche d'un accord entre tous les écologistes ? Je n'ai pas oublié qu'il a fallu, contre lui, construire un mouvement écologiste politique et obtenir les succès que l'on sait. Je n'ai pas oublié que, sitôt sorti d'un gouvernement socialiste qui l'avait ressuscité, il n'avait pas de mots assez durs pour qualifier ses ex-partenaires. Ma position est que rien, ni personne, ne peut entraver les justes aspirations de l'opinion publique et des militants. S'il faut situer clairement ce débat au sein des Verts, au sein de Génération Écologie et au-delà de ces deux structures, je fais partie de ceux qui y sont prêts.»

JUSTICE

Après la mort d'un gardien à Rouen

Les syndicats de surveillants de prison lancent un mouvement de protestation

Après le décès, lundi 17 août, d'un surveillant principal de la prison de Rouen (Seine-Maritime) agressé deux jours auparavant par un détenu, les quatre principaux syndicats de surveillants ont appelé à des mouvements de protestation. Les établissements du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie étaient ainsi bloqués, mardi 18 août, en fin de matinée, et des mouvements avaient lieu dans la région parisienne, dans les établissements de la Santé, Fresnes et Fleury-Mérogis. A la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde), bloquée par les surveillants, environ quatre-vingts détenus ont refusé mardi, en fin de matinée, de regagner leurs cellules à l'issue de la promenade. Le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, a demandé lundi 17 août au directeur de l'administration pénitentiaire d'ouvrir *«sans délai»* des discussions avec les organisations syndicales sur la sécurité dans les établissements.

Francis Caron, le surveillant de prison agressé samedi 15 août à la maison d'arrêt Bonne Nouvelle de Rouen (Seine-Maritime), est décédé lundi 17 août des suites de ses blessures. M. Caron avait été attaqué par un détenu à «haut risque» alors qu'il vérifiait la fiabilité des barreaux de la cellule avec une barre métallique. Le détenu, Stéphane Delabrière, l'avait alors frappé à plusieurs reprises avec un couteau artisanal avant de s'emparer de la barre de fer et de le frapper à nouveau. Inculpé et en détention depuis décembre 1991, en attente de jugement pour le meurtre d'un clochard et d'une greffière, Stéphane Delabrière a été transféré dans la soirée dans un autre établissement pénitentiaire. Une information judiciaire a été ouverte.

Dans un communiqué diffusé lundi 17 août, le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Claude Karsenty, qui rend hommage au *«sérieux et à la totale maîtrise de son travail»* de M. Caron, estime que son agresseur *«avait eu un comportement calme en détention qui ne laissait pas présager qu'il pourrait commettre de telles violences à l'égard du personnel»*. La dernière agression mortelle sur la personne d'un surveillant remonte à sept ans. Le 17 avril 1985, un surveillant principal à la prison Montluc de Lyon, Charles Pahon, avait été gravement blessé lors d'un service de nuit par deux détenus. Il était décédé le 27 août 1985 des suites de ses blessures.

L'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP), qui a recueilli 35,35 % des suffrages des surveillants lors des élections professionnelles de 1991, a immédiatement appelé à un *«mouvement anti-violence»* dans les prisons françaises . Dénonçant le *«laxisme insupportable de toute la hiérarchie pénitentiaire et le «je-m'en-foutisme» de la classe politique»*, l'UFAP invite les surveillants à lancer mardi 18 août un mouvement d'une durée illimitée *«avec blocage complet du fonctionnement des établissements»*, *«seul le service minimum devant être assuré»*. Dans une lettre ouverte adressée au garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, le secrétaire général de l'UFAP, M. Gilles Sicard, demande l'ouverture sans délai d'une négociation sur le dossier de la sécurité et la création de *«structures ou établissements spécialisés afin de purger la détention normale de ses éléments dangereux qui la pourrissent et entretiennent le climat de violence qui règne depuis de trop longues années»* .

Le syndicat Force-Ouvrière (32,48 % des suffrages lors des élections de 1991), qui a adopté un ton plus modéré, appelle pour sa part à une journée *«prisons mortes»*, mardi 18 août, *«en signe de deuil»*. Dans une lettre adressée au président de la République, son secrétaire général, M. Serge Alberny, rappelle, *«sans vocifération ni esprit récupérateur et partisan»*, *«la pénibilité et l'extrême dangerosité de la mission quotidienne qui échoit au personnel de surveillance»*. Force-Ouvrière demande la réinstauration des régimes progressifs de détention, *«du quartier de haute sécurité pour les détenus hors-la-loi de la procédure pénale et de l'application des peines, jusqu'à l'extension des centres ou des camps de détention semi-ouverts pour les détenus de très bonne conduite présentant des gages de réadaptation dans la société»* .

L'UGSP-CGT (11,55 % des voix en 1991), qui estime que l'agresseur du surveillant de Rouen aurait dû être reconnu malade mental et *«placé en milieu psychiatrique lourd»*, appelle pour sa part à des *«mouvements décidés démocratiquement avec les personnels»* et l'Union syndicale pénitentiaire (USP, 10,8 %), qui demande la mise en place de quartiers spécialisés pour les détenus *«à hauts risques»*, appelle à un mouvement de protestation. Des blocages ont eu lieu lundi 17 août dans plusieurs établissements pénitentiaires, à Rouen, bien sûr, mais aussi à Loos-lez-Lille, Douai, Béthune, et Gradignan.

Le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, a demandé lundi 17 août au directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Claude Karsenty, d'ouvrir *«sans délai»* des discussions avec les syndicats de surveillants *«sur la situation des établissements pénitentiaires»*. Le directeur de l'administration pénitentaire, qui souligne que cette décision fait suite aux engagements pris par M. Vauzelle lors de ses entretiens avec les représentants des organisations syndicale, précise qu'une enquête administrative est en cours afin de déterminer les conditions dans lesquelles s'est produite cette *«odieuse agression»* .

«Trop de laxisme»

ROUEN

de notre correspondant

«Trop de laxisme, pas assez de sécurité dans l'établissement...». Devant la porte de la maison d'arrêt Bonne-Nouvelle de Rouen, la vingtaine de surveillants qui forment à tour de rôle le *«piquet de blocage»* n'en finit pas d'égrener la liste de tous les maux de la prison qui, selon eux, ont coûté la vie à leur collègue Francis Caron.

Dès lundi matin 17 août, l'ensemble du personnel surveillant de la maison d'arrêt avait déclenché un mouvement de grève, empêchant toute activité. Les familles n'ont pas pu entrer dans l'établissement. L'amorce d'un difficile dialogue entre elles et les surveillants n'a débouché que sur quelques invectives. La détermination des gardiens de prison, prêts à attendre une intervention des CRS pour dégager les accès, n'a pu qu'aviver l'inquiétude des familles. *«S'il y a une révolte, les «petites peines» et les «libérables» risquent d'être entraînés»*, confie une mère de détenu.

C'est justement ce manque de distinction entre les prisonniers qui exaspère les surveillants. La surpopulation carcérale n'est pas mise en avant : il y a sept cents détenus pour neuf cents places à Rouen, *«selon les critères de l'administration»*, précise-t-on toutefois. Stéphane Delabrière, le meurtrier de Patrice Caron, incarcéré à Rouen pour deux autres meurtres commis au Havre en 1990 et 1991, faisait partie des quelque vingt-cinq détenus particulièrement signalés (DPS) présents à Bonne-Nouvelle. Ce qui accroît la colère d'un surveillant : *«Il n'avait pas sa place ici et devait être placé dans un établissement spécialisé. Mais il n'en existe aucun!»*.

Avec ses collègues, il conteste l'efficacité *«d'un soi-disant service médico-psychologique régional»* de la maison d'arrêt de Rouen. *«En fait*, ajoute t-il, *c'est une infirmerie renforcée qui ne fonctionne que le jour.»* En vrac, les psychiatres et les psychologues font l'objet d'amères critiques : *«Lorsqu'un détenu est énervé, ils lui font jouer une partie d'échecs. Pendant une heure. Mais après, ils s'en vont.»*

Sans réclamer la réouverture des QHS (quartier, de haute sécurité), qui sont *«peut-être d'une autre époque»*, les gardiens de la prison Bonne-Nouvelle souhaiteraient au moins des structures qui s'en rapprochent. Dans l'immédiat, disent-ils, *«nous exigeons que les sondages des barreaux dans les cellules soient effectués par deux surveillants»*. C'est en effet au cours d'une de ces visites, qui permet de vérifier si le détenu ne cherche pas à s'évader, que Francis Caron a été tué.

ÉTIENNE BANZET

RELIGIONS

Mgr Glemp et les «brailleurs» de la lutte anti-sida

Devant 300 000 personnes réunies au sanctuaire marial de Czestochowa, le 15 août, Mgr Jozef Glemp, primat de Pologne, s'est livré à une violente attaque des *«amateurs brailleurs»* qui essaient de lutter contre le sida et *«installent de force des centres pour les sidéens au milieu de zones d'habitation»*.

Cette allusion aux *«brailleurs»* vise le concert de rock qui avait lieu le jour même au stade de Varsovie, au profit d'un établissement pour enfants séropositifs, organisé par une association de soutien aux drogués et le ministère de la santé, soutenu par le président Walesa et le premier ministre, Mme Hanna Suchocka.

Le sida, a ajouté le primat de Pologne, *«est un mal qui prend sa source (...) dans la négligence des principes moraux, l'incontinence sexuelle et la drogue»*.

[Manifestement, Mgr Glemp ignore que l'histoire a tourné, dans son pays, mais aussi dans l'Eglise, où le discours de compassion à l'égard des malades du sida n'est plus tenu seulement par des progressistes échevelés et où des prélats très proches du pape, comme les cardinaux O'Connor de New-York et Lustiger de Paris, ont créé eux-mêmes ces centres d'accueil pour séropositifs et sidéens qui provoquent la colère de leur collègue polonais. – H. T.]

EN BREF

□ **Un commerçant assassiné en Corse.** – Dominique Siacci, âgé de quarante-six ans, un commerçant de Corbara, en Balagne (Haute-Corse), a été assassiné dans la nuit de lundi 17 à mardi 18 août de plusieurs coups de fusil de chasse. Cet assassinat est le vingt-cinquième observé depuis le début de l'année dans l'île, en proie à une vague de criminalité. Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, doit présider mercredi 19 août un conseil interministériel consacré à l'île.

ENVIRONNEMENT

La France des panneaux

L'enlaidissement des agglomérations par les pancartes commerciales fait réagir les élus, les responsables de l'équipement et les annonceurs

La France, qui se targue d'être la perle touristique de l'Europe, est-elle guettée par la laideur? Routes, autoroutes, rues commerçantes, entrées d'agglomérations et franges villageoises sont jalonnées par une multitude de panneaux publicitaires, qui sollicitent l'attention de l'automobiliste ou du piéton, masquent les paysages et donnent de l'Hexagone une bien piètre image.

Selon les annonceurs eux-mêmes, les seules pancartes commerciales plantées le long des principales artères, notamment aux portes des villes, sont au nombre de 250 000. Mais chacun ajoute sa touche à ce qui est devenu une véritable pollution visuelle. Les hôteliers, les restaurateurs, les gérants de stations-service, les grandes surfaces s'annoncent, le long de la moindre route de campagne, par des pancartes tapageuses.

Les responsables de l'équipement ont eux-mêmes multiplié les panneaux réglementaires presque jusqu'au délire : sur les 60 derniers kilomètres de l'autoroute du Nord arrivant à Paris, on dénombre 350 dispositifs d'information. Les sociétés d'autoroute croient bien faire en signalant les points les plus remarquables surgissant à l'horizon. Régions, départements et communes rivalisent d'imagination pour vanter par affiches leurs atouts.

Mais comme chacun veut étaler son message et crier plus fort que les autres, c'est la cacophonie. Les touristes étrangers en sont choqués et les Français commencent à s'irriter. Au ministère de l'équipement, ministre et chefs de service conviennent que le seuil du supportable a été dépassé. Ils envisagent de *«paysager les autoroutes»* et de reconquérir les entrées d'agglomération. Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, admet que les paysages urbains et ruraux requièrent une protection législative. Celle-ci devra comporter, à l'évidence, le nettoyage des routes et des boulevards, ces vitrines de la France.

Sentant le vent tourner, la chambre syndicale de l'affichage a pris les devants. En mai, elle a signé avec Mme Royal une «charte de qualité» que le ministre a préféré qualifier de «code de bonne conduite». Les professionnels s'engagent à enlever les panneaux installés *«dans les paysages naturels»* et à en diminuer le nombre *«dans les petites villes et les villages»*. M. Jean Thill, président du syndicat, annonce la disparition de quinze mille supports d'ici au 1er juin 1993, soit 6 % du parc actuel. Le ministère de l'environnement lui a demandé de faire le point dès le mois de décembre, à mi-parcours.

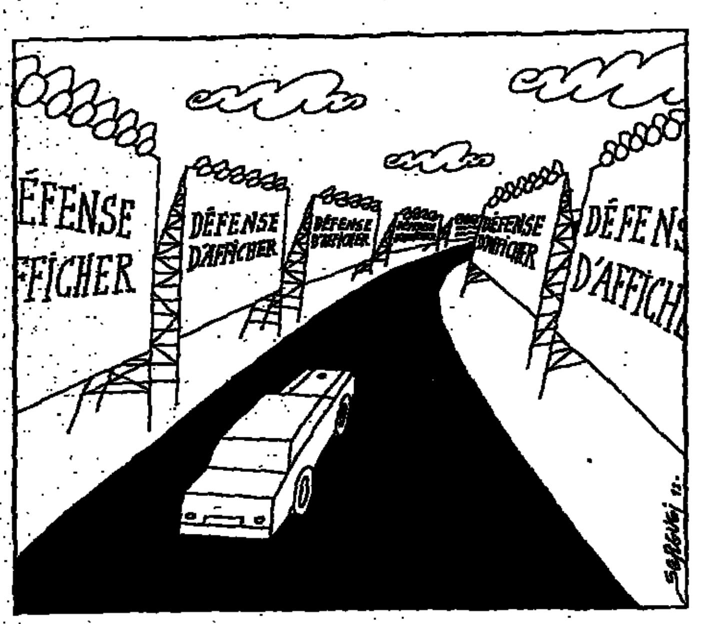
Les annonceurs n'ont pas la conscience tout à fait tranquille. Ils savent que si leurs 160 firmes et leurs 10 000 employés réalisent 6 milliards de chiffre d'affaires par an, ce n'est pas seulement en raison de leur savoir-faire commercial et d'une conjoncture longtemps favorable. La loi qui régit leurs activités leur a ouvert d'extraordinaires facilités dont elles ont usé et abusé.

Le règne de l'anarchie

Ce texte sur l'affichage publicitaire, préparé dès 1971, présenté en 1978 au Parlement par M. Michel d'Ornano, alors ministre de l'environnement, discuté pied à pied, voté en 1979, puis appliqué à partir de 1983, est à la fois méticuleux sur la forme (trente-cinq pages de code) et fort libéral sur le fond. Il pose, en principe, que chacun a le droit de faire de la publicité. Puis il fixe quelques règles pour protéger le cadre de vie. En vérité, seuls les monuments et sites classés sont préservés. Tout le reste du territoire peut être «agrémenté» soit de panneaux, soit d'enseignes et de préenseignes de tailles diverses. Décentralisatrice par anticipation, la loi laisse toute réglementation éventuellement plus contraignante à la volonté des maires, auxquels, par ailleurs, elle donne le droit de prélever une taxe. Autrement dit, les édiles avaient tout intérêt à laisser faire.

Dix ans après son début d'application, on peut faire le bilan de la loi d'Ornano. Pour les paysages, le résultat est devant les yeux. Pour les annonceurs, leur chiffre d'affaires a quintuplé. Les communes s'adjugent 300 millions de francs de taxe annuelle. Quant aux particuliers qui louent leurs terrains ou leurs pignons, ils s'adjugent 1,3 milliard de francs par an.

Mais les maires, qui aujourd'hui se gendarment, font d'édifiantes découvertes. Les panneaux non conformes à la loi ou carrément illégaux sont légion : à Douai, leur proportion est de 37 %. A Nantes, elle atteint près de 40 %. Lorsqu'on a voulu nettoyer les routes menant aux sites des Jeux olympiques d'hiver, c'est par centaines qu'on a pu faire arracher, en dehors des agglomérations, les panneaux abusifs. Mais aucun préfet n'a osé faire remarquer aux élus que les affiches vantant les mérites de leur terroir contreviennent souvent elles-mêmes à la loi.



Tout abus trouve un jour sa limite. Les panneaux de réclame sont devenus si nombreux, notamment aux entrées des agglomérations – qui sont des points de passage obligés et offrent des terrains disponibles – que les annonceurs n'arrivent plus à les louer. Leur taux d'utilisation n'est que de 65 % et les prix menacent de s'effondrer. Pour les professionnels les plus visés, deux actions devenaient impératives. D'une part, effacer les irrégularités les plus choquantes avant que l'opinion et les autorités ne les y contraignent et, d'autre part, réduire le nombre des supports pour mieux les situer et mieux les louer. Ce faisant, les grandes sociétés espèrent accentuer la concentration de la profession en cours depuis une décennie.

Au souci des annonceurs et du gouvernement répondent à présent les préoccupations de certains maires. Pour tempérer les excès publicitaires, la loi leur offre la possibilité de créer un groupe de travail *ad hoc*, puis, sur ses recommandations, de voter un règlement communal. Un millier de communes auraient décidé de suivre cette procédure. Elle implique de laborieuses négociations avec les annonceurs. Ceux-ci affirment aujourd'hui y être disposés.

Le casse-tête des maires

Paris avait montré l'exemple en 1983. Bien que fort libéral, le règlement adopté n'a pas donné lieu à un débordement d'affiches, d'abord parce que son application a été suivie de près, ensuite parce que les espaces disponibles sont rares. On compte, dans la capitale, 11 000 panneaux, auxquels il faut ajouter environ 4 000 supports municipaux, 60 000 pancartes de signalisation publique et plus de 100 000 enseignes. Ces 400 000 mètres carrés d'information et de publicité contribuent à l'animation des artères parisiennes.

En revanche, dans les métropoles régionales où les terrains libres et les murs aveugles ne manquent pas, la situation est beaucoup moins rose. Les villes touristiques comme Nice, Cannes et Biarritz sont assaillies par les poseurs de panneaux et, de toute manière, les maires ne peuvent exercer leur pouvoir réglementaire que sur leur propre territoire. Or, ce sont souvent les communes périphériques qui – aux portes de l'agglomération – supportent l'inflation des réclames les plus criardes. Ainsi, Chambéry va adopter un règlement qui doit effacer 300 des 650 affiches de la ville. Mais qui «nettoiera» les 14 kilomètres de route la séparant d'Aix-les-Bains? .

M. Jean-Marie Bockel, le maire de Mulhouse, a inclus dans son projet municipal un plan de réglementation de la publicité, malgré l'échec d'un projet antérieur lancé en 1983. Sur les 750 panneaux actuels, 40 % devraient disparaître, mais déjà les exploitants les déménagent dans les communes de banlieue. A Nantes, M. Daniel Asseray, adjoint à l'urbanisme, est optimiste. Il a fait adopter, avec l'accord des annonceurs, un règlement applicable en 1983. Là encore, près de 40 % des 2 400 affiches de la cité devraient s'effacer. La municipalité donne l'exemple en sabrant une partie de ses propres supports. Ici le mouvement semble faire tache d'huile, puisque les communes voisines ont mis en route la même procédure.

C'est la ville de Douai, dans le Nord, qui paraît la plus en pointe dans ce combat. Au terme de huit ans de discussions avec les professionnels locaux, un règlement de publicité avait été enfin adopté en 1989. Il appliquait la loi *«le plus largement possible»*. Mais après deux ans d'expérience, le maire, M. Jacques Vernier, et ses adjoints estiment qu'ils ont été roulés. Ils ont découvert que 133 des 358 panneaux apposés dans leur ville en pleine réhabilitation ne sont pas conformes ou sont illégaux. D'où un gros coup de colère et des mises en demeure assez raides, afin de *«nettoyer le paysage publicitaire»*. La plupart des annonceurs sont en train d'obtempérer, sauf la société Giraudy – dont le PDG, M. Jean Thill, est aussi président du syndicat national – qui attaque la ville devant le tribunal administratif.

En conséquence, M. Jacques Vernier est résolu à faire adopter par son conseil municipal un nouveau plan qui réduira le parc des annonceurs de 70 %. En même temps, il s'efforce de limiter les implantations anarchiques de zones commerciales aux portes de sa ville par l'entremise d'un syndicat groupant vingt et une communes de la région.

Mais pour quelques vigoureuses opérations de reconquête d'agglomérations, que d'abandons! Comme dit un spécialiste du paysage, *«on ne peut pas demander à des maires d'être héroïques. Il faut amender le texte de 1979 qui est à la fois trop compliqué et trop laxiste»*. Mme Ségolène Royal, qui prépare un projet de loi sur le paysage, aura-t-elle l'aplomb d'y inclure cette difficile et nécessaire réforme?

MARC AMBROISE-RENDU

INITIATIVES

UNESCO Headquarters – Paris

seeks candidates, nationals of its Member States, for three vacancies (of three years duration)

1. CHIEF, AUDIO-VISUAL DIVISION (OPI-047)

To be mainly in charge of promoting UNESCO's ideals, priorities and actions through audio-visual media.

Candidates should possess :

- University degree or equivalent, if possible in the field of communication ;
- A minimum of 10 years experience in television production ;
- Solid knowledge of video technology ;
- Assessed managerial and negotiating capacities and knowledge of relevant legal regulations ;
- Good knowledge of international TV markets ;
- Ability to speak, understand, and write in English and French ; knowledge of other languages an asset.

2. CHIEF, DIVISION OF PUBLIC RELATIONS AT HEADQUARTERS (OPI-077)

To be mainly in charge of organizing public events at UNESCO Headquarters in Paris.

Candidates should possess :

- University degree, if possible in public relations, or the equivalent ;
- Minimun 10 years experience of organizing cultural events ;
- Professional contacts with cultural institutions (museums, art galleries, etc.) ;
- Five years experience in cultural sponsoring ;
- Management and organizational skills, creativity and ability to take initiative ;
- Ability to speak, understand and draft in English and French ; knowledge of other languages an asset.

3. EXECUTIVE RADIO PRODUCER (OPI-078)

To be mainly in charge of promoting UNESCO's ideals, priorities and actions through the medium of radio.

Qualifications required include :

- University degree or equivalent, preferably in communication ;
- Minimum 10 years experience in radio production and distribution at the international level ;
- Professional contacts with media organizations and individuals ;
- Organizational and administrative abilities ;
- Ability to speak, understand and write in English and French ; knowledge of other languages an asset.

Initial net annual salary and allowances: approximately US $81,000 exempt from all direct taxation.

A detailed CV with photograph should be sent to ;

UNESCO
Chief, Human Resources Development Division
7, place de Fontenoy – 75700 Paris, France

No later than 28 August 1992, quoting OPI references. Only selected candidates will receive a reply.

Nous sommes un important **Conseil Général** dans le Sud-Est de la France. Nous recherchons

Directeur de Cabinet

Votre mission consiste à suivre les affaires réservées du Président, à assurer les relations régulières avec les Conseillers généraux, les maires, et les élus régionaux et nationaux. En outre, il vous appartient de mettre en œuvre la politique de communication du **Conseil Général**. A ce titre la Direction de la Communication vous est rattachée.

De formation supérieure (ENA - Grandes Ecoles - Université...), vous avez une expérience de plusieurs années dans la fonction publique, dans un poste similaire, ou de Directeur de Cabinet d'un parlementaire. Garant de l'image du Président, vous êtes un homme de rigueur et de communication, prêt à vous investir fortement dans une fonction qui requiert le goût du Service public et le goût de l'excellence. Réf. 13/261 M

Directeur de la Communication

Rattaché au Directeur de Cabinet du Président, vous élaborez la stratégie de communication institutionnelle et politique du Département. Vos objectifs : valoriser les réalisations du **Conseil Général**, développer sa notoriété et son rôle dans un climat d'ouverture et d'échanges, auprès de l'ensemble de l'environnement local. Vous assurez également la coordination, au plan de la communication, des différentes entités qui agissent dans notre Département.

De formation supérieure du type Grande Ecole Commerciale, Sciences po, Université..., âgé de 35 ans au moins, vous possédez une expérience dans une fonction similaire, acquise de préférence dans le domaine de la Communication politique. Votre expérience vous a permis de maîtriser parfaitement l'ensemble des techniques de communication. Réf. 13/260 M

Les postes sont situés dans une grande ville du Sud-Est.

Merci d'adresser lettre, cv, photo sous référence choisie (à noter sur courrier et enveloppe)
79/83 rue Baudin - 92309 Levallois Perret Cedex.



BERNARD JULHIET *RESSOURCES HUMAINES*
Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

THYSSEN **HÜNNEBECK FRANCE**

FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE ALLEMAND SPÉCIALISÉ DANS LES MATÉRIELS DU BTP

Recherche

POUR SON SIÈGE AU NORD-EST DE PARIS

UN CHEF COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

Il aura de sérieuses références ainsi qu'une excellente connaissance de l'informatique. Il participera au comité de direction et assurera les responsabilités, avec ses assistants, de :

* La comptabilité générale
* La trésorerie
* La facturation
* Les déclarations sociales et fiscales
* La gestion du personnel
* Les salaires

La pratique de la langue allemande est un plus.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo et prétentions à : HÜNNEBECK FRANCE. M. Lannoye - BP 10. 77290 Mitry-Mory.



Le groupe CGI est un des leaders mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie Informatique.

- 4000 personnes
- C.A.: 2 milliards de francs
- 50 implantations en Europe et en Amérique du Nord

CGI INFORMATIQUE

Rédacteurs Techniques

Rattaché à nos Divisions Génie Logiciel et Ingénierie Interne, vous prendrez la responsabilité de chaînes complètes d'élaboration, de fabrication et de maintenance des documentations techniques qui accompagnent des produits considérés comme des standards mondiaux.

Diplômé de l'enseignement supérieur, votre première expérience de rédaction de manuels techniques dans le domaine informatique vous a convaincu de l'importance de documents bien pensés et bien réalisés.

Vous savez communiquer avec des équipes d'ingénieurs de haut niveau. Vous êtes également attiré par le lancement et le contrôle de la fabrication des documents. Enfin, vous êtes prêt à évoluer au sein d'un groupe de dimension internationale. Bilinguisme français - anglais apprécié.

Merci d'adresser lettre, et C.V. en précisant la référence MRT. 892. à Madame Dominique Jamet

CGI INFORMATIQUE - 30, rue du Château des Rentiers, 75640 Paris Cedex 13
ou directement sur minitel 3614 code CGI INF, tapez AVENIR

ON N'EST JAMAIS TROP SÉRIEUX

Notre filiale **SA LE MONDE IMPRIMERIE** recherche un(e)

COMPTABLE

rattaché(e) au Comptable principal et en collaboration avec les services de la maison mère, votre mission comprend deux volets :

- ***comptabilité générale, auxiliaire et analytique :*** **établissement des journaux, contrôle des comptes ;**
- ***assistance trésorerie :*** **émission des règlements, suivi de l'état périodique de trésorerie.**

25 ans environ, titulaire du bac Gestion, vous avez une expérience, au minimum, de 3 ans environ en comptabilité. Organisation, fiabilité, esprit d'équipe, telles sont les qualités que nous exigeons pour ce poste polyvalent.

Adresser votre dossier de candidature, sous la référence **LM/005, à la Direction du personnel du *Monde*, Gestion des emplois, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.**

---

36 15 LM

Grâce à 3615 LM,
5 000 cadres ont envoyé leur candidature par Minitel.
Grâce au Minitel, 200 entreprises ont reçu vos candidatures.



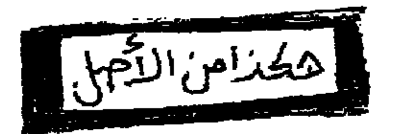
Le Monde
PUBLICITE

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74



Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

« Une seule mort deviendra alors réalité, la mort cérébrale... »

Un entretien avec le professeur Henri Kreis, qui fait le point sur les espoirs et les problèmes des transplantations d'organes chez l'homme à l'occasion du quatorzième congrès international, à Paris, consacré à cette nouvelle discipline

Organisé à la mémoire de Jean Hamburger, l'un des pionniers mondiaux des greffes d'organes récemment décédé, le quatorzième congrès international de la Société de transplantation réunit, du 16 au 21 août à Paris, trois mille médecins, chirurgiens et chercheurs, spécialistes de cette discipline en pleine mutation.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le professeur Henri Kreis, cinquante-cinq ans, chef du service de néphrologie et président du département de transplantations d'organes de l'hôpital Necker (Paris), par ailleurs président du comité organisateur de ce congrès, dresse un bilan des espoirs, mais aussi des nombreux problèmes sociaux soulevés par cette nouvelle discipline.

« On a pris l'habitude, depuis une dizaine d'années, de vanter les succès obtenus en matière de transplantations d'organes, grâce à l'utilisation de la ciclosporine, un médicament immuno-suppresseur qui permet de mieux maîtriser les phénomènes de rejet. Depuis peu, d'autres substances immuno-suppressives, comme le FK506 sont apparues. Quels sont les succès à attendre de la recherche fondamentale ?

– Ce quatorzième congrès international sera marqué par de nouveaux et très importants résultats dans le domaine de l'induction de tolérance, c'est-à-dire dans les moyens permettant de faire accepter de manière définitive à un organisme donné – celui du receveur – des tissus étrangers et ce, sans l'aide de médicaments immuno-suppresseurs. Cet objectif correspond à quelque chose de fondamental. C'est, sans exagération le Graal des transplanteurs. Or, nous pouvons dire cette année que nous avons fait un grand pas dans ce domaine. C'est important pour les greffes pratiquées à partir d'organes provenant d'un donneur humain. Mais c'est aussi très important pour les greffes d'organes qui seraient pratiquées à partir d'animaux, les xenogreffes.

– Quels sont, schématiquement, les moyens permettant d'obtenir cette induction de tolérance ?

– Il s'agit de faire en sorte que les structures caractéristiques d'un organisme (antigènes) ne soient plus perçues comme « étrangères » par l'organisme receveur. Cela permet de faire l'économie des thérapeutiques immuno-suppressives et de toutes leurs complications. Il y a actuellement deux grandes approches prometteuses de ce problème.

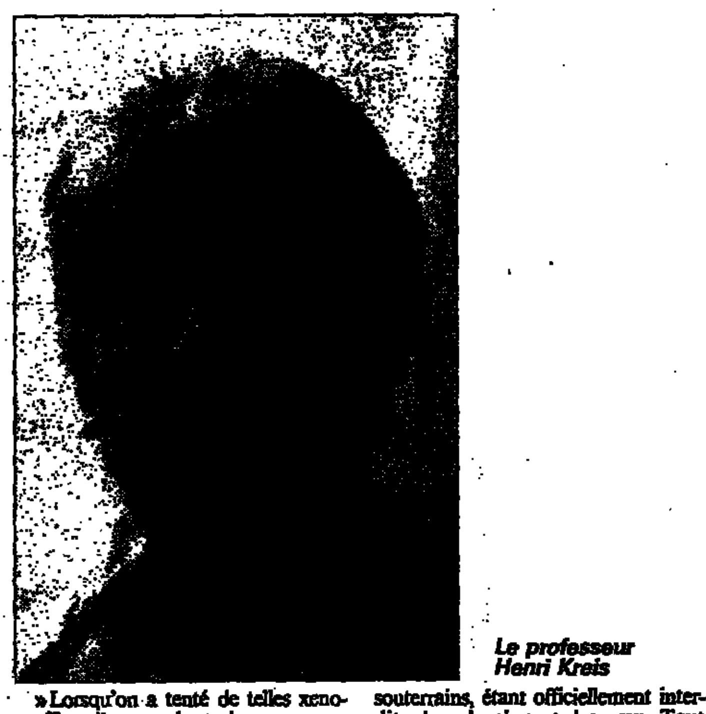
» La première consiste à pratiquer, avec un certain nombre de précautions expérimentales, des greffes de cellules du donneur au sein du thymus du receveur (greffes intrathymiques). Le thymus est le lieu où certaines cellules du système immunitaire, les lymphocytes, sont « éduquées ». En procédant ainsi, on peut dire que ces lymphocytes sont « éduquées » à reconnaître les antigènes étrangers, ceux des tissus du donneur, comme n'étant pas différents de ceux de l'organisme du receveur. Des résultats tout à fait prometteurs ont été obtenus avec des cellules de moelle osseuse et des cellules du pancréas. C'est très intéressant et relativement facile à mettre en œuvre. Nous sommes sur le point de réaliser ces expérimentations sur l'homme. Les résultats fondamentaux sont satisfaisants.

» La seconde approche est celle récemment publiée dans l'hebdomadaire britannique *The Lancet*. Elle se fonde sur l'observation que la tolérance peut être plus aisément obtenue quand il existe un échange cellulaire entre donneur et receveur, quand certaines cellules, les cellules dendritiques, de l'un vont « coloniser » celles de l'autre et réciproquement. L'idée, ici, est de faciliter cet échange, ce microchimérisme. En toute hypothèse, ces deux grandes voies pourraient modifier considérablement les données scientifiques actuelles, relancer de manière très importante les perspectives des greffes d'organes d'animaux chez l'homme.

« Coup médiatique »

– Il y a peu, on annonçait à grand fracas la greffe réussie, aux Etats-Unis, d'un foie de babouin chez un homme. Où en est-on aujourd'hui ?

– Cette première peut, par certains aspects, être considérée comme un « coup médiatique » à la veille du congrès de Paris. Il s'agit d'une greffe d'un foie de babouin chez un malade qui souffrait d'une forme grave d'hépatite virale très active. Une greffe de foie classique n'était pas possible : le virus aurait, en effet, infecté le greffon, alors qu'il ne pouvait infecter un foie de singe. Cette situation justifiait, d'un point de vue éthique, ce geste chirurgical. Il s'agissait d'une question de vie ou de mort. Aujourd'hui, le malade va bien, ses fonctions hépatiques sont rétablies. Mais le recul est trop faible pour parler de succès.



Le professeur Henri Kreis

» Lorsqu'on a tenté de telles xenogreffes, il y a vingt-cinq ans aux Etats-Unis, certains malades ont pu survivre pendant plusieurs mois. A plusieurs égards, cette première apparaît prématurée. Cela dit, il s'agit d'une étape importante, qui peut apporter d'utiles enseignements ; l'audace chirurgicale peut parfois être payante.

» A mon sens, l'avenir n'est pas aux transplantations d'organes de singes, tant pour des raisons pratiques (on ne peut élever ces animaux que très difficilement et ils ne se reproduisent pas en captivité) qu'éthiques (ils sont très proches de l'homme et le fait de les sacrifier pour obtenir des organes soulèverait de très vives réactions). Tout le monde pense aujourd'hui qu'il faut plutôt s'orienter vers le porc, qu'il s'agisse des reins, du foie ou du cœur.

– Comment expliquer un tel intérêt pour les greffes d'organes d'animaux, alors que les greffes d'organes humains fournissent, tout compte fait, de très bons résultats ?

– Différents problèmes sont soulevés par l'utilisation des organes humains. Si on prélève des organes – le rein – chez des donneurs vivants, on ouvre la porte à tous les trafics, c'est-à-dire à l'installation de circuits commerciaux avec intermédiaires. Ces trafics sont très nombreux et on a tort de croire qu'ils n'existent que dans le tiers-monde. De plus, ils sont souterrains, étant officiellement interdits dans la plupart des pays. Tout cela se développe, d'autre part, au détriment des malades receveurs, car les vendeurs sont les personnes les plus pauvres, les moins bien soignées, avec, en l'absence de contrôles, tous les risques de transmission de pathologies virales.

– Pourquoi la communauté médicale ne s'oppose-t-elle pas à ces trafics que vous condamnez et qui ne peuvent exister qu'avec le concours de médecins et de chirurgiens consentants ?

– Attention ! Quelques individualités ne forment pas ce que vous appelez la communauté. La communauté des transplanteurs s'oppose avec force à de tels trafics. La Société internationale de transplantation a pris formellement position contre la vente des organes humains. On aurait, certes, pu aller plus loin. Si des médecins et des chirurgiens étaient convaincus d'avoir participé à de telles opérations, ils seraient exclus de toutes les sociétés de transplantation. Ainsi, une exclusion récente s'est produite d'un spécialiste anglais jugé et condamné dans son pays.

– Toutefois, si de tels trafics existent avec une telle fréquence, les spécialistes médicaux doivent bien savoir qui, parmi eux, y participe. Qu'en est-il pour la France ?

– Je suis à peu près convaincu qu'en France il n'y a pas de vente d'organes humains provenant de donneurs vivants. Si, malgré tout, il y en a eu, ce ne peut être qu'une exception, de loin en loin. Cela dit, personne ne peut exclure que, dans un circuit qui n'a rien à voir avec celui de la transplantation, un chirurgien fasse une greffe de rein en réunissant dans une clinique privée un donneur et un receveur ; c'est tout le problème des donneurs vivants : ils peuvent court-circuiter les réseaux officiels de la transplantation.

– Comment se situe véritablement la France dans un tel contexte ?

– L'une des caractéristiques du système français est d'avoir fait en sorte que les transplantations soient interdites dans le système de santé à but lucratif. Ce n'est certes pas une garantie absolue, mais tout de même, les équipes hospitalo-universitaires ne trouvent pas dans l'argent une motivation au développement de cette activité. Le privé a toutefois très envie de pratiquer aujourd'hui des transplantations d'organes.

» La France a, par ailleurs, été l'un des premiers pays à se doter d'un cadre associatif – France-Transplant – ayant initialement pour but d'harmoniser au mieux les échanges d'organes d'un point de vue médical. Aujourd'hui, la mission essentielle de France-Transplant est d'assurer la transparence des interventions, le suivi des résultats et le contrôle du respect d'une certaine éthique. Tout cela impose une restructuration informatique, afin que nous soyons fiables et exhaustifs.

Donneurs vivants et collecte cadavérique

– A quoi tient, malgré tout, la très faible proportion en France des prélèvements d'organes effectués sur des donneurs vivants ?

– C'est un phénomène très intéressant. Il n'y a jamais eu sur ce point de mot d'ordre. En pratique, tout s'est passé comme si l'ensemble des transplanteurs français étaient tombés d'accord sur le fait que les prélèvements de rein sur des personnes vivantes posaient trop de difficultés et qu'il convenait de privilégier au maximum les prélèvements sur des cadavres. Nous sommes ainsi, en France, à de très bons niveaux de collecte cadavérique.

– Peut-on, face aux Etats-Unis et à ce qui se passe dans de nombreux pays du tiers-monde, imaginer que l'on puisse développer un cadre éthique européen des greffes d'organes ?

– Sur les grands principes, tout le monde est d'accord, mais tout se complique quand on entre dans le détail. Ainsi, l'interdiction officielle de la vente d'organes humains ne pose aucun problème. Mais, dès que l'on veut interdire à l'échelon européen la transplantation à partir de donneurs vivants, nous entrons dans des discussions sans fin. De la même manière, les directives de l'Organisation mondiale de la santé sur les transplantations d'organes nous ont conduits à diminuer les exigences éthiques pour parvenir à un consensus.

– A vos yeux, les prélèvements de tissus humains sont-ils, d'un point de vue éthique, assimilables à des prélèvements d'organes ?

– Il n'y a pas, à mon sens, de différence de principe, mais il est vrai que les prélèvements de tissus ont deux particularités. En général, ces tissus ne serviront pas directement à sauver la vie d'un malade ; d'autre part, il n'existe pas, pour les tissus, de système équivalant à celui de France-Transplant. Aucune transparence n'existe, d'autant que ces tissus sont utilisés dans le système privé à but lucratif ou traités par des firmes commerciales... Il faut ici, impérativement, remettre de l'ordre. Ces prélèvements ont pris une telle ampleur – on se sert des vaisseaux, des articulations, de la peau, etc. – que nous avons décidé de nous intéresser à ces questions en établissant des liens avec un organisme qui s'appellerait France-Tissus.

» Nous avons, en outre, émis quelques critiques, formulé quelques amendements pour que, dans la future loi sur la bioéthique, les tissus humains soient considérés comme des organes. L'idéal, bien sûr, serait que leur utilisation ne se fasse pas dans le secteur privé. Ce sera très difficile, ne serait-ce que parce qu'il s'agit de prothèses vasculaires ou de moelle osseuse.

– Ne craignez-vous pas que cette multiplication des prélèvements sur les cadavres humains soit de nature à nuire à l'image altruiste du prélèvement d'un organe à des fins thérapeutiques ?

– Le principal problème posé est, à mon sens, celui de l'utilisation du cadavre humain dans sa totalité. Il ne faut pas que les prélèvements multiorganes conduisent à faire disparaître le cadavre, ni à le mutiler extérieurement. La société n'est pas prête à voir disparaître ses cadavres ; il faut des enterrements, des funérailles... Cela dit, il y a techniquement des moyens d'utiliser des organes et des tissus provenant du corps humain tout en respectant les désirs de la société. Il faut des règlements, des limites ; il faut que l'on s'entoure de garde-fous ; il faut aussi souligner à quel point il est beau et bon d'utiliser le corps humain pour sauver, pour faire vivre, pour rendre la dignité à des malades.

Centralisation des refus

– Etes-vous dans la même logique quand vous dénoncez la loi Caillavet et quand vous voulez la mise au point d'un refus explicite des dons d'organes ?

– La loi Caillavet n'était pas une loi éthique, mais un texte pragmatique déclarant que le cadavre appartenait à la société, étant entendu qu'un individu pouvait de son vivant s'opposer à de telles dispositions. Je ne suis pas contre ce dispositif, si l'on prend les moyens pour que chacun connaisse véritablement les termes de la loi. Cela implique une information permanente bien faite et répétée et impose aussi de donner à chacun la possibilité de dire « non » de manière fiable et certaine. Notre projet d'expression centralisée et automatisée des refus est aujourd'hui entre les mains du ministre de la santé et de l'action humanitaire. Au fond, le problème de la transplantation n'est pas celui du don d'organes. Il s'agit de savoir si nous voulons des transplantations en sachant qu'il faut des organes humains. Depuis dix ans, le nombre de greffes n'a cessé d'augmenter. Cette pratique concerne un nombre croissant d'individus.

» Si nous parvenons à induire, demain, des tolérances tissulaires, cela va être fabuleux. La transplantation concernera tout le monde ; on pourra réaliser des greffes d'organes chez des gens âgés, multiplier les interventions, pallier de multiples déficiences. Tout cela soulèvera d'énormes pénuries d'organes, sauf – bien sûr – si l'on parvient à passer à des greffes d'organes de porc. Mais, même dans ce cas, de nombreux problèmes surgiront, dans la mesure où l'on fera faire un bond considérable dans l'avancée de l'espérance de vie. Ainsi, un infarctus à soixante-quinze ans pourra être traité par transplantation cardiaque... Une seule mort deviendra alors réalité, la mort cérébrale. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU

BIBLIOGRAPHIES

L'archéologie explique l'histoire

PENDANT plusieurs siècles, l'abbaye de Saint-Denis (sur le territoire de l'actuelle commune de Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis) a joué un rôle essentiel pour la monarchie française et a été une des plus grandes puissances économiques du royaume. Il semble qu'elle fut créée par Childebert, le troisième des quatre fils de Clovis, roi de Paris de 511 à 558. Mais un sanctuaire et un cimetière chrétiens – ce dernier ayant succédé à une nécropole païenne – ont dû être établis sur le site très vite après la fin des persécutions en 312.

D'abord modeste, l'église a été reconstruite à plusieurs reprises, de plus en plus grande, de plus en plus belle, jusqu'au monument actuel voulu et commencé par Suger, abbé de 1122 à 1151. L'abbaye encore petite a contribué à asseoir le pouvoir des Mérovingiens. Ce qui lui a conféré la capacité de « légitimer » les rois des trois dynasties qui ont fait la France. Au fil des siècles, c'est à Saint-Denis que l'on conservait les insignes de la royauté, que le souverain venait chercher l'oriflamme (une sorte de porte-bonheur) avant de partir à la guerre, qu'il se faisait enterrer : à de très rares exceptions près, tous les rois ont été ensevelis dans la basilique, les Mérovingiens, les Carolingiens y compris Charles Martel (vers 688-741), qui n'était pourtant « que » maire du palais mais qui a été la souche de la deuxième dynastie et les Capétiens jusqu'à Louis XVIII (1755-1824).

Bien entendu, de si grands services étaient récompensés : ainsi l'abbaye a-t-elle reçu pendant des siècles des terres, d'autres abbayes, des pièces d'orfèvrerie, des droits, etc., tous présents qui lui ont donné une incroyable richesse.

Ruses et faux des abbés

L'histoire de Saint-Denis mérite donc que l'on s'y intéresse si on veut comprendre la progression de la royauté française. C'est désormais possible... et même agréable grâce au livre *Saint-Denis, la montée des pouvoirs* qu'Anne-Marie Romero vient d'écrire dans la collection « Patrimoine au présent » publiée conjointement par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites et les Presses du CNRS. L'ouvrage, très instructif, n'est jamais ennuyeux. Il est précis, clair, alerte et très joliment illustré. Et on se délecte en lisant l'histoire des ruses et des faux qu'ont faits les abbés successifs pour justifier leurs prétentions spirituelles et temporelles.

Dans la même collection, vient aussi de sortir *le Pont du Gard, l'eau dans la ville antique*, de Guilhem Fabre, Jean-Luc Fiches, Philippe Leveau et Jean-Louis Paillet. Ce livre, lui aussi, est très agréable à lire. Le lecteur le plus étranger à l'histoire antique comprend tout de suite que l'eau fait partie de la conception des urbanistes romains, pour les besoins vitaux de la population certes, mais aussi pour la beauté et l'agrément de la ville. Il est aussi à même d'apprécier la technique des ingénieurs hydrauliciens romains. Partout dans les territoires dépendant de Rome, ceux-ci sont capables d'amener l'eau, par simple gravité, à des dizaines de kilomètres du point de captage grâce à une succession de tunnels, de canaux ouverts, d'aqueducs qui, en se moquant des caprices de la topographie, courent et serpentent entre collines et vallées.

Dans ce volume, comme dans celui sur Saint-Denis, les illustrations sont nombreuses : photos, cartes et schémas, gravures anciennes et charmantes concourent en effet à éclairer la lecture qui, déjà, n'a rien de rébarbatif.

Jargon ésotérique

Les quatre auteurs ont tellement réussi leur livre qu'on se demande comment trois d'entre eux – qui ont tous participé à de récentes et savantes études du pont du Gard – ont pu rater à ce point l'autre livre très récent consacré au même sujet, *l'Aqueduc de Nîmes et le pont du Gard, archéologie, géosystème, histoire*, publié par le CNRS associé au conseil général du Gard. On ne comprend pas, en effet, à quel public est destiné ce dernier livre : à des amateurs de livres grands et chers, comme le fait supposer son apparence de belle présentation, son format et son prix ? A une petite poignée de spécialistes comme le suggèrent le jargon ésotérique et le style confus des textes ?

En attendant de trouver la réponse à cette question, ne boudons pas le plaisir que donne heureusement la lecture de l'autre livre.

YVONNE REBEYROL

▶ ***Saint-Denis, la montée des pouvoirs*, d'Anne-Marie Romero ; 128 pages, 120 F.**

▶ ***Le Pont du Gard, l'eau dans la ville antique*, de Guilhem Fabre, Jean-Luc Fiches, Philippe Leveau et Jean-Louis Paillet ; 128 pages, 120 F.**

▶ ***L'Aqueduc de Nîmes et le pont du Gard, archéologie, géosystème, histoire*, ouvrage collectif sous la direction de Guilhem Fabre, Jean-Luc Fiches et Jean-Louis Paillet ; 400 pages, 430 F.**

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

Ecologie en caisson

Biosphere 2 peut-elle être qualifiée de scientifique ? Eventuellement, mais sous réserve de très sérieux changements, estime un comité d'experts

LE 25 septembre 1991, près de Tucson (Arizona), quatre hommes et quatre femmes s'enfermaient pour deux ans – ils y sont toujours – dans une serre de verre et d'acier étanche de 1 hectare, en compagnie de trois mille huit cents espèces différentes de plantes et d'animaux. Ainsi débutait Biosphere 2, une expérience aussi médiatisée que contestée (1). Fabuleux laboratoire géant d'écologie pour les uns, escroquerie de mégalomane pour d'autres, Biosphère 2 provoquait une violente polémique.

Dans l'espoir de couper court aux critiques, Edward Bass, le milliardaire texan qui finance le projet, a sollicité l'expertise d'un « comité scientifique consultatif » qui vient de publier son premier rapport, plutôt sévère. Le *« bon potentiel »* de cette entreprise, *« courageuse et visionnaire »*, est totalement gâché par un manque de rigueur scientifique généralisé, estiment en substance les membres de ce comité, composé de huit chercheurs américains spécialistes de l'environnement et présidé par Thomas Lovejoy, secrétaire adjoint aux affaires extérieurs de la Smithsonian Institution de Washington.

Vers « l'immortalité cosmique »

Lancé quelques années plus tôt à grand renfort de déclarations claironnantes, Biosphere 2 représentait, selon ses promoteurs, l'un des grands projets scientifiques et technologiques du siècle, à l'instar du programme américain Apollo de conquête de la Lune des années 60. Biosphere 2 et ses successeurs devaient préfigurer les futures colonies humaines de l'espace. John Allen, directeur général de la société Space Biosphere Ventures (SBV), et initiateur du projet, n'hésitait pas à donner dans la science-fiction la plus débridée.

A l'avenir, l'humanité pourrait atteindre *« l'immortalité cosmique »*, en multipliant dans tout l'univers des bulles de vie à l'image de Biosphere 2. Elle pourrait ainsi *« se déplacer librement à travers les milliards d'années-lumière de l'espace »*, tirant son énergie de sources multiples comme *« les trous noirs et l'anti-matière »*, écrivait Allen en 1986 dans un petit ouvrage intitulé *Space Biospheres*.

De telles billevesées auraient pu inquiéter les chercheurs. Mais l'ampleur des moyens financiers jetés dans l'entreprise par Edward Bass amena certains d'entre eux à participer à l'élaboration du projet. C'est ainsi que M. Ghillean Prance, directeur des jardins botaniques royaux de Kew Garden, près de Londres, et Walter Adey, directeur du laboratoire des systèmes marins de la Smithsonian Institution, furent consultants pour la réalisation des « biotopes » censés représenter, dans la serre d'Arizona, la forêt tropicale, les océans et les marais. Très vite, cependant, Walter Adey se retirait, déçu, estimant que la science n'était pas au premier rang des préoccupations des promoteurs du projet.

A leur décharge, il faut reconnaître que ces derniers n'ont jamais caché que Space Biospheres Ventures, société privée exploitant Biosphere 2, est un organisme à but lucratif. Les quelque 750 millions de francs investis à ce jour par Edward Bass dans le projet sont censés lui rapporter. Par le biais du tourisme notamment, le concept de « biosphère » ne semblant pas, contrairement aux espoirs des dirigeants de SBV, intéresser la NASA.

Dans ces conditions, il était impératif pour eux de présenter Biosphere 2 comme un *« système biogéochimique »* autosuffisant. Une sorte de bulle terrestre parfaite, capable de faire vivre sans problèmes, sur Mars ou ailleurs, ses huit occupants tous vêtus de combinaisons rouges à la manière des héros de *Star Trek*. Seul un tel « challenge » était susceptible d'attirer les touristes.

Sur le plan du marketing, en tout cas, la réussite semble totale : avant même que les « bionautes » n'intègrent leur bulle, deux cent cinquante mille visiteurs payants étaient déjà venus chaque année pendant cinq ans s'extasier devant le gigantisme du chantier. Mais il devint vite évident que, pour obtenir ce résultat, les promoteurs du projet avaient quelque peu tordu le cou à la véracité des faits.

L'ère des soupçons

Un peu étonnée d'apprendre qu'une femme de l'équipe était sortie de la serre et hospitalisée d'urgence pour une blessure au doigt, la presse américaine se déchaîna quand elle apprit qu'une centrale électrique de 5 mégawatts alimentait une machinerie complexe dans les sous-sols de Biosphere 2. Une enquête parue dans le magazine new-yorkais *The Village Voice* révéla même le passé de John Allen, qui, dans les années 70, avait fondé une sorte de phalanstère de tendance New Age (2), dont fit partie Edward Bass.

Les scientifiques du comité Lovejoy ne sont pas vraiment choqués de constater que la serre est moins « étanche » que ne le prétendent ses promoteurs. Certes, le fait de l'avoir caché au public a affecté la *« crédibilité scientifique »* du projet. *« Dès le début*, estiment-ils, *il aurait dû être plus clair que Biosphere 2 nécessite des sources d'énergie externes pour sa climatisation. »* Toutefois, cela ne constitue pas un problème majeur pour les chercheurs, dont l'objectif n'est pas forcément de disposer d'un *« système biogéochimique complètement clos et capable de faire vivre des humains »*, mais, d'abord, d'*« apprendre comment un tel système peut fonctionner »*.

Cela peut nécessiter éventuellement des échanges avec l'extérieur, à condition, toutefois, qu'ils soient rigoureusement contrôlés. Etait-ce vraiment le cas ? La question peut se poser puisque le rapport Lovejoy propose qu'un *« protocole explicite »* soit rédigé, codifiant la sortie d'échantillons pour analyse ou l'introduction dans la serre *« de gaz, d'espèces biologiques, d'équipement, de matériel ou de nutriments »*.

Aucun « plan scientifique » sérieux

Cet impératif de rigueur scientifique, souvent négligé, est souligné à plusieurs reprises, dans différents domaines, par les membres du comité. *« Depuis le début du projet, il n'y a pas eu de plan scientifique bien développé et écrit »*, déplorent ces experts. Et de réclamer la rédaction d'un programme *« qui fixe des priorités en matière de recherche pour le projet en cours et les projets futurs, comporte des budgets détaillés, fixe des objectifs à court et à long terme, établisse les méthodes à employer, anticipe les résultats possibles et leur signification »*. Par ailleurs, *« la récolte des données et leur exploitation devrait être codifiée avec précision. »*

A cet égard, les dirigeants de Space Biosphere Ventures ont une *« conception excessive »* de leur droit de propriété sur l'information scientifique éventuellement recueillie, estiment les auteurs du rapport. *« Une étroite interaction avec la communauté scientifique est essentielle pour obtenir une haute qualité de résultats »*, soulignent-ils. Il convient de *« considérer comme une haute priorité »* la publication des résultats *« dans des revues scientifiques reconnues soumettant leurs articles au contrôle des pairs »*.

Evoquant des accusations d'anciens employés de SBV qui mettent en cause la validité de certaines données, ils recommandent, en outre, *« la mise en place de procédures formelles permettant de s'assurer que tous les résultats publiés sont exacts et corrects »*.

Mais la partie la plus virulente du rapport porte sans doute sur les qualités de l'équipe de Biosphere 2, dont les membres étaient tous présentés comme des *« chercheurs »* ou des *« biologistes »* par les promoteurs du projet. Les bionautes *« ont une expérience scientifique limitée, et, à l'exception d'un médecin, aucun n'est du niveau du doctorat* (PhD level) *»*, soulignent, sans pitié, les membres du comité Lovejoy.

Reconnaissant qu'il n'est pas forcément essentiel que les occupants de la serre soient des chercheurs de haut niveau, ils estiment cependant que *« des scientifiques devraient se trouver sur place, sur le site »*, pour diriger leur travail. Ils proposent une *« réévaluation de la structure de direction »* et la création d'un poste de directeur scientifique, indépendant des responsables de la société SBV.

« Toutes les remarques et recommandations du rapport seront transmises immédiatement. Deux articles scientifiques sont déjà en préparation », et le poste de directeur scientifique sera créé rapidement, assure Edward Bass dans une lettre à Thomas Lovejoy. Reste qu'avec la réputation qu'ils ont désormais acquise, les responsables de Biosphere 2 devront probablement avancer de sérieuses garanties de bonne volonté pour qu'un scientifique connu prenne le risque d'accepter cette fonction.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) *Le Monde* du 12 avril 1989 et notre supplément « le Monde Radio-télévision » daté 6-7 octobre 1991.

(2) Courant en vogue dans certains milieux aux Etats-Unis, dont les adeptes recherchent une nouvelle « pureté » au travers d'un mélange d'écologie plus ou moins bien comprise et de scientisme teinté d'occultisme.

CARNET DU Monde

Naissances

– Kath et Jean-Hugues COËZY

sont heureux d'annoncer la naissance de

Bethany,

le 31 juillet 1992, à Manchester.

– *Isabelle* CALABRE
et
Laurent MAJOU

font part de la naissance de leur fils

Gabriel-Hugo,

le 13 août 1992.

– Joël, Nathalie
et
Pierre-Yves MARTINEZ

sont heureux de faire part de la naissance de

Hugo,

le 13 août 1992.

57, rue du Maréchal-Leclerc,
94229 Saint-Maurice.

Mariages

– M. et Mme Michel LE DORZE,
M. et Mme Claude CHAREAU,
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Estelle et Olivier,

qui aura lieu le 22 août 1992, à Kerfourn (Morbihan).

31, rue Saint-Eloi,
56920 Kerfourn.
12, avenue du Chemin-Vert,
95290 L'Isle-Adam.

Décès

– Le docteur Charles Péan,
M. et Mme Paul Briant,
Mme Gautey,
Leurs enfants,
Leurs petits-enfants,
Ainsi que toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Yvon BRIANT,

de son épouse,

Nathalie,
née Péan,

et de leur fils

Hugues.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 19 août, à 14 h 30, en la basilique Notre-Dame de Folgoët (Finistère).

Les familles ne recevront pas de condoléances et remercient tous ceux qui prendront part à leur peine.

– Le président,
Le vice-président,
Les cadres
Et tous les collaborateurs du Groupe NRJ,
ont la douleur de faire part du décès de

Nathalie BRIANT,
directeur général du Groupe NRJ,

survenu accidentellement le 13 août 1992.

Les obsèques auront lieu le mercredi 19 août, à 14 h 30, en la basilique Notre-Dame de Folgoët, près de Brest.

Nathalie, nous ne t'oublierons jamais.

– Les membres du comité directeur du CNI
ont la douleur de faire part du décès de

Yvon BRIANT,
député au Parlement européen,
conseiller régional d'Ile-de-France,
président du CNI.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le mercredi 19 août 1992, en la basilique Notre-Dame de Folgoët, Lesneven (Finistère).

Centre national des indépendants et paysans,
170, rue de l'Université,
75007 Paris.

(*Le Monde* du 15 août.)

– M. et Mme Maurice Durieux,
ses parents,
Mme Alain Durieux,
son épouse,
M. Laurent Durieux,
son fils,
Mme Jean Richard,
sa belle-mère,
Les familles Cacan, Delvalle, Durieux, Fournier, Grigorieff, Guerault, Klares, L'Yavanc, Molinier et Poux,
ses cousins, parents et alliés,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alain DURIEUX,

survenu en son domicile de Villemoisson-sur-Orge, le 14 août 1992, à l'âge de quarante-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 17 août, dans l'intimité familiale, au cimetière de Villemoisson-sur-Orge (Essonne).

Une messe sera célébrée à son intention, le dimanche 13 septembre, à 9 h 30, en la chapelle Saint-Joseph, place Campanile (le Plateau), à Villemoisson-sur-Orge.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons peuvent être faits à l'Association pour la recherche contre le cancer, 94811 Villejuif Cedex.

8, rue Henri-Poincaré,
92110 Clichy.
120, rue de la Paix,
91360 Villemoisson-sur-Orge.

[Alain Durieux était entré au journal, en 1980, en qualité de typographe-linotypiste. *Le Monde*, où ses compétences professionnelles étaient appréciées de tous, présente à sa femme et à son fils ses plus sincères condoléances.]

– Mme René Echard,
son épouse,
Ses parents,
Et ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René ECHARD,

survenu le 12 août 1992.

Chemin de Canohes,
66500 Prades.

– Blanche,
sa femme,
Viviane et Eric,
ses enfants,
Olivier, Sacha, Antoine, Caroline, Juliette et Nicolas,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

Fernand HAZAN,
homme de culture,
pionnier de l'édition d'art,
fondateur des Editions de Cluny en 1934
et des Editions Hazan en 1946.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

(*Lire page 18.*)

– Florence Hertz et Anne Zribi-Hertz,
Gérard, Isabelle et Thomas Zribi,
Véronique Vaquette,
Claude et Nicole Hertz,
Et tous ceux qui l'aimaient,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Anne-Marie HERTZ,

survenu à Montreuil-sous-Bois, samedi 8 août 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

On peut envoyer des dons à l'Institut Curie, 8, rue Louis-Thuillier, Paris-5e.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Marie-Madeleine JACQUEMONT,
née Thépénier,

survenu le 8 août 1992.

Les obsèques religieuses à Penmarch (Finistère) et l'inhumation à Cervon (Nièvre) ont eu lieu dans l'intimité familiale.

De la part
De Maurice Jacquemont,
son mari,
De ses enfants Marie, Françoise et Pierre,
Et de ses petits-enfants,

Château de Courcelle,
91190 Gif-sur-Yvette.

– Ses parents,
Ses enfants,
Sa famille,
Et tous ses amis,
font part du décès de

Jacques POMAREDE,

le 6 août 1992.

– Anna et Robert Sigelle,
Marc et Franck Sigelle,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Mme Balla SOKOL,

leur mère et grand-mère, le 10 août 1992, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu le 14 août, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Pierre de Léotard,
née Jacqueline Monnier,
son épouse,
M. et Mme Michel Barnérias,
M. et Mme Bernard Chauvin,
M. et Mme Joseph de Léotard,
M. Christian de Léotard,
Mme Inès de Léotard,
M. et Mme Laurent de Léotard,
ses enfants,

M. et Mme Jacques de Léotard,
M. et Mme Jean-Jacques Blanco-Carlotti,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre de LÉOTARD,
ancien député de Paris,
ancien conseiller municipal de Paris,
ancien conseiller général de la Seine,

rappelé à Dieu, le 12 août 1992, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, après une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Morbier (Jura), le 14 août.

Une messe sera célébrée ultérieurement en l'église de Louveciennes (Yvelines).

30, rue de Montbuisson,
78430 Louveciennes.

[Né le 6 juillet 1909 à Bordeaux, Pierre de Léotard, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, commence sa carrière comme publiciste. C'est au lendemain de la seconde guerre mondiale qu'il entre en politique en tant que directeur du bureau politique du Parti de la réconciliation française (jusqu'en 1960). Député de la Seine, élu dans le deuxième secteur, sous l'étiquette « Rassemblement des gauches républicaines » en juillet 1951, élu conseiller municipal de Paris en 1953, il est réélu député en janvier 1956, mais battu en novembre 1958. A la suite de l'indépendance de l'Algérie, Pierre de Léotard devient secrétaire général du Mouvement d'entraide et de solidarité pour les Français d'outre-mer, fonction qu'il exerce jusqu'en 1964. Il échoue aux élections législatives, à Paris, en 1962 et en 1967.]

– Mme Sabina Zlatin,
son amie,
M. Georges Rutschmann,
son frère,
M. et Mme Michel Macheret,
son beau-frère et sa sœur,
M. Willi Rutschmann,
son frère,
Mme Claire Kalifa,
sa filleule,
Ses neveux, nièces,
Et toute la famille,
ont l'infinie douleur de faire part du décès du

docteur Yvette RUTSCHMANN,

survenue le 17 août 1992, dans sa soixante-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église réformée de Paris-Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e, le vendredi 21 août, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, à 17 h 15.

Selon les vœux de la défunte, les fleurs seront remplacées par des dons à l'Association du musée-mémorial d'Izieu.

46, rue Madame,
75006 Paris.

– M. Michel Carmona,
Mme Marie Szalay
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Anne-Marie SZALAY,

survenu le 14 août 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe sera célébrée ultérieurement.

109, rue du Bac,
75007 Paris.

– Pierre Weill,
président de la SOFRES,
Et l'ensemble du personnel,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie

Anne-Marie SZALAY,
directeur de la communication.

Remerciements

– Mme Berthe Jaudel,
La famille Jacob,
très touchés des marques de sympathie à l'occasion du décès de

Mme Ida BLOCH,

vous adressent leurs plus vifs remerciements.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, le 19 août 1987,

Bernard MANGIN

disparaissait à Calicut (Inde).

Une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Tous ceux qui l'ont connue et aimée penseront tout particulièrement à

Micheline MARTIN-WAMBERG,

en ce septième anniversaire de sa mort.

De la part de
Mme Fernande Schasir,
sa mère.

CULTURE

CINÉMA

L'enfance des frères

Tandis que les frères Coen préparent « The Hudsucker Proxy » ressort le film qui les a révélés, « Blood Simple »

NEW-YORK

correspondance

Donnant sur un parc de l'Upper West Side new-yorkais, l'immeuble où habitent les frères Coen (*Blood Simple, Arizona Junior, Miller's Crossing, Barton Fink*) est cossu mais la porte ressemble à une entrée de service. Elle est, en fait, privée – avec eux, il ne faut jamais croire tout à fait ce que l'on voit. A l'intérieur, une bohème chaleureuse. Sur une étagère, une série de volumes reliés : les *story-boards* de tous leurs films. Le tandem Coen – dit «les Frères» – est désormais familier au public français. Cheveux longs, brune asperge montée en graine, Joel (le plus âgé) réalise. Cheveux courts, blond et fluet, Ethan produit. Ils écrivent ensemble. Frères siamois joints, non par la hanche mais par la tête, avec un ruban de vingt-quatre images/seconde, ils ont un numéro de duettistes bien au point, leurs acteurs se disent souvent *«dirigés en stéréo»*. Joel a le rire caverneux d'un baryton enrhumé, celui d'Ethan se situe entre chacal et crécelle.

Leur sentiment quant à la ressortie de *Blood Simple*? *«C'est du juvénile fait maison, avec un petit budget.»* Persuadé que sa femme (Frances McDormand) a une liaison avec son barman (John Getz), propriétaire d'un restauroute, Marty (Dan Hedaya) engage un détective privé (Emmet Walsh), d'abord pour la surveiller puis pour la tuer, elle et son amant. Suant, puant, philosophe pour café du commerce à ses heures, le détective, marron comme il convient, prend la prime de dix mille dollars et tue... le mari – aux amants de se débrouiller avec le corps. *«On voulait un peu pervertir le cliché de «la femme et l'amant qui veulent se débarrasser du mari»*, avance Joel. Adultère, meurtre, revanche et trahisons, le scénario de *Blood Simple*, inspiré, disent les frères, par les romans de Dashiell Hammett et James Cain, est plus tarabiscoté que celui du *Faucon maltais*.

Le film a été tourné en majeure partie au Texas... *«et ici, dans cet appartement, dans cette pièce*, dit Ethan. Il trouve *Blood Simple «mieux tourné, et plus intéressant, visuellement, qu'*Arizona Junior. *Tous autant que nous sommes, y compris Barry Sonnenfeld, directeur de la photo sur les deux, et passé depuis réalisateur* (La Famille Addams), *sommes devenus plus... conservateurs.» «On était assez fêlés, à l'époque»*, commente Joel.

Le premier plan du film l'indique déjà, caméra à ras de terre au beau milieu d'une autoroute. Là où, tradition du polar oblige, on attend un montage rapide et dynamique, la caméra demeure immobile. Et l'inquiétude grandit à mesure que dure le plan, et le silence commence à peser. *«Absence de musique*, précise Ethan, *mais présence des sons ambiants orchestrés au synthétiseur à la manière d'une partition. C'est comme... Je ne peux pas le dire, ça fera terriblement prétentieux.» «Mais non, vas-y»*, insiste Joel. Ethan : *«C'est comme dans la première symphonie de Brahms. Juste le tambour...»* Joel : *«Tu as raison, c'est horriblement prétentieux.»*

Naissance d'un style

Audace de l'inconscience – et naissance d'un style, assez proche, en somme, de ces films d'horreur qu'affectionnent les frères, autant que les polars de gare dans lesquels, plus fort que Raspoutine, un homme pendu, suspendu, empoisonné, le crâne à moitié défoncé, refuse cependant de mourir. D'où cette scène de *Blood Simple* – une séquence d'un quart d'heure sans dialogue – où le barman trouve son patron mort ; persuadé que sa maîtresse, épouse du bistrotier, est l'assassin, il enfourne le corps dans sa voiture, le porte jusqu'au milieu d'un champ pour l'enterrer, découvre que le cadavre n'en est pas un, lui fend la tête à coups de pelle et l'enterre. Mais le mort-pas-mort s'efforce de sortir de sa tombe... La scène a été tournée, au grand dam des voisins, dans le jardin du chef opérateur à Long Island – *«et c'est Ethan qui s'agite sous terre*, précise Joel, *nous n'avions pas les moyens de faire revenir Dan Hedaya»*.

Le scénario terminé en 1981, *Blood Simple* aura mis quatre ans à naître. Un an pour trouver l'argent, près d'un an et demi de tournage et finitions. Presque un an pour trouver un distributeur. Et un de plus pour sortir effectivement. Pour convaincre les commanditaires potentiels, les frères Coen et Barry Sonnenfeld tournent une bande annonce de deux minutes – *«assez abstraite»*, selon Joel – qui, paraît-il, n'a rien à voir avec le film terminé. L'accent est mis sur des moments d'action, *«juste pour indiquer notre manière d'envisager les choses»*. Des avocats, des médecins, et même leurs parents, seront les premiers commanditaires.

Blood Simple sera rejeté par tous les studios, mais pris en distribution par Circle Releasing, un indépendant basé à Washington. Le succès critique (festivals) puis commercial est tel que les studios reviennent au galop. Steven Spielberg, qui se souvient avoir commencé, lui aussi, avec des bouts de ficelle, prend contact avec eux, ainsi que Hugh Hefner, patron de *Playboy*, qui les invite dans sa Playboy Mansion. *«Il n'a pas assisté à la projection*, dit Ethan, *il était dans les étages, en proie à une crise cardiaque. On s'est donc retrouvés avec un groupe de jeunes femmes et de messieurs d'un certain âge en tenue de jogging. Jamais connu pire public.»* Joel : *«On n'est même pas resté pour revoir le film. On est allé visiter la baraque.»* Ethan : *«Ça valait bien trois ans de disette!»* Les frères resteront fidèles à Circle, une poignée de main aura suffi. *«L'argent ne compte pas pour eux*, déclarait alors Barry Sonnenfeld, *sinon pour faire des films. Ils ne voudront jamais* [collaborer avec quelqu'un qui] *aura le pouvoir de leur dire ce qu'ils doivent faire. Ils pourraient gagner davantage en travaillant pour un studio, mais je ne pense pas qu'ils le feront jamais.»*

«Zéro pointé sur toute la ligne, Barry», s'exclame Joel.

En effet, le prochain film des frères Coen, *The Hudsucker Proxy*, sera co-produit par la Warner (pour les Etats-Unis) et Polygram (le reste du monde). *«C'est une sorte de conte de fées avec, pour personnages principaux, un homme qui décroche la présidence d'une grande entreprise dans le New-York des années 50, le fondateur et ancien président de cette entreprise et le très méchant conseil d'administration.»*

Film de studio, avec effets spéciaux, *The Hudsucker Proxy* sera cher. *«Cher pour nous*, dit Ethan. *En fait, il correspondra au budget moyen de Hollywood. Presque toute l'histoire se passe dans les étages d'un gratte-ciel new-yorkais, reconstruit en studio. Pour des raisons diverses – parfois volontairement, parfois involontairement, – les gens ont tendance à tomber de la fenêtre du dernier étage. Et nous les suivons. Ce qui complique les choses... Hudsucker est «un film de studio» dans la mesure où il a besoin d'un studio pour être produit.»*

Il aura pour producteur Joel Silver, l'homme des Schwarzenegger et autres *Die Hard*, qui, passionné, a obtenu l'accord avec Warner puis négocié l'association avec Polygram. C'est lui qui gardera le contrôle du produit fini? *«Non, Warner et Polygram financent puis distribuent, mais c'est nous, à travers notre compagnie, qui produisons et fabriquons, qui avons le final cut. La seule obligation étant de trouver, pour les rôles principaux, un trio d'acteurs acceptable par toutes les parties en présence.»*

Deux des acteurs sont déjà choisis : Tim Robbins (*The Player, Bob Roberts*) et Jennifer Jason Leigh. Pour le rôle du patriarche-fondateur, Warren Hudsucker, on parle de Jack Nicholson ou de Paul Newman. Mais là, du coup, les deux frères se taisent. En stéréo.

HENRI BÉHAR

L'Eté festival

Solti, sans ombre

Suite de la première page

C'est là qu'intervient le doigté de Sir Georg. Car Karajan était le patron à vie de la Philharmonie de Berlin. Car l'orchestre berlinois a désormais comme directeur artistique Claudio Abbado. Car c'est Solti, pas Abbado, qui a pris en main l'Automne salzbourgeois. Et c'est encore Solti, quatre-vingts ans, qui s'est, cette année, retrouvé dans cette situation préoccupante : diriger deux fois *la Femme sans ombre* de Richard Strauss, en avril, avec la Philharmonie de Berlin alors qu'il venait de l'enregistrer avec la Philharmonie de Vienne pour Decca et que la reprise, cet été, se fait évidemment avec les mêmes Viennois (dernière représentation : le 26 août).

Une solution? *«Le suicide. Un compromis n'existe pas. Et en même temps, c'est exaltant de travailler comme ça. Les deux orchestres sont totalement différents, totalement magnifiques. Quand on passe de l'un à l'autre, on joue le même opéra et ce n'est pas le même opéra. Encore une année comme ça, un* Falstaff *que je dirigerai pour le centenaire –* Falstaff *a été créé en février 1893. Après, je ne sais pas, personne ne sait, la crise économique touche le monde entier, on trouve de plus en plus difficilement les financements privés. Dans deux ans...»*



« J'aurais travaillé en enfer »

KARSH/MAPRESS

« N'était-ce pas Abbado qui devait diriger Boris Godounov au festival de Pâques 1994?

– Dans deux ans, il n'y aura probablement plus d'argent.»

Tant qu'on y est, retour à Gérard Mortier. Mais là, le rusé Hongrois se redresse bien droit et déclare solennellement, la main posée sur son crâne parcheminé : *«Il faut que cela soit très clair. Tout, ici, devait être renouvelé, le concept d'ensemble du festival, la programmation des opéras et des concerts, au printemps comme en été. Une politique aussi conservatrice devait être abandonnée. A quelle allure? C'est la seule question que l'on peut se poser. Mortier est allé très vite, jusqu'alors ça lui a réussi à 80 %. Il a l'intelligence, il ne se trompe pas dans ses choix, il a un énorme talent d'organisation, il n'est pas doué pour la diplomatie, c'est tout. L'Autriche, de toute façon, est un pays où la diplomatie et l'organisation sont difficiles.»*

– Travailler en Autriche, quand on a fui les persécutions nazies pour s'exiler en Suisse en 1939 et 1946, n'est-ce pas également un peu préoccupant?

– Quand j'ai été invité à diriger Fidelio *à Munich, en 1946, on m'a tout de suite proposé la direction de l'Opéra bavarois. Les chefs allemands et autrichiens ne pouvaient pas travailler à cause de la dénazification. Mais ils ne m'en ont pas voulu, et je ne leur en ai pas voulu non plus. Knappertsbusch était à Munich, il est tout de suite venu m'écouter. Dès l'année suivante, il était autorisé à diriger.*

– Mais Karajan?

– Sujet tabou. Il n'est pas question d'en parler. Je ne l'ai d'ailleurs rencontré qu'en 1956, tant mieux. Je crois qu'il faut être généreux. Quand je travaille en Autriche, je n'oublie pas, mais je n'ai pas de ressentiment. La nouvelle génération allemande m'a toujours bien traité, surtout maintenant. Et, bien que juif, cela ne m'a pas vraiment gêné de travailler en Bavière tout de suite après la guerre. J'aurais travaillé en enfer, tellement j'avais besoin de me remettre à diriger.

– Aujourd'hui, vous vous considérez comme anglais?

*– Cosmopolite. Apatride typique. Sentimentalement, je me sens chez moi en Angleterre, mes filles y ont fait leurs études : «*Là où est ta famille, là est ta patrie*», dit-on. Mais comme une de mes filles va travailler à Paris, j'irai la voir très souvent, je me réjouis de retrouver Paris. Le public parisien est magnifique.*

– Cela ne s'était pas très bien passé entre vous et l'Orchestre de Paris.

– Je parlais du public, je ne parlais pas des musiciens. Mais des jeunes ont été engagés à l'Orchestre de Paris, ils sont bien, ça change. En musique aussi, je suis un apatride cosmopolite. Bien sûr, je me sens hongrois quand je dirige Bartok, cette musique est comme le lait de ma mère. Mais je refuse les étiquettes qu'on a voulu m'imposer en Angleterre, où on adore les catégories. Je suis, comme on dit en médecine, un généraliste. De Bach à la musique d'aujourd'hui.

– Bach?

– Vous ne connaissez pas ma Passion selon saint Matthieu, *ma* Messe en si? *Ce sont de très bons disques. En 1974, je suis revenu diriger en Hongrie. Mon premier concert tombait le 11 mars. Et le 11 mars 1938, j'avais dirigé les* Noces de Figaro *en hongrois, à l'Opéra de Budapest. C'était le jour de l'Anschluss, Hitler était accueilli comme Jésus Christ, ce fut la première et la dernière fois que je dirigeai dans mon pays avant mon exil en Suisse. Maintenant je suis triste, j'ai quitté mon Orchestre de Chicago, j'avais engagé moi-même soixante-six musiciens sur cent cinq, c'était ma famille, nous jouions au bridge – je suis nul, mais j'ai la passion du bridge.*

» Désormais, je me sens plus libre, je vais retrouver en novembre le Concertgebow d'Amsterdam pour une mini-tournée de cinq concerts. Je les aime bien, j'ai enregistré le Sacre du printemps *avec eux, l'an dernier. Je les avais perdus de vue pendant trente ans, j'avais même oublié comment cet orchestre sonnait. Mais je sais qu'avec Chicago, j'ai perdu quelque chose que je ne retrouverai jamais.»*

ANNE REY

ARTS

La peinture en chansons

Combas de retour à Sète, avec une série d'œuvres récentes autour de Brassens

ROBERT COMBAS

à Sète

Sète – le sait-on? – propose de plus en plus souvent des rendez-vous avec l'art contemporain. La Villa Saint-Clair, sa véranda un peu rouillée, son jardin plein de charme, est devenue, grâce à sa directrice, Noëlle Tissier, une résidence d'artistes où il fait bon séjourner. C'est de là que viennent les expositions proposées à l'Espace Paul-Boyé. Ouvert en 1989 avec le soutien du mécénat d'entreprise (1), celui-ci accueille sur ses cimaises les œuvres des pensionnaires de la Villa (récemment, le bon peintre abstrait yougoslave Julije Knifer), mais aussi celles de non-résidents, jeunes non confirmés ou artistes connus ayant des attaches locales.

Il propose aussi des «cartes blanches», par exemple à Bernard Marcadé, qui l'année dernière s'était amusé à y regrouper des choses autour de l'idée de moule, de l'ustensile à l'animal, de la forme à l'odeur, dans le sillage de Marcel Broodthears. C'est encore Bernard Marcadé qui a organisé, cet été, l'exposition «Les Aventures de Mickey au Musée d'art moderne». Où il est question de l'art savant traité sur le mode populaire de la BD, de l'illustration ou du dessin d'humour, par d'illustres illustrateurs ou par des artistes en rupture de ban, provisoirement ou non.

L'exposition est un peu mince – c'est dommage, étant donné la nature du thème – et fait figure de hors-d'œuvre en regard des plats principaux : Robert Combas en long, en large et à l'étroit au Musée Paul-Valéry, où ses peintures depuis 1977 se bousculent plus qu'elles ne bousculent. Et Robert Combas encore avec des peintures nouvelles, où il s'est fait l'interprète libre, mais néanmoins attentif, de Brassens, cette fois dans d'anciens entrepôts frigorifiques qui ont été aménagés tout exprès pour la rencontre des deux Sétois.

Un jeune artiste très sollicité

Né à Lyon, Robert Combas est en effet sétois de souche et de cœur. Il le clame haut et fort. Sa famille y vit, et lui-même y habita avant d'entrer à l'école des beaux-arts de Montpellier, puis de «monter» à Paris en 1980, où il arrivait à point pour alimenter la nouvelle boulimie de peinture et remonter le moral des troupes, avec son accent et son verbe insolent, son imagerie provocante et ses fautes d'orthographe qui agrémentent sa figuration narrative, revue, corrigée et légendée. A vingt ans et des poussières, et en moins de temps qu'il n'en faut pour penser un tableau, Combas devint le jeune peintre français le plus sollicité. On s'est plu, à Bordeaux ou ailleurs, à le rapprocher de Chaissac, sinon des grandes figures de l'art brut, avec lesquelles il partage le besoin de faire le plein des motifs et des couleurs, d'en remettre.

Prenant ses sujets partout, dans la rue, la vie, l'Histoire, la Bible ou l'art, s'inspirant de la BD ou de Matisse, Combas aura, en dix ans, exploité mille veines ornementales, du dessin vermiculé, tricoté ou festonné aux longues dégoulinades. Désormais, et selon la nature des thèmes, toujours plus ou moins scabreux et ouvertement sexuels, elles remplacent le bourrage de l'espace entre les figures principales. Comme s'il cherchait à renouveler l'orchestration de ses récits, qu'on dirait plus symbolique, voire plus stylée s'il n'y avait dans ses liquéfactions fin de siècle des relents de macaroni ou d'asticots. Il lui arrive en effet d'être un peu macabre.

Face à Brassens, dont il passe au crible les chansons les plus connues, du *Petit Cheval blanc* aux *Trompettes de la renommée* en passant par *le Gorille*, *le Parapluie* ou *Hécatombe*, Combas a mis la gomme, toute la gomme. La contrainte de la commande à laquelle il s'est plié plus que de coutume, presque respectueux sinon dans la transcription des textes, en tout cas dans l'esprit, semble lui avoir été bénéfique. Il s'est amusé et il amuse. Les trouvailles sont nombreuses. Un grand arbre, deux ou trois averses et quelques champs de fleurs épatent. Mais le fond ne finira-t-il pas par lui manquer?

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) La société Paul Boyé S.A. est spécialisée dans le vêtement civil et militaire.

▶ ***Les Aventures de Mickey au Musée d'art moderne.*** **Espace Paul-Boyé, 31, rue Paul-Bousquet, 34200 Sète. Tél. : 67-74-37-07. Jusqu'au 30 août.**

▶ ***Robert Combas, peintures de 1977 à 1991.*** **Musée Paul-Valéry, rue François-Desnoyer, 34200 Sète. Tél. : 67-46-20-98. Jusqu'au 30 septembre.**

▶ ***Robert Combas, la Mauvaise Réputation, œuvres récentes autour de Georges Brassens.*** **Quai Aspirant-Herber, 34200 Sète. Jusqu'au 30 septembre.**

□ **Dixième anniversaire des Amis des vieilles maisons françaises.** – L'association des Amis des vieilles maisons françaises, fondée en 1982, qui a pour mission de développer les échanges culturels franco-américains et se consacre notamment à la protection des monuments en France et aux Etats-Unis, fêtera son dixième anniversaire du 24 au 26 octobre au château de Versailles. Le produit de cette manifestation, rassemblant mécènes et donateurs américains ainsi que des personnalités de la diplomatie et de la culture, sera consacré à la restauration de deux sculptures du XVIIe siècle qui ornent l'entrée de la cour d'honneur du château de Versailles. L'association, qui a consacré plus de 1 million de dollars à ses interventions des deux côtés de l'Atlantique, a décerné cette année son grand prix aux restaurateurs du château de Clairvaux, dans la Vienne.

▶ **Renseignements : 42-66-00-12.**

La Corse boude le rock

Le public n'était pas au rendez-vous à Porticcio

Il est d'usage, en Corse, de critiquer la politique culturelle de saupoudrage menée par les élus locaux. Exemple édifiant : les deux cent cinquante mille Corses n'ont à leur disposition que deux théâtres, un à Bastia, fermé depuis juin par la commission de sécurité, et un à Propriano. L'île souffrirait-elle *«de sous-développement culturel»*, comme l'affirme M. Dominique Paillarse, directeur des affaires culturelles (DRAC) de Corse? Le tissu associatif y est pourtant dynamique, à Bonifacio, Bastia ou Calvi, les festivals de musique traditionnelle, de jazz ou de cinéma y sont souvent vivaces.

Du moins, le «sous-développement» était-il patent en matière de rock. En organisant à Porticcio, près d'Ajaccio, les 12 et 13 août, le Festival du rock méditerranéen, sous le label «Les arts au soleil» octroyé par le ministère de la culture, l'association FIRM (Festival itinérant du rock méditerranéen) espérait combler ce manque.

Mais dès le premier soir, le public, n'était pas au rendez-vous : quatre cents entrées (à 90 F la place) là où il aurait fallu quinze cents billets pour rentabiliser les coûts, démultipliés par l'inexistence d'entreprises et de matériels spécialisés sur l'île. Avec un prix de revient de l'ordre de 600 000 francs (subventionné à 20 % par la région et le ministère de la culture), la manifestation est apparue sans commune mesure avec les besoins insulaires. Déjà échaudé par l'expérience de la première édition de l'année dernière, où les organisateurs déclarent avoir payé de leur poche le déficit, Patrick Grosset, trésorier de l'association, parle de tout arrêter.

Par une programmation généreuse et éclectique, FIRM avait espéré *«ouvrir la Corse qui est trop souvent repliée sur elle-même»*. Ainsi les Nouvelles polyphonies corses mêlèrent un moment leurs voix à celles du groupe dalmate Klapa Bonaca, neuf hommes en costume folklorique accompagnés de mandolines. Mais ce fut trop long, bientôt lassant. Et si le Zaïrois Ray Lema garde en toute occasion un charisme qui permit enfin aux spectateurs de danser, les Milanais de Casino royale, pendant italien de la Mano Negra, passèrent trop tard dans la nuit pour faire profiter le public fatigué de leur brillante mixture de ska, de soul et de raggamuffin.

Le second soir, devant le spectre d'une Berezina financière, on démonta les installations. Ne restèrent qu'une minuscule scène et une petite sono, pour des places désormais vendues 30 F. Exit Poupa Claudio et Bouducon Production, seuls subsistèrent de la programmation initiale les invités marseillais, Ragga Mefi et les Occitans de Massilia Sound System. La centaine de spectateurs présents réservait un joli succès aux chansons de ces derniers, où on pouvait par exemple entendre : *«L'eau et le gaz ont des avantages/Mais l'électricité en a davantage.»* Affirmation démentie par le fonctionnement de la sono...

CHRISTOPHE MONTAUCIEUX

ÉCONOMIE

BILLET

Résistance syndicale

Le premier syndicat de France reste celui des non-syndiqués. Les résultats des élections aux comités d'entreprise en 1991, publiés le 17 août, le confirment avec éclat. En deux ans (le rythme de ce scrutin est biennal), ils ont gagné 1,8 point et rassemblent désormais 30,9 % des suffrages. Mieux : les non-syndiqués distancent pour la première fois la CGT dans son « sanctuaire » du premier collège, celui des ouvriers.

En position dominante depuis le milieu des années 80, les listes ne se réclamant d'aucun syndicat consolident donc leur avance, particulièrement nette dans les plus petites entreprises. Mais, cette fois, leur ascension ne s'effectue pas au détriment de toutes les organisations représentatives au plan national. A l'exception notable de la CGT, les syndicats résistent. En 1991, ils ont maintenu ou amélioré leurs positions alors qu'en 1989 tous avaient subi un revers.

La CFDT (20,5 %) gagne 0,2 point et coiffe la CGT (20,4 %), qui abandonne globalement 2,6 points et plus de 5 dans les établissements de plus de 1 000 salariés. Un résultat peut-être fragile en raison du report à 1992 des élections à la SNCF. Pendant ce temps, Force ouvrière (11,7 %) et la CFTC (4,5 %) restent stables. La CFE-CGC (6,5 %) progresse de 0,6 point malgré une contre-performance dans le deuxième collège (employés, techniciens et agents de maîtrise).

Au détour de ces résultats s'ébauche un début de glissement sociologique. Chez les ouvriers, seules FO, la CTFC et la CFE-CGC résistent au grignotage persistant des non-syndiqués. En revanche, l'ensemble des confédérations entame, malgré l'effritement de la CGT, un redressement dans les autres collèges – qui regroupent les salariés les plus qualifiés, – en progression constante dans le salariat. Les scores de la CFDT, en hausse de près de 2 points dans le second collège et de 1,5 point dans le troisième (cadres) mais aussi – plus modestement – de FO, expliquent ce regain.

De moins en moins « ouvrières » par la force des choses, les centrales réformistes paraissent recueillir les fruits d'une meilleure adaptation de leur discours aux mutations du monde du travail. Cette bonne nouvelle – elles se font rares, ces temps-ci, dans le monde syndical – doit pourtant être tempérée par le nouveau recul de la participation aux élections des comités d'entreprise. Avec 63,8 %, le repli est de 6 points en dix ans. Lors du scrutin prud'homal de décembre, auquel les non-syndiqués ne participeront pas, le pourcentage devrait être encore plus bas.

JEAN-MICHEL NORMAND

M. Louis Viannet soutient les dockers emprisonnés à Dunkerque

Le secrétaire général de la CGT, M. Louis Viannet, a exigé lors d'une réunion publique, lundi 17 août, à Dunkerque (Nord) la libération des cinq dockers écroués le 12 août à la suite d'incidents sur le port. Selon M. Viannet, ces dockers ont été *« emprisonnés avec plus de sévérité que de grands malfaiteurs »*. *« Rien ne peut leur être reproché qui ne soit lié à la violence avec laquelle on essaie de les priver de leur emploi »*, a-t-il ajouté.

« La loi (réformant le statut des dockers) *est votée mais il reste* (aux dockers) *un champ immense pour imposer de nouveaux reculs au patronat. C'est là l'enjeu considérable de la bataille actuelle »*, a poursuivi le secrétaire général de la CGT.

En progression de 22 % en 1991

La forte hausse du nombre des préretraités traduit la dégradation de l'emploi

La détérioration de la situation de l'emploi exerce une forte pression sur le dispositif des préretraites. Selon une étude du ministère du travail (1) publiée lundi 17 août, celles-ci ont augmenté de 22,5 % en 1991 après avoir baissé de 19 % en 1990. L'an passé, 39 000 salariés âgés de 55 à 59 ans ont quitté la vie active avec une indemnité versée par l'UNEDIC pour le compte de l'Etat grâce au Fonds national de l'emploi (FNE).

Dans le même temps, 66 200 personnes âgées du même âge se sont inscrites à l'ANPE après avoir été licenciées. Toutefois, le nombre de préretraités (175 300 fin 1991) baisse de 3 % *« sous l'effet des sorties du dispositif »*. Les préretraites progressives (3 600 entrées l'an passé) diminuent de 2 % en un an.

Inégalités

Cette étude met en lumière un certain nombre d'inégalités dans l'accès aux préretraites. Parmi les bénéficiaires, 70 % proviennent de l'industrie (salariés de l'automobile, de la construction électrique et électronique, du textile, du bâtiment, de l'imprimerie ou de la presse notamment) *« qui ne totalise que le tiers des effectifs des secteurs marchands »*.

De même, près de la moitié des personnes prises en charge proviennent d'entreprises de plus de 200 salariés bien que les autres établissements voient leur part augmenter quelque peu. Enfin, 29 % seulement sont des femmes et 55 % des ouvriers. Sur les 2,9 millions de 55-59 ans, 1,5 million – soit à peine plus de la moitié – exercent un emploi.

A côté des préretraites, on comptait, en mars 1991, 233 425 personnes dispensées de recherche d'emploi et 127 100 chômeurs correspondant à la définition du Bureau international du travail.

(1) *Premières Informations*, n° 287.

En conflit avec le Livre CGT

L'éditeur Alain Ayache juge insuffisantes les propositions de l'imprimeur parisien Riccobono

Le conflit entre M. Alain Ayache, éditeur des hebdomadaires *le Meilleur* et *Spécial dernière* que le syndicat du Livre CGT veut empêcher de paraître, y compris par la force (*le Monde* du 13 août), est toujours sans issue. Pour le Comité intersyndical du Livre parisien CGT (CILP), le retrait de ces journaux d'Offprint, ex-imprimerie des éditions France libre dont M. Robert Hersant est devenu l'actionnaire principal lorsqu'il acquit *l'Aurore* en 1972, lui ferait perdre 23 % du chiffre d'affaires et 20 postes sur une centaine. *« Face à une telle situation, le comité intersyndical se devait de condamner avec la plus grande fermeté la décision de M. Ayache, qui entraînait de fait une situation conflictuelle dans la profession »*, a indiqué le Livre CGT lundi 17 août.

Le Livre note que *« les raisons invoquées par M. Ayache pour quitter Offprint étaient l'impossibilité d'obtenir une révision des coûts de fabrication (...). Il se déclarait prêt à son maintien en presse parisienne, à condition d'obtenir un accord commercial lui donnant satisfaction »*. Selon la CGT, l'imprimerie CIPP de M. Bernard Riccobono *« est en mesure de proposer une solution à M. Ayache »*. Le syndicat estime donc que les *« causes du litige ont disparu »* et *« que les travailleurs du Livre ne comprendraient pas que M. Ayache persiste dans son intention de quitter la presse parisienne »*.

M. Ayache ne l'entend pas de cette oreille. Prenant acte du refus des imprimeurs de l'Hexagone de fabriquer ses titres par crainte de représailles de la CGT, il fait actuellement imprimer ses journaux en Belgique et au Danemark et rejette la proposition soutenue par le Livre. *« Les prix de Riccobono sont supérieurs de 30 % à ceux que je peux obtenir sur le marché libre*, rétorque-t-il. *Et je maintiens mes préalables à toute négociation : prix égal à ceux obtenus, par exemple, à l'imprimerie du groupe Méaulle, à Bernay ; excuses publiques du Livre CGT pour les opérations menées contre mes journaux et l'imprimerie de Bernay ; paiement d'indemnités pour des dommages évalués à 2 millions de francs et signature par le Livre CGT d'une lettre indiquant que n'étant pas membre du Syndicat de la presse parisienne (SPP), je peux reprendre ma liberté à tout moment »*. *« J'ai décidé de mener ce combat au nom de la liberté de la presse »*, conclut-il. M. Ayache a joint M. Leon Brittan, commissaire européen chargé de la concurrence, afin qu'il prenne rapidement position sur le monopole du Livre CGT dans l'imprimerie.

Le Syndicat de la presse parisienne (SPP), qui a récemment signé avec le Livre CGT un accord-cadre sur la modernisation des imprimeries parisiennes (*le Monde* du 28 juin), est sorti de sa réserve. En condamnant *« le principe de l'occupation »* des imprimeries et en rappelant que *« la liberté pour l'éditeur de choisir son imprimeur est un droit essentiel à la liberté de la presse »*, le SPP se dit *« prêt à encourager et favoriser toute recherche de solution négociée »*.

Y.-M. L.

Les nouvelles chances du « paritarisme »

Suite de la première page

Aujourd'hui, alors que la tendance des nouveaux accords est de revoir à la hausse les cotisations et à la baisse les droits des chômeurs, l'UNEDIC est pourtant obligée de se réinterroger sur ses finalités.

Dans un domaine voisin, le second défi concerne le projet de création d'un grand service public de l'emploi. Souhaité par le Parti socialiste, esquissé avec crainte dans les allées du pouvoir, il regrouperait l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et serait, là aussi, géré directement par les partenaires sociaux. Seront-ils alors prêts à s'investir dans une telle tâche, quitte à mettre en œuvre au niveau national une gestion préventive et prévisionnelle de l'emploi et de la formation dans laquelle ils répugnent à s'engager au niveau des entreprises?

Le troisième défi touche la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et, plus globalement, la branche maladie du régime général de Sécurité sociale. En octobre 1991, avec le concours actif de son président, M. Jean-Claude Mallet, également secrétaire confédéral de FO, la CNAMTS avait conclu avec le ministère des affaires sociales un accord historique sur la *« maîtrise négociée »* des dépenses de santé. Entente prolongée par un autre accord de régulation, le 10 avril, entre les trois caisses d'assurance-maladie et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) sur le principe d'une *« croissance médicalement utile des dépenses »*, qui a donné naissance au projet de loi que le gouvernement a dû retirer devant la fronde... de médecins s'estimant brusquement *« trahis »* par une *« régulation purement économique »* et de l'opposition.

La menace de la chaise vide

Un vrai-faux succès du paritarisme qui était d'autant plus méritoire qu'il n'existe pas réellement à la « Sécu » : c'est l'Etat qui fixe les cotisations et les prestations dans la branche maladie. Alors même que leurs représentants sont élus, les syndicats n'exercent pas de réels pouvoirs et le patronat menace régulièrement de pratiquer la politique de la chaise vide. Pour responsabiliser pleinement tous les acteurs, l'Etat ira-t-il jusqu'à abandonner aux partenaires sociaux certaines de ses prérogatives de gestion sur un budget de 477 milliards de francs pour la seule branche maladie du régime général de sécurité sociale? Question redoutable.

Enfin, le dernier défi, lui aussi potentiel, concerne l'assurance-vieillesse. Le gouvernement envisage de créer, dès 1993, un fonds de solidarité qui regrouperait les 50 milliards de francs de dépenses de retraite relevant du financement de l'Etat et n'ayant pas donné lieu à cotisations, comme par exemple le minimum vieillesse ou les avantages vieillesse des parents au foyer (*le Monde* du 30 juillet). Selon les premières orientations de l'avant-projet de loi, ce fonds de solidarité devrait prendre la forme d'un établissement public géré alors paritairement par les syndicats et le patronat. Son financement ne devrait pas entraîner de prélèvements supplémentaires puisqu'il s'agira d'un simple transfert de recettes de l'Etat et de la Caisse nationale d'allocations familiales. Mais jusqu'où les partenaires sociaux accepteront-ils d'assumer ces nouvelles responsabilités, surtout si, en définitive, un complément de recettes se révélait nécessaire ou s'il leur fallait s'engager sur des réformes structurelles? Une question similaire se posera si, comme le suggérait très prudemment le Livre blanc en avril 1991, des fonds de pension par capitalisation sont mis en place au niveau des branches professionnelles sous la houlette des mêmes partenaires sociaux.

« Irresponsabilité sociale »

Le paritarisme, dont on aimerait tant redorer le blason, ne risque-t-il pas alors d'atteindre rapidement ses limites? La question préalable est de savoir si l'Etat est prêt à se désengager davantage et si la société civile, représentée ici par le patronat et les syndicats, a la volonté et la capacité de prendre le relais. Dans le rapport du groupe Horizon 2000, présidé par M. Emmanuel Le Roy Ladurie, « Entrer dans le XXIe siècle », publié en septembre 1990, un diagnostic rude est établi. La *« crise de gouvernabilité n'a pas été surmontée grâce à une réforme de l'Etat*, y lit-on. *Cela veut dire que, quant au fond, il n'y a pas eu changement mais plutôt contournement, mise en veilleuse, submersion, peut-être par l'internationalisation économique, mais nullement réforme du classique modèle français, avec la tendance qu'il comporte à l'irresponsabilité sociale »*. Le groupe évoque aussi un *« étatisme de compensation, une manière de pallier l'irresponsabilité collective »* et souligne que *« l'émancipation et la solidarité ne sont pas chez nous des valeurs inspirant la société mais des obligations pour l'Etat seul »*.

A partir de ce constat peu encourageant, on peut se demander si le paritarisme pourra remplir les tâches qu'on attend de lui. A cet égard, trois problèmes se posent.

Le premier est de savoir comment les partenaires sociaux concevraient leur rôle dans une gestion paritaire renforcée, leur garantissant une totale autonomie par rapport à l'Etat. Jusqu'où les syndicats, qui n'ont pas – tant s'en faut – à accomplir cet exercice dans l'entreprise, et qui souvent ne le revendiquent pas, sont-ils prêts à s'engager dans la cité? Demandent-ils seulement du « contre-pouvoir », une sorte de contrôle de légitimité des décisions prises par d'autres, ou, plus simplement, des pouvoirs? Le syndicalisme ne semble pas encore en mesure de répondre à cette question, la préoccupation de sa survie l'emportant souvent sur la réflexion sur son renouveau.

Quelle logique de management?

Si la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC semblent plutôt désireuses de partager le pouvoir dans les institutions sociales, en en mesurant les risques, la CGT en reste à l'écart, spectateur critique, et FO, pourtant largement dominante dans les caisses d'assurance-maladie et cogestionnaire de l'UNEDIC, est souvent réticente à sauter vraiment le pas, pensant, à l'image de son ancien dirigeant André Bergeron, pourtant avocat du paritarisme, que *« le mouvement syndical ne saurait cogérer l'Etat »*... et la société.

Le second problème est de savoir à quelle logique de management obéiraient des syndicats pleinement gestionnaires d'institutions sociales. Le récent accord sur l'assurance-chômage, conclu sur fond de bataille feutrée pour la présidence de l'UNEDIC – qui doit revenir normalement, fin septembre, et pour la première fois, à la CFDT, avec l'élection de sa secrétaire générale adjointe, Mme Nicole Notat (CFDT) –, est à cet égard révélateur des conflits d'intérêts qui peuvent surgir.

Pour les signataires (organisations patronales, CFDT, CFTC et CFE-CGC), c'est une logique économique, voire même comptable, qui l'a emporté. L'unique souci était d'assurer l'équilibre du régime en recourant, sans grande originalité, à un panachage d'augmentation de cotisations, de réduction de prestations – à travers l'institution d'une allocation unique dégressive et une relation plus stricte avec la durée d'activité – et d'économies de gestion. Très discutable socialement, l'accord est ainsi économiquement équilibré.

Pour les non-signataires – la CGT bien sûr, mais surtout FO qui, pour la première fois dans l'histoire de l'UNEDIC, fait la grève du paraphe –, c'est une logique sociale, et même syndicale, avec la perspective des élections prud'homales du 9 décembre, qui a triomphé. Pour eux, l'accord du 18 juillet pénalise encore davantage ceux qui ont un emploi précaire, avantage à l'excès des cadres déjà mieux protégés et va à l'encontre de la vocation d'un système destiné à faire jouer pleinement la solidarité. Si, demain le paritarisme joue effectivement à l'assurance-maladie ou à l'assurance-vieillesse, les syndicats ne seront-ils pas en permanence en conflit avec eux-mêmes, prisonniers de deux logiques contradictoires?

Le troisième problème a trait à la capacité technique des militants syndicaux d'exercer des responsabilités gestionnaires. Toutes les institutions de protection sociale – assurance-chômage, assurance-maladie, assurance-vieillesse, retraites complémentaires, caisses d'allocations familiales – sont peuplées de permanents syndicaux. Il peut en résulter quelques abus, même si nombre d'entre eux sont de bons techniciens. Mais la responsabilité politique des décisions échappe souvent aux techniciens au profit de dirigeants nationaux, généralement dotés de sens politique mais pas automatiquement compétents sur tous les sujets, parfois très complexes, qu'ils ont à négocier. Devenir gestionnaire dans un paritarisme renouvelé supposerait aussi que le syndicalisme reconnaisse, sans qu'il recoure à l'auto-flagellation ou dévalue ses compétences, qu'il n'a pas toujours à la table des négociations, et moins aujourd'hui qu'hier, les spécialistes pointus que requièrent la plus grande technicité et la plus grande variété des dossiers. Un paritarisme renouvelé, efficace, mieux adapté aux réalités, passe aussi par un plus grand effort de formation de ses acteurs. Afin d'être mieux à même de prendre des responsabilités.

Si le syndicalisme, après avoir bien clarifié les enjeux, se laissait séduire par une plus grande implication dans la gestion paritaire de la protection sociale, à condition que l'Etat lui abandonne du pouvoir, un tel renouveau du paritarisme servirait de banc d'essai pour les entreprises. A l'heure où beaucoup d'employeurs se plaignent et même s'inquiètent de l'affaiblissement du syndicalisme – dans lequel ils ont aussi leurs responsabilités, – et se demandent parfois comment mieux associer les représentants (théoriques) des salariés à la gestion, il ne serait pas inutile que les syndicalistes montrent que, derrière le négociateur, il peut y avoir aussi un (bon) gestionnaire qui sommeille.

MICHEL NOBLECOURT

ÉCONOMIE

ETRANGER

La réforme économique de M. Domingo Cavallo

Le gouvernement argentin s'efforce de maintenir le cap de la « désétatisation »

Le gouvernement argentin est parvenu à redresser l'économie du pays que minait l'hyperinflation. Mais les privatisations font grincer des dents dans les provinces, et le peso est nettement surévalué.

M. Domingo Cavallo, ministre argentin de l'économie, a incontestablement été l'an dernier l'une des vedettes du pays. En l'espace de quelques mois, il est parvenu à enrayer l'hyperinflation, à obtenir un allègement de la dette extérieure, à lancer un ambitieux programme de privatisations. Après avoir atteint 5 % en 1991, la croissance économique devrait être encore plus rapide cette année.

Les prochains mois s'annoncent pourtant délicats pour M. Cavallo, qui doit affronter les conséquences de la surévaluation du peso – la monnaie nationale – et redéfinir le rôle de l'Etat dans l'économie. En l'espace de quelques mois, de nombreux services publics ont été cédés à des intérêts privés, le plus souvent étrangers : téléphone, compagnie aérienne, distribution d'eau et d'électricité. Le secteur énergétique en général sera privatisé avant la fin de 1993.

Les Argentins ont vécu trois crises majeures au cours des vingt dernières années, explique un banquier de Buenos-Aires : la *« sale guerre »* de la dictature militaire, le conflit des Malouines et l'hyperinflation. La hausse des prix de détail avait atteint près de 5 000 % en 1989, et, au plus fort de la crise monétaire – en janvier 1991, – les variations de prix pouvaient atteindre jusqu'à 5 % en une seule journée, provoquant une chute du niveau de vie et la désorganisation de toute l'activité.

Traumatisée, la population était prête à accepter des changements économiques majeurs. Ce rejet de l'hyperinflation reste un grand atout pour M. Cavallo. Il n'empêche que certaines privatisations commencent tout de même à susciter des remous *(lire l'article de Christine Legrand)* tandis que les industriels se mettent à protester, en faisant valoir qu'il leur est de plus en plus difficile d'exporter. M. Israël Malher, président de l'union des industriels, a récemment demandé au gouvernement de prendre les mesures pour limiter les importations brésiliennes.

Le ministre de l'économie doit donc convaincre la population de la nécessité de maintenir le cap des réformes. La « désétatisation » a été menée de pair avec un transfert de charges de l'Etat vers les collectivités locales, en échange de la rétrocession aux provinces de 55 % des impôts. Parmi les services publics difficilement privatisables, après les chemins de fer, ce seront les ports qui seront placés sous la responsabilité des provinces, tandis que les dépenses d'éducation, pour les secteurs primaire et secondaire, ainsi que les dépenses de santé seront elles aussi gérées au niveau local.

Autre source de problèmes pour l'équipe économique du président Carlos Menem : la surévaluation manifeste du peso depuis la réforme monétaire de mars 1991.

M. Cavallo fait valoir que les bons résultats commerciaux des années 1988-1990 étaient liés à la chute de la demande intérieure et s'accompagnaient d'une fuite massive de capitaux. En 1991, les exportations ont légèrement diminué (–3 % par rapport à 1990) tandis que les achats à l'étranger doublaient. *« Nous pouvons financer nos achats grâce à nos entrées de capitaux »*, souligne M. Alieto Guadani, secrétaire d'Etat aux relations économiques internationales.

« Il serait fou de dévaluer. Nous devons diminuer les coûts locaux, accroître notre productivité », explique M. Cavallo. M. Guadani rappelle pour sa part que la moyenne des tarifs douaniers exigés à l'entrée sur le territoire argentin est tombée de 45 % en 1987 à 14 % aujourd'hui. M. Guadani ne cache pas que, cette année, l'Argentine enregistrera un déficit commercial d'au moins 500 millions de dollars (après des excédents de 4 milliards en 1991 et de 8 milliards en 1990).

En dépit des bons résultats économiques, de l'intransigeance répétée des autorités sur le maintien du taux de change « magique » (1 peso = 1 dollar), les anticipations de dévaluation n'ont pas disparu. La preuve en est que le crédit reste plus cher pour les emprunts libellés en pesos que sur ceux qui sont exprimés en dollars. Et l'inflation, qui progresse actuellement à un rythme deux fois supérieur à celui prévu par le gouvernement pour l'ensemble de l'année (7 % après 84 % en 1991) accentue la surévaluation actuelle du peso.

L'achèvement de la réforme des finances publiques et l'amélioration de la compétitivité des entreprises sont en cours. Mais ces évolutions, dont le coût social est élevé, ne peuvent être menées à leur terme en quelques mois. M. Cavallo doit donc espérer que la trêve politique dont bénéficie le président Menem se poursuivra jusqu'aux prochaines élections, prévues pour 1995.

FRANÇOISE LAZARE

Le spectre d'un pays sans chemin de fer

Largement subventionnés par l'Etat depuis leur nationalisation en 1947, les chemins de fer argentins sont aujourd'hui menacés de disparition si un accord n'intervient pas entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces afin de partager le financement d'un déficit endémique évalué par les pouvoirs publics à 500 millions de dollars par an soit l'équivalent de 2,5 milliards de francs.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

En menaçant, fin juillet, de fermer la majorité des 34 000 kilomètres de voies ferrées qui permettent le transport de quelque sept millions de passagers par an, l'administration de M. Carlos Menem a fait se lever un vent de fronde dans les provinces. Une telle mesure priverait la population d'un moyen de transport essentiel pour parcourir de longues distances et relier la capitale aux villages les plus reculés de l'intérieur.

Une des principales lignes unissant Buenos-Aires à Cordoba, la seconde ville du pays, a effectivement été interrompue pendant près d'une semaine début août, obligeant le gouverneur, M. Eduardo Angeloz (radical), à s'asseoir à la table des négociations. Pour M. Domingo Cavallo, ministre de l'économie, ce bras de fer avec les gouverneurs n'est en fait qu'un volet du débat portant sur le rôle qu'il entend faire jouer aux provinces. Des provinces qui, selon lui, ne contribuent pas suffisamment à la politique de réajustement des finances publiques et doivent désormais prendre en charge leurs dépenses en matière d'éducation, de santé et de transports.

La concurrence des autobus

Après les efforts de restructuration de l'appareil d'Etat et une meilleure collecte fiscale, M. Cavallo estime que c'est aux gouverneurs de faire désormais les efforts pour maintenir un service public dont ils sont les principaux bénéficiaires. Dans un premier temps, ils propose que les provinces participent pour 50 % au financement des subventions accordées à la compagnie ferroviaire et que, dans une seconde étape, celles-ci prennent totalement en charge leurs chemins de fer en essayant notamment de les privatiser. Tâche ardue cependant puisqu'il faut trouver des repreneurs pour un service qui n'est pas rentable. A cela s'ajoute le mauvais état du matériel.

Principal instrument de la croissance économique en Argentine au début du siècle, les principales lignes ferroviaires construites par les Anglais et les Français se sont détériorées au fil du temps par manque d'entretien et d'investissements. Ce qui explique la concurrence et le succès des autobus à longue distance, souvent plus rapides et plus sûrs, même si les billets sont parfois 70 % plus chers que ceux du train. Jusqu'à présent, un seul couloir ferroviaire est en cours de privatisation et a reçu les offres de plusieurs groupes, parmi lesquels figure la société française Sofrerail. Il s'agit du train de l'Atlantique qui relie Buenos-Aires à la station balnéaire de Mar-del-Plata et qui, toute l'année, transporte des voyageurs.

En ce qui concerne le transport de marchandises, le problème semble résolu. Les principales lignes sont en cours de privatisation et attirent de gros industriels argentins intéressés par le bon acheminement de leurs marchandises vers la capitale. Le couloir Rosario-Bahia-Blanca (5 000 kilomètres) a ainsi été attribué à la Compagnie Techint et fonctionne déjà.

« Imaginer un pays sans train, c'est comme l'imaginer sans habitants », affirment les syndicalistes de l'Union ferroviaire, qui ont proposé au gouvernement de prendre en charge l'exploitation de certaines lignes de passagers de longue distance avec une concession de vingt ans. La proposition des syndicats prévoit une réduction des voies actuellement en service mais aussi du personnel de la compagnie des chemins de fer, sans oublier une augmentation des prix des billets.

La possibilité d'échapper au coût politique qu'entraînerait une fermeture totale des lignes de chemin de fer explique sans doute que ce plan ait été accueilli favorablement par le gouvernement, qui devrait trancher rapidement. L'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de sauver et de moderniser le réseau ferroviaire le plus important d'Amérique latine.

CHRISTINE LEGRAND

La situation financière du Chili est jugée satisfaisante par Standard and Poor's

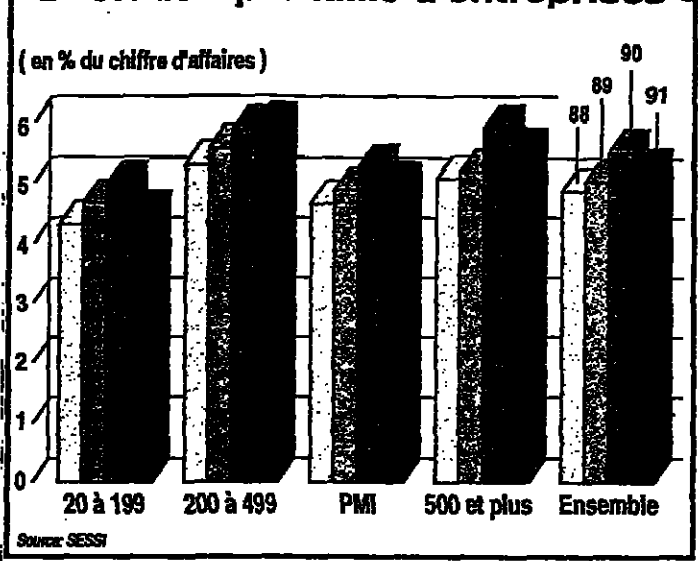
Le Chili n'est plus un débiteur à risque, selon la note BBB qui lui a été attribuée lundi 17 août par l'agence de notation financière Standard and Poor's. Grâce à l'amélioration de sa situation financière, le Chili est le premier pays d'Amérique latine jugé disposer d'une *« capacité satisfaisante à assurer le service et le remboursement »* de ses emprunts.

Cette notation, qui devrait donner une nouvelle impulsion aux investissements étrangers au Chili, reflète le relatif succès de la politique économique menée par le président, M. Patricio Aylwin, depuis la transition démocratique de mars 1990 : la dette extérieure du Chili, qui représentait 368 % des exportations en 1985, est tombée à 76 % en 1991 et est considérée comme *« stable »* par Standard and Poor's. Elle s'élève à 19 milliards de dollars (95 milliards de francs). La croissance du PIB (produit intérieur brut) devrait être de 8 % cette année et l'inflation, qui atteignait 18,7 % fin 1991, ne devrait pas dépasser 13 % en 1992. Seuls points noirs relevés par Standard and Poor's, la trop forte dépendance de l'économie chilienne vis-à-vis des exportations de cuivre, ainsi que le manque d'infrastructures et les immenses différences de revenus entre catégories sociales.

P. Kr.

CONJONCTURE

Les investissements industriels ont chuté de 6 % en 1991



L'investissement de l'industrie manufacturière française a baissé, en 1991, de 6 % en valeur et de 8 % en volume, selon le SESSI (Service des statistiques industrielles du ministère de l'industrie). Ce recul concerne tous les grands secteurs industriels, à l'exception des firmes moyennes, comme l'indique le graphique ci-dessus. Néanmoins, cette baisse intervenant après quatre années de croissance soutenue n'annule pas les gains des années précédentes. Le taux d'investissement (5,1 % du chiffre d'affaires) reste soutenu.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 10,30 % – 1978

Les intérêts courus du 25 septembre 1992 au 24 septembre 1992 seront payables à partir du 25 septembre 1992 à 185,40 francs par titre de 2 000 francs après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 20,60 F (montant brut : 206 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 10,28 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 7,61 francs, faisant ressortir un net de 167,51 francs.

Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Les renseignements concernant les obligations sorties au tirage du 17 juillet 1992 sont parus au *Journal officiel* du 25 juillet 1992.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 11 % – décembre 1977

Les intérêts courus du 25 septembre au 24 septembre 1992 seront payables à partir du 25 septembre 1992 à 99 francs par titre de 1 000 francs après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 francs (montant brut : 110 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 5,49 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 4,07 francs, faisant ressortir un net de 89,44 francs.

Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Ces titres ont été dématérialisés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981 et décret nº 83-359 du 2 mai 1983) le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations P3R – 0,05 novembre 1990

Les intérêts courus du 3 juin au 2 septembre 1992 seront payables à partir du 3 septembre 1992 à 254,28 francs par titre de 10 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 38,14 francs auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 9,39 francs, faisant ressortir un net de 206,75 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations P3R – 0,0625 novembre 1990

Les intérêts courus du 3 juin au 2 septembre 1992 seront payables à partir du 3 septembre 1992 à 253,96 francs par titre de 10 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 38,09 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 9,37 francs, faisant ressortir un net de 206,50 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations P3R + 0,10 février mai 1988

Les intérêts courus du 16 juin au 15 septembre 1992 seront payables à partir du 16 septembre 1992 à 516,94 francs par titre de 20 000 francs

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 77,54 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 19,10 francs, faisant ressortir un net de 420,30 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations P3R – 0,25 juillet 1989

Les intérêts courus du 17 juin au 15 septembre 1992, seront payables à partir du 16 septembre 1992 à 499,24 francs par titre de 20 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 74,88 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 18,46 francs, faisant ressortir un net de 405,90 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations P3R - 0,05 octobre 1990

Les intérêts courus du 17 juin au 15 septembre 1992 seront payables à partir du 16 septembre 1992 à 127,34 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 19,10 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 4,70 francs, faisant ressortir un net de 103,54 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations P3R – 0,25 octobre 1989

Les intérêts courus du 17 juin au 15 septembre 1992 seront payables à partir du 16 septembre 1992 à 124,81 francs par titre de 5 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 18,72 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 4,59 francs, faisant ressortir un net de 101,50 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations P3R – 0,15 octobre 1988

Les intérêts courus du 17 juin au 15 septembre 1992 seront payables à partir du 16 septembre 1992 à 504,30 francs par titre de 20 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 75,64 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 18,64 francs, faisant ressortir un net de 410,02 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations P3R – 0,15 mai et septembre 1989

Les intérêts courus du 17 juin au 15 septembre 1992 seront payables à partir du 16 septembre 1992 à 504,30 francs par titre de 20 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 75,64 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 18,64 francs, faisant ressortir un net de 410,02 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations P3R – 0,25 mai 1989

Les intérêts courus du 17 juin au 15 septembre 1992 seront payables à partir du 16 septembre 1992 à 499,24 francs par titre de 20 000 francs.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 74,88 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 18.46 francs, faisant ressortir un net de 405,90 francs.

SAPAR
Obligations 7 % - septembre 1986

Les intérêts courus du 22 septembre 1991 au 21 septembre 1992 seront payables à partir du 22 septembre 1992 à 315 francs par titre de 5 000 francs après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 35 francs (montant brut : 350 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 17,48 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 12,95 francs, faisant ressortir un net de 284,57 francs.

SAPAR
Obligations TMOR - août 1984

Les intérêts courus du 10 septembre 199 au 9 septembre 1992 seront payables à partir du 10 septembre 1992 à 383,97 francs par titre de 5 000 francs après retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 42,66 francs (montant brut : 426,63 francs).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 21,31 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,7 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 15,76 francs, faisant ressortir un net de 346,90 francs.

Les retenues mentionnées au deuxième paragraphe ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts

Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Présenté par la direction et des créanciers

Le patron de presse canadien Conrad Black favori pour la reprise du « Daily News »

L'un des vestiges de l'ex-empire Maxwell, le quotidien new-yorkais *Daily News*, a déposé lundi 17 août un plan de réorganisation nommant M. Conrad Black, le magnat canadien de la presse, à la tête du journal (*le Monde* daté 9-10 août).

M. Conrad Black s'engagerait à verser 74 millions de dollars (368 millions de francs) au *Daily News* – dont 22 millions à ses créanciers – et à investir 200 millions de dollars (994 millions de francs) dans une nouvelle imprimerie. L'accord conclu entre la direction du journal et M. Black laisse des zones d'ombre : selon M. James Willse, du *Daily News*, *« il ne comprend aucun accord avec les syndicats et n'élimine pas le problème de trésorerie. Il ne bloque pas une meilleure offre ultérieure »*. Placé sous la protection de la loi américaine sur les faillites en décembre 1991, le quotidien a désormais jusqu'au 8 septembre pour agréer l'arrivée de M. Black. C'est également en septembre que M. Kevin Maxwell, l'un des fils de Robert Maxwell, sera entendu par la justice britannique, à propos de sa mise en faillite personnelle.

Il reste à connaître la position des syndicats du journal, qui ne voient pas d'un bon œil l'arrivée à la tête du *Daily News* de M. Black. La volonté de ce dernier d'ajouter un joyau à son empire (le *Daily News* a longtemps été le troisième quotidien new-yorkais et sa diffusion avoisine encore les 800 000 exemplaires) pourrait être un fardeau éventuel, *alors que le groupe Hollinger de* M. Black – qui comprend quelques deux cents journaux sur quatre continents – présente les signes d'une légère faiblesse : Hollinger a enregistré en 1991 une baisse de 9 % de son bénéfice net.

EN BREF

□ **Texaco annonce la découverte de pétrole et de gaz en Tunisie.** – La société pétrolière américaine Texaco a annoncé, lundi 16 août à Coral-Gables (Floride), la découverte de pétrole brut et de gaz dans le gisement exploratoire d'El-Jem, en Tunisie, à 170 kilomètres au sud de la capitale. Le puits foré dans ce gisement a permis d'extraire 3 600 barils par jour et 111 000 mètres cubes de gaz à une profondeur de 4 003 mètres pendant une durée non précisée par Texaco. D'autres sondages sont en cours pour estimer le potentiel du gisement. Texaco détient un permis exploratoire sur El-Jem avec une autre société américaine, Conquest Exploration Tunisia. – *(AFP.)*

□ **Ouverture d'un magasin Danone à Moscou.** – Danone (groupe BSN) a ouvert le samedi 15 août un magasin à Moscou. Situé rue Tverskaïa, le magasin occupe une surface de vente de 200 mètres carrés et emploie vingt salariés, dont un seul Français, un cadre. Cette ouverture est l'aboutissement du joint-venture signé entre BSN et les autorités moscovites pour la commercialisation de marchandises en provenance d'Europe de l'Ouest qui seront, par la suite, produites localement.

FINANCES

Chute de 4,15 % à la Bourse de Tokyo

Les maisons de titres japonaises en difficulté

La descente aux enfers de la Bourse de Tokyo s'est encore accélérée mardi 18 août. Après avoir perdu 4,5 % la semaine dernière, le Kabuto-cho a encore abandonné 4,15 % sur la seule séance du 18 août et l'indice Nikkei a touché son plus bas niveau depuis le 12 mars 1986. La chute des actions japonaises atteint maintenant 40 % depuis le début de l'année et fragilise l'ensemble du système financier nippon, à la fois les banques mais également les maisons de titres.

L'agence américaine de notation financière Standard and Poor's a d'ailleurs annoncé, lundi 17 août à Tokyo, le déclassement de deux des quatre principales maisons de titres du pays, Nikko Securities et Yamaichi. La dette à long terme de Nikko descend de A+ à AA– et celle de Yamaichi de A+ à A. En tout, l'abaissement des notes affecterait 1,2 milliard de dollars (6 milliards de francs) de dettes.

L'agence américaine n'exclut pas *« une nouvelle dégradation des notes en fonction de la conjoncture du marché nippon et des perspectives défavorables sur les dettes à long terme des quatre principales maisons de titres »* (Nikko, Yamaichi, mais également Nomura et Daiwa)».

Selon le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun*, ces quatre maisons de courtage devraient enregistrer d'importantes pertes au cours du premier semestre de l'exercice en cours (avril-septembre 1992). Nomura, la première maison de courtage du monde et la seule au Japon à avoir réalisé des bénéfices lors de l'année fiscale 1991-1992, devrait afficher sa première perte depuis trente-huit ans. Elle pourrait atteindre 10 milliards de yens (environ 400 millions de francs). Déjà au mois de juin, le nouveau président de Nomura, M. Yukio Aida, ne se faisait pas trop d'illusions et prévoyait un résultat négatif sur l'ensemble de l'exercice.

Enfin, conscient des risques que fait peser la chute ininterrompue de la Bourse, le gouvernement japonais va annoncer à la fin du mois un plan de relance budgétaire et se propose également de racheter aux banques des garanties immobilières (*le Monde* du 13 août). Devant l'ampleur de la baisse du mardi 17 août, le ministre des finances, M. Tsutomu Hata, a convoqué d'urgence pour la fin de la journée à Tokyo une conférence de presse afin d'évoquer la situation du marché boursier.

E. L.

AFFAIRES

IBM parlant de retirer son appui

Wall Street s'interroge sur le sort de Wang

Wang, le fabricant américain de mini-ordinateurs, est à nouveau dans le collimateur de Wall Street. Au cours des dernières séances, les milieux boursiers new-yorkais ont sévèrement attaqué le titre. Cette nervosité est alimentée par des rumeurs insistantes selon lesquelles IBM pourrait retirer son soutien au constructeur du Massachusetts.

Les deux firmes sont liées par un accord conclu en juin 1991. A l'époque, IBM avait volé au secours d'un Wang Laboratories au bord du gouffre en rachetant une partie de ses dettes. « Big Blue », qui avait libéré Wang de 25 millions de dollars de créances, avait pris une option sur 75 millions de dollars supplémentaires. Selon certaines indications, il serait décidé à y renoncer, obligeant dès lors la firme de Lowell à se placer sous la protection de la loi sur les faillites (le chapitre 11).

Des estimations pessimistes courent sur les résultats de Wang, ce dernier ayant tout récemment décidé de retarder la publication de ses comptes du second trimestre clôturant son exercice 1991-1992. Le conseil d'administration de Wang devait se réunir lundi 17 août, mais rien n'en a encore filtré.

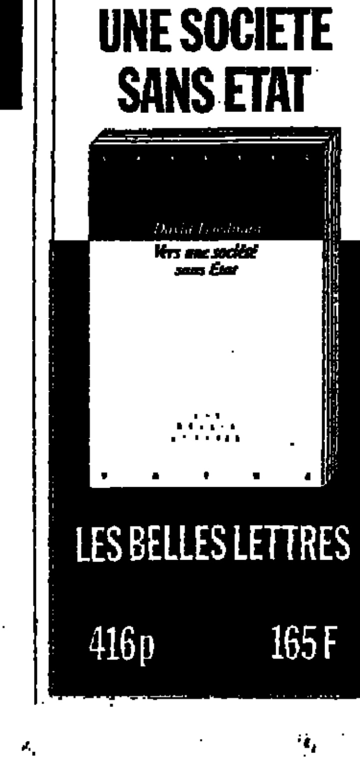
Pour empêcher la filialisation des dessertes domestiques

Un syndicat de Lufthansa propose une réduction des salaires

Un des principaux syndicats de la compagnie aérienne allemande Lufthansa, la DAG, s'est déclaré prêt à abandonner le paiement du 13e mois pour l'année 1992, à travailler plus pour le même salaire et à renégocier des structures salariales plus basses. Ces propositions permettraient à la Lufthansa d'économiser de l'ordre de 500 millions de deustchemarks (soit 1,7 milliard de francs) selon le syndicat.

La DAG lie son offre à l'abandon par la compagnie aérienne de son projet de filialisation de ses activités intérieures au sein de la société Lufthansa Express. Pour l'heure, la compagnie déclare ne pas avoir pris de décision entre la création d'une division au sein du groupe ou la création d'une filiale qui pourrait lui permettre de négocier des contrats de salaires moins avantageux. Les négociations avec la DAG et l'autre syndicat, OeTV, reprendront les 26 et 27 août.

En juillet, la Lufthansa a annoncé un déficit de 386 millions de deutschemarks (1,3 milliard de francs) pour le premier trimestre 1992, qui s'ajoute au déficit de 444 millions de marks enregistré en 1991.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 18 août ↓

Nervosité

Après deux séances consécutives de hausse dont la forte reprise du vendredi 14 août, la Bourse de Paris a replongé mardi 18 août dans un marché nerveux toujours en proie aux rumeurs les plus étonnantes. Dans la foulée de la nouvelle chute de 4,2 % de Tokyo, l'indice CAC 40 cédait dès l'ouverture 1,19 %. Il perdait ensuite jusqu'à 1,5 % avant de se reprendre très légèrement en milieu de journée pour afficher une baisse de 1,30 % à 1 734,55 points.

Au-delà de la mauvaise impression laissée par le marché japonais, les investisseurs restent préoccupés par l'environnement politique en France et les résultats du référendum du 20 septembre sur le traité de Maastricht. Du coup, les opérateurs réagissent à la moindre rumeur qui se propage.

La nervosité des boursiers s'accroît également à l'approche de la réunion de la Bundesbank jeudi. Des déclarations contradictoires faites ces dernières heures par des responsables économiques allemands laissent craindre une hausse du taux lombard après celle du taux de l'escompte intervenue à la mi-juillet.

Du côté des valeurs, les plus fortes baisses s'échelonnent entre 3 % et 7,6 %. Ciments français recule de 7,5 %, Immobilière Phénix de 6 %, Olipar de 4,6 %, Paribas de 3,3 % et Cap Gemini de 3,5 %. Parmi les rares hausses, à noter celles de 2,5 % de Moulinex et de 1,1 % du Crédit foncier de France.

NEW-YORK, 17 août ↓

Hésitation et irrégularité

Après avoir hésité pendant une grande partie de la séance, la Bourse de New-York a terminé la journée de lundi 17 août sur une note faible en raison de ventes apparues une demi-heure avant la clôture.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 324,89, en baisse de 4,05 points (– 0,12 %). L'activité a été très calme avec quelque 153 millions d'actions échangées.

La nette remontée des taux d'intérêt à long terme a pesé sur le marché, qui a toutefois profité du début de la convention républicaine de Houston (Texas). Les investisseurs sont en effet généralement favorables à une administration républicaine, soulignent des experts.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est monté à 7,35 % lundi en fin d'après-midi contre 7,31 % vendredi.

VALEURS	Cours du 14 août	Cours du 17 août
Alcoa	53 1/2	53 7/8
ATT	43 1/2	43 5/8
Boeing	39 1/2	39 7/8
Chase Manhattan Bank	24 5/8	24 5/8
Du Pont de Nemours	51 3/4	51 1/2
Eastman Kodak	44	44 1/8
Exxon	64	63 5/8
Ford	41 1/2	41 3/4
General Electric	75 1/2	76
General Motors	36 7/8	37 1/4
Goodyear	67 1/4	67 3/8
IBM	88 3/8	88 5/8
ITT	66 3/4	67 1/8
Mobil Oil	64 3/4	64 1/4
Pfizer	80 1/8	81
Schlumberger	68 7/8	67 1/2
Texaco	64 3/8	64 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	107 5/8	109 1/4
Union Carbide	13 7/8	14 1/4
United Tech.	56 7/8	56 7/8
Westinghouse	17	18 3/4
Xerox Corp.	74	76 3/4

LONDRES, 17 août ↑

Hausse technique

La Bourse de Londres a confirmé lundi 17 août le mouvement de reprise « technique » enclenché à la fin de la semaine précédente.

En dépit d'une nouvelle étude pessimiste sur l'évolution des ventes de détail, le marché a été soutenu par la stabilisation de la livre sur le marché des changes et la fermeté des Bourses de New-York et Tokyo. Il a également bénéficié d'une avance du marché à terme sur indices.

L'indice Footsie a clôturé en hausse de 19,3 points (0,8 %) à 2 376,1.

Les échanges ont été les plus faibles depuis six semaines à 312,5 millions d'actions contre 447,7 millions vendredi. Les opérateurs attendent la publication mercredi des chiffres du PIB (produit intérieur brut) au deuxième trimestre pour prendre des initiatives.

Les pharmaceutiques, les industrielles, les groupes de construction et les compagnies d'eau ont progressé, mais les alimentaires et les assurances ont perdu du terrain.

TOKYO, 18 août ↓

Sévère chute

La Bourse de Tokyo, qui s'était stabilisée en fin de semaine dernière, a effectué un nouveau plongeon mardi 18 août, reculant de 4,2 % selon l'indice Nikkei tombé sous la barre des 14 500 points.

Le Nikkei a terminé la séance à 14 309,41 points, soit un repli de 620,14 points par rapport à lundi. Le volume d'échanges, toujours faible, était estimé à 170 millions d'actions.

A la mi-séance, cet indice ne perdait que 1,1 %. La rétrogradation par les agences de notation des maisons de titres japonaises *(lire ci-dessus)* mais aussi les craintes de mauvais résultats pour les groupes de haute technologie ont troublé un marché qui, depuis le début de l'année, a perdu 40 %. Les valeurs technologiques ont particulièrement souffert mardi.

VALEURS	Cours du 17 août	Cours du 18 août
Ajinomoto	1 070	1 030
Bridgestone	1 080	1 080
Canon	1 230	1 230
Fuji Bank	1 370	1 280
Honda Motors	1 240	1 200
Matsushita Electric	1 140	1 110
Mitsubishi Heavy	514	484
Sony Corp.	3 790	3 560
Toyota Motors	1 380	1 330

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4355	4350	Immob. Hôtelière	1005	1005
Amault Associés	181	....	Interm. Computer	149 90	
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	53 20	
Bque Vernes	690	690	Locamic	64	66 10
Boïron (Ly)	470	465	Matra Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	208	206	Molex	123	
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	750	749	Publ.Filipacchi	439 50	439 50
Calberson	304	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	330	
Cardif	730	745	Select Invest (Ly)	84 80	
C.E.G.E.P.	158 80	158 80	Serbo	245	246
C.F.P.I.	280	....	Sopra	295	
C.N.I.M.	1010	1020	TF1	505	498
Codetour	269	261 50	Thermador H. (Ly)	326 10	325
Conforama	1218	....	Unilog	268 50	268 50
Creeks	118	....	Viel et Cie	94 80	
Dauphin	286	286	Y. St-Laurent Groupe	818	818
Delmas	1085	1085			
Demachy Worms Cie	347	345			
Devanlay	1102	1100			
Deville	164	164			
Dollfus	111	111			
Editions Belfond	168	....			
Europ. Propulsion	188	185			
Finacor	105	110			
G.F.F. (group.fon.f.)	57	56			
G.L.M.	350	350			
Gravograph	160	150			
Guintoli	785	...			
I.C.C.	162	161			
Idianova	90	90			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 août 1992
Nombre de contrats estimés : 142 104

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	106,08	106,42	106,86
Précédent	105,96	106,30	106,46

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 92	Déc. 92	Sept. 92	Déc. 92
106	0,37	1,52	0,34	1,18

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 7 762

COURS	Août 92	Septembre 92	Octobre 92
Dernier	1 766	1 780	1 813
Précédent	1 769	1 782	1 771,50

CHANGES

Dollar : 4,95 F ↓

A Paris, le billet vert s'échangeait mardi 18 août à 4,95 francs contre 4,9735 francs au cours indicatif de la Banque de France de la veille. Les opérateurs continuent à redouter les interventions des banques centrales.

FRANCFORT	17 août	18 août
Dollar (en DM)	1,4668	1,4599
TOKYO	**17 août**	**18 août**
Dollar (en yens)	126,18	126,25

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (18 août) ... 9 15/16 % - 10 1/16 %
New-York (17 août) ... 3 1/2 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)	14 août	17 août
Valeurs françaises	98,30	101,90
Valeurs étrangères	89	89,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	472,40	482,22
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 753,46	1 751,31

NEW-YORK (Indice Dow Jones)	14 août	17 août
Industrielles	3 328,94	3 324,89

LONDRES (Indice « Financial Times »)	14 août	17 août
100 valeurs	2 356,80	2 376,10
30 valeurs	1 753,80	1 766,20
Mines d'or	80,20	81,60
Fonds d'Etat	88,47	88,60

FRANCFORT	14 août	17 août
Dax	1 547,80	1 555,42

TOKYO	17 août	18 août
Nikkei Dow Jones	14 929,55	14 309,41
Indice général	1 132,51	1 102,50

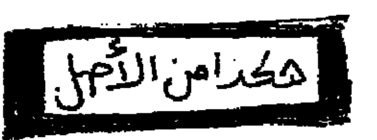
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4,9545	4,9565	5,0410	5,0465
Yen (100)	3,9226	3,9255	3,9865	3,9925
Ecu	6,8951	6,9005	6,8826	6,8932
Deutschemark	3,3895	3,3921	3,3922	3,3978
Franc suisse	3,7723	3,7768	3,7896	3,7973
Lire italienne (1000)	4,4671	4,4710	4,4145	4,4229
Livre sterling	9,5512	9,5576	9,5556	9,5692
Peseta (100)	5,2837	5,2888	5,2401	5,2499

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 13/16	3 15/16	3 1/2	3 5/8
Ecu	10 13/16	10 15/16	10 7/8	11	10 7/8	11
Deutschemark	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8
Franc suisse	8	8 1/8	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16
Lire italienne (1000)	15	15 1/4	15	15 1/4	15	15 1/4
Livre sterling	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16	10 1/4	10 3/8
Peseta (100)	13 1/16	13 5/16	13 1/4	13 1/2	13 3/8	13 5/8
Franc français	10 1/16	10 3/16	10 1/4	10 3/8	10 5/16	10 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 AOUT

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4700	C.N.E 3%	4720	4730	4730	+ 0 21
905	B.N.P. T.P.	849	849	849	....
877	Cr Lyon. T.P.	890	880	890	....
1571	Renault T.P.	1590	1586	1590	....
1853	Rhone Poul. T.P.	1591	1615	1590	- 0 06
1020	Saint Gobain T.P.	1030	1030	1033	+ 0 29
880	Thomson T.P.	808	803	803	....
645	ACCOR	816	807	809	- 1 14
725	Air Liquide	775	782	764	- 1 42
605	Alcatel-Alsthom	627	621	620	- 1 12
1750	Als.Superm.	1750	1710	1710	- 2 29
290	A L S P I	269	270	270	+ 0 37
415	AGF Sté Centrale	399 50	399	393 90	- 1 40
140	Avenir H. Média	143	136	138	- 3 50
750	Axa (ex Cie Midi)	778	761	751	- 3 47
123	Bafip	146 90	146	145	- 0 81
98	Bail-Equipem.	97 60	99 40	98 90	+ 1 33
895	Bail Investiss.	699	694	699	....
330	Bancaire	328	326	313	- 4 57
785	Bazar H.-V.	721	721	681	- 5 55
1260	Berger (M)	1200	....	....	....
400	Bertrand Faure	400	400	400	....
785	Bic	781	780	780	- 0 13
1050	B.I.P.	1050	1040	1040	- 0 95
250	BIS	193 10	199 90	190	- 1 61
330	B N P (CI)	319	318	316 60	- 0 75
720	Bolloré Tech.	680	680	678	- 0 29
3050	Bongrain	3019	3010	2990	- 0 96
565	Bon-Marché	560	557	558	- 0 36
530	Bouygues	537	536	531	- 1 12
98	BP France	84	84	86	+ 2 38
954 45	B S N	973	967	972	- 0 10
1150	Canal Plus	1230	1213	1217	- 1 06
215	Cap Gem.S.	198 90	195	192	- 3 47
2500	Carrefour	2499	2460	2489	- 0 40
133	Casino	134 40	133 80	133	- 1 04
88	Casino ADP	89 90	89 10	89	- 1 00
480	Castorama D.I.	475	474 90	470	- 1 05
185	C.C.F.	164 80	162 20	163	- 1 09
35	CCMC Ly	36 40	37	37	+ 1 65
390	C.D.M.E.	385	388	388	+ 0 78
155	C.E.G.I.D.	150	146 30	146 30	- 2 47
77	Centrest (Ny)	73	73 10	74	+ 1 37
380	C.E.P. Comm.	350	365	363	+ 3 71
108	Cetus	101 50	101	102 10	+ 0 59
710	Cetelem	715	717	717	+ 0 28
225	CF Int	218	216	216	- 0 92
280	CGI Info	281 60	280 50	277	- 1 63
1010	C G I P	936	930	927	- 0 96
650	CGP	623	610	610	- 2 09
1100	Chargeurs S A	1085	1084	1082	- 0 27
315	Christian Dior	309	300	300 50	- 2 75
585	C I C A (M)	569	545	545	- 4 22
370	Ciments franc.	346	320	320	- 7 51
730	Clarins	669	665	674	+ 0 75
430	Club Méditer.	445 10	441	441 50	- 0 81
168	CMB Packa.	183	181	179 50	- 1 91
820	Colas	795	796	784	- 1 38
195	Cpt. Entrep.	200	198	199	- 0 50
1030	Compt Mod.	1115	1115	1115	....
225	CPR (Paris Réo.)	229 50	228 90	229	- 0 22
740	Créd. Foncier	702	705	709	+ 1 00
245	Crédit Loc France	262	260	261	- 0 38
505	Cr Lyon (CI)	500	497	501	+ 0 20
870	Credit Nat.	820	825	830	+ 1 22
265	CSEE	365	368	352 10	- 3 53
3190	Damart	3225	3203	3203	- 0 68
380	Dassault Aviation	378 50	378 50	378 50	....
170	Dassault Electr.	170	169	169	- 0 59
1670	De Dietrich	1760	1730	1760	....
88	Dév.R.d.C.(Li)	67	....	....	....
110	Dév.R.Sud-Est	102	103	100 60	- 1 37
320	D M C	306	305	305	- 0 33
400	Docks France	400	400	399	- 0 25
220	Dynaction	184	185	186	+ 1 09
2070	Eaux (Gle)	2168	2116	2129	- 1 80
850	E.B.F.	825	830	798	- 3 27
395	Ecco	404	403	408 50	+ 0 62
330	Elf Aquitaine	321 50	321	323 50	+ 0 62
980	ElfSanofi(ExSanofi)	974	958	965	- 0 92
230	Erap-Elf (Certif)	226	222	227	+ 0 44
570	Eridania-Beghin	807	803	808	+ 0 33
390	Essilor	360	365	377	+ 4 72
176	Essil.Int.(DP)	175 50	175	175	- 0 28
790	Esso	800	783	790	- 1 25
1280	Eurafrance	1220	1220	1211	- 0 74
590	Eurocom	585	570	570	- 2 56
97	Eurodisneyland	85	84	83 50	- 1 76
930	Europe 1	930	....	....	....
30	Eurotunnel	35	34 45	34 50	- 1 43
1450	Exor	1450	1450	1450	....
99	Finextel	97 50	97 15	96 55	- 0 97
345	Fives Lille	300	289	290	- 3 33
3220	Fromager. Bel	3210	3135	3130	- 2 49
1920	Gal.Lafayette	1960	1952	1989	+ 1 48
385	G.A.N.	352 50	339 80	332	- 5 82
505	Gascogne (B)	465	....	....	....
1240	Gaz et Eaux	1185	1180	1180	- 0 42
655	Géophysique	693	695	695	+ 0 29
615	Groupe André SA	657	655	655	- 0 30
505	Groupe Cid	482	486	486	+ 0 83
390	GTM-Entrep.	385 10	381	378 10	- 1 82
1610	Guyenne-Gas.	1645	1648	1635	- 0 61
114	Hachette	116 50	115 20	115 70	- 0 69
455	Havas	482	479	477	- 1 04
290	Idia	275	....	....	....
310	Imétal	328	317 10	317	- 3 35
110	Immob. Phénix	117 50	114 50	114	- 2 98
92	Ingénico	90	88 10	87	- 3 33
8470	Inst. Mérieux	8820	8800	8820	....
390	Interbail	383	385	385	+ 0 52
690	Intertechnique	663	669	661	- 0 30
800	J. Lefebvre	800	815	791	- 1 13
465	Klépierre	462	467	462	....
700	Labinal	680	....	....	....
310	Lafarge	316 80	310	314 90	- 0 60
280	Lebon	290	285	285	- 1 72
4240	Legrand	4225	4199	4161	- 1 51
2210	Legrand (DP)	2230	2230	2200	- 1 36
340	Legris Industries	321	322 50	318	- 0 93
600	Locindus	634	633	631	- 0 47
3430	L.V.M.H.	3678	3610	3610	- 1 85
495	Lyon.Eaux/Dumez	516	508	512	- 0 78
82	Majorette Ly	65	64 20	62 10	- 4 46
270	Mar. Wendel	273	271	271	- 0 73
180	Matra	176 50	176	176	- 0 28
445	Merlin-Gerin	479	467	469	- 2 08
74	Metaleurop	70 30	69 50	69 10	- 1 71
29	Métrologie In.	28 65	29 10	28 65	....
200	Michelin	203	200	199 90	- 1 53
156	Min. Salag (Mé)	156 10	....	....	....
77	MMB	92 30	91 50	92 60	+ 0 33
131	Moulinex	120	122	122	+ 1 67
900	Navig. Mixte	845	845	845	....
110	Nord-Est	119	119	119	....
240	Nordon (Ny)	223	....	....	....
645	Nouv Galeries	647	647	647	....
101	Olipar	90	90	87 90	- 2 33
905	Oréal	922	915	912	- 1 08
300	Paribas	318	307 20	306	- 3 16
183	Pechiney Int.	170 50	169	170	- 0 29
305	Pechiney (CIP)	295	295 90	292 50	- 0 85
380	Pernod Ricard	393 90	388	389	- 1 24
665	Peugeot	634	629	625	- 1 42
345	Pinault	354 40	352	352 10	- 0 65
770	Plasto-Omn.	767	755	758	- 1 17
500	Poliet	510	499	515	+ 0 98
700	Presses	787	776	782	- 0 64
710	Printemps	696	696	696	....
670	Promodès	638	644	624	- 2 19
450	Radiotechn.	408 90	400	402	- 1 69
5800	Redoute (La)	5750	5750	5740	- 0 17
155	Rémy Cointreau	168	165	165	- 1 79
585	R. Poulenc CIP	568	564	565	- 0 53
55	Rochette (La)	58	57 60	57 50	- 0 86
445	Roussel Uclaf	430	411 10	411 10	- 4 40
2800	R. Impér.Ly *	2873	2810	2810	- 2 19
159	Sade (Ny)	158 50	155	152	- 2 88
2140	Sagem	2040	2015	2015	- 1 23
525	Saint Gobain	529	524	519	- 1 89
1130	Saint Louis	1099	1088	1085	- 1 27
1310	Salomon Ly	1332	1340	1330	- 0 15
295	Salvepar (Ny)	294 90	295	295	+ 0 03
1350	S A T	1470	1470	1460	- 0 68
225	Saul. Chât.	230	227	227 40	- 1 13
1000	Saupiquet (Ny)	1015	1011	1010	- 0 49
585	Schneider	602	591	582	- 3 32
13	SCOA	13 80	13 80	13 90	+ 0 72
315	Scor s.a.	328	325	325	- 0 91
2000	S.E.B.	2129	2120	2120	- 0 42
375	Sefimeg	382	385	385	+ 0 79
116	Selectibanque	115 20	116 50	117	+ 1 56
187	Sextant A.	169 10	169	168	- 0 65
590	S F I M	655	652	652	- 0 46
189	S.G.E.	188	188	189 80	+ 0 96
355	Simco	360	362 90	362	+ 0 56
625	Sk. Rossignol	620	625	625	+ 0 81
430	Sligos	430	432	432	+ 0 47
440	Société Géné.	491 50	487	488	- 0 71
50	Sodecco (B)	51	50 50	50 50	- 0 98
92	Sodero (Ny)	97 30	98	97	- 0 31
990	Sodexho	1004	1025	1025	+ 2 09
87	Sogeal (Ny)	69 50	69	69	- 0 72
375	Sogerap	369	370	365 10	- 1 06
1330	Som-Allib.	1280	1270	1277	- 0 23
355	SOPHIA	365	370	365	....
1700	Source Perrier	1700	1700	1701	+ 0 06
710	Sovac	703	695	705	+ 0 28
275	SPEP	256	254	246	- 3 91
270	Spie-Batignol.	280 30	275	271 20	- 3 25
745	Strafor Facom	711	728	710	- 0 14
255	Suez	235	231 20	229 80	- 2 21
985	Synthélabo	1030	1030	1030	...
125	Thomson CSF	120 10	118 90	121 70	+ 1 33
230	Total	229 70	228 60	229 80	+ 0 04
171	- (certif.)	140 50	140	141 10	+ 0 43
181	Toffaut Fin.	180	182 90	182 90	+ 1 61
405	U.A.P.	399 50	394	391 80	- 1 93
235	U F B Locab.	228 60	228	228	- 0 22
250	U.G.C. DA (Robur)	240	240	240	...
480	U I C	500	499 90	504	+ 0 80
405	U I F	394	390 50	387	- 1 78
750	U I S	730	730	730	...
400	Unibail	381	382	380 10	- 0 24
720	Valéo	755	755	746	- 1 19
153	Vallourec	131	129 10	129 40	- 1 22
220	Via Banque	218	215	213	- 2 29
270	Worms et Cie	259	258	258	- 0 39
1170	Zodiac	1164	1160	1140	- 2 06
945	Elf Gabon	975	960	955	- 2 05
99	Amax	90	91	91	+ 1 11
144	Amer. Barrick	138 60	138 30	137	- 1 15
120	Amer. Express	110	111 70	110	...
215	A.T.T.	214	215 50	215 50	+ 0 70
148	Anglo Amer.C.	136	137 60	137 60	+ 1 18
270	Amgold	243 50	240	239 70	- 1 56
195	Banco Santander	183 10	180 10	189 80	+ 3 66
730	B.A.S.F.	750	727	727	- 3 07
865	Bayer	888	881	881	- 0 79
46	Beecham Plc	47	...	...	...
30	Buffelsfont.	27 50	27 50	27 10	- 1 45
128	Chase Manh.	124 20	122 80	122 80	- 1 13
2400	Daimler Benz	2100	2100	2109	+ 0 43
88	De Beers	78 35	78 10	78 60	+ 0 32
2200	Deutsche Bank	2139	2087	2096	- 2 01
1080	Dresdner Bank	1126	1093	1100	- 2 31
56	Driefontein	48 85	48	47 70	- 2 35
245	Du Pont-Nem.	256	255 40	255 40	- 0 23
205	Eastman Kodak	217 20	217 40	217 40	+ 0 09
12	East Rand	10 80	11	10 70	- 0 93
32	Echo Bay	30	29 95	29 85	- 0 50
195	Electrolux	192	196 90	196 90	+ 2 55
110	Ericsson	107	106 90	106 90	- 0 09
315	Exxon Corp.	321 50	318 10	318	- 1 09
220	Ford Motor	207 90	207 80	207 80	- 0 05
43	Freegold	36 10	35 70	35 50	- 1 66
14	Gencor	14 15	14 15	14	- 1 06
385	Gén. Elect.	379	375 10	375 20	- 1 00
198	Gén. Motors	184 60	185	184 80	+ 0 11
325	Gén. Belgique	310 10	....		..
43	Gd Metropol.	40 50	41	40	- 1 23
50	Guinness	48 70	49 60	50	+ 2 67
19	Hanson PLC	19	18 75	18 75	- 1 32
21	Harmony Gold	19	18 75	18 65	- 1 84
355	Hewlett Packard	301 50	302 80	300	- 0 50
29	Hitachi	29 50	28 05	28 10	- 4 75
755	Hoechst	811	..	.	..
71	Homestake	65	63 20	63 20	- 2 77
107	I.C.I.	106 20	106 10	106 10	- 0 09
465	I.B.M.	445 10	443 60	443 10	- 0 45
325	I T T	336 50	332 80	332 10	- 1 31
157	Ito Yokado	143	138 90	140	- 2 10
47	Matsushita	44 85	44 60	44 50	- 0 78
3 55	Maxwell	3 55	....	.	....
216	Mc Donald's	219	211	210 50	- 3 88
250	Merck	263	258 30	258	- 1 90
490	Minnesota M.	490 50	. .	.	. .
35	Mitsubishi	33 55	33 50	33 50	- 0 15
320	Mobil corp.	328	324 30	321 50	- 1 98
295	Morgan J.P.	300	. . .		.
35120	Nestlé	34410	34360	34730	+ 0 93
125	Norsk Hydro	115 20	113 50	113 50	- 1 48
92	OFSI	82	81 95	81 95	- 0 06
1760	Pétrofina	1531	1531	1531	
390	Philip Morris	399 80	397 20	396 60	- 0 80
76	Philips	71 10	71	70 20	- 1 27
57	Placer Dome	51	51 55	51 55	+ 1 08
255	Procter Gamble	242 80	241 80	241 80	- 0 41
160	Quilmès	155	160	152 70	- 1 48
21	Randfontein	16 40	15 95	16 35	- 0 30
275	Rhone Poul. Rorer	267 90	264 50	262 20	- 2 13
435	Royal Dutch	434 10	432 10	432	- 0 48
53	R T Z	50	49 40	51	+ 2 00
11	Saat.& Saatchi	14 45	14	14	- 3 11
26	St Helena	25 50	25 30	25 50	. . .
310	Schlumberger	335	333 30	333 40	- 0 48
44	Shell transp.	43 60	42 65	43 20	- 0 92
2090	Siemens	2070	2050	2038	- 1 55
154	Sony	150	144 50	142 90	- 4 73
50	Sumitomo Bank	55 30	52 30	52 20	- 5 61
152	T.D.K.	127 60	126 60	122 20	- 4 23
54	Telefonica	52 10	52 20	52 15	+ 0 10
25	Toshiba	22 50	21 50	21 80	- 3 11
540	Unilever	554	547	550	- 0 72
265	Unit Techn.	282 10	..	.	....
235	Vaal Reefs	203 10	203	202 90	- 0 10
1170	Volkswagen	1124	1118	1119	- 0 44
300	Volvo	296	298	298	+ 0 68
107	West. Deep.	89	84 80	84 80	- 4 72
380	Xerox Corp.	368	372 20	372 20	+ 0 87
91	Yamanouchi	88 80	89 20	89 20	+ 0 45
3 16	Zambia Cop.	4 20	4 21	4 56	+ 8 57

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	100 25	0 88
10,80% 79/94	100 55	10 29
Emp.Etat 13,4%83	103 70	8 82
Emp.Etat 12,2% 84	100 25	10 60
10,26% mars 86	102 10	4 46
OAT 10% 6/2000	105 54	2 27
OAT 9,9% 12/1997	102 56	8 73
OAT 9,8% 1/1996	101 25	5 38
PTT 11,2% 85	104 50	7 35
CFF 10,30% 88	101 60	5 34
CFF 10,25% nov 90	....	4 38
CNA 10 % 1979	99 35	4 45
CNB Bques 5000F	98 05	1 12
CNB Paribas 5000F	97 55	1 12
CNB Suez 5000F	....	1 12
CNI 1/82 5000F	96 11	1 12
CNT 9 % 86	....	2 95
CRH 10,90% déc.85	104 25	6 21
CHARB FCE 3% 100	148	....
CNCA	1040	....
Cems	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	617	....
Ly. Eaux cv 6,5%	785	....
Thoms. cv 9,2% 85	774	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	685	681
Applications Hydr.	1699	....
Arbel	478	....
Bains C.Monaco	915	910
B.Hypoth.Europ.	357 60	357 20
B.N.P. Intercont.	361	360
Béghin-Say (C I)	458	....
Bénédictine	2499	....
Bidermann Internat.	490	....
Blanzy Ouest	1585	....
B T P	58 40	58 10
Cambodge	1075	1080
Carbone Lorraine	390	395
Casa Poclain	4 80	4 75
C.B.C.	290 20	290
C.E.G.F (Frigor.)	702	705
Centenaire Blanzy	345	345
Cerabati	42	....
Champex (Ny)	51 15	....
CIC (CIP)	171 20	175
C.I.M.	810	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2310	....
Comiphos	500	....
Cie Industrielle	4520	....
Cpt Lyon Alemand	340	323 50
Concorde	580	599
Conso.Mét.Prov.	18	....
Crédit Gén.Ind.	140	....
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	535	....
Degremont	1780	1780
Delmas Vieljeux	2730	2620
Didot Bottin	540	540
Eaux Bassin Vichy	3199	3100
Ecia	386	361
Era Mag. Paris	4200	....
Eux	1920	1900
Finalens	300 10	....
F.I.P.P.	98	....
F.N.A.C.	1830	1785
Foncière (Cie)	448	....
Fonc.Lyonnaise	578	....
Foncina	340	....
Fougerolle	801	800
France I.A.R.D.	493	493
France SA (La)	1690	1750
From. Paul-Renard	2060	2050
Gaumont	450	450
Génefim	264	....
Gévelot	490	....
G.F.C.	303	300
Groupe Victoire	904	908
G.T.I (Transport)	200	198
Immobail	318	318
Immobanque	575	575
Im.Marseillaise	4600	....
Immofice	384	384
Invest.(Ste Cle.)	3206	....
Lambert Frères	290 10	290
Lille Bonnières	900	900
Locafinancière	516	....
Louis Vuitton	661	661
Louvre	2310	2325
Lucia	540	550
Machines Bull	28	29 80
Mag.Uniprix	204	204
Magnant	540	540
Métal Déployé	390	....
Mors	82	82
Navigation (Nle)	198	198
Optorg	275	280
Oréal (CI)	494	494
Origny-Desvroise	668	668
Palais Nouveauté	1250	....
Paluel Marmont	610	....
Parfinance	153	155
Paris France	199	199
Paris Orléans	210	....
Parisienne Invest.	300	....
Pathé Cinéma	500	....
Piper Heidsieck	1050	....
Porcher	470	....
Promodès (CI)	367	....
Publicis	710	720
Rochefortaise	113	113
Rosario	146	143
Rougier	238	....
S.A.C.E.R.	440 10	....
S.A.F.A.A.	240	211
S.A.F.I.C Alcan	183	....
Saga	390	389
Saint Dominique (F.)	105	105
Salins du Midi	578	550
Savoisienne M.	168	....
S.C.A.C.	780	760
Semelle	426	439
S.Eaud.Part. (M)	116	....
Silic	547	545
Siminor	110	103
S.I.P.H.	125	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	630	....
Soffo	280	....
Soficel	1045	1045
Solitsss (ex Satam)	74 90	....
Sofragi	2300	....
Soudure Autogène	721	730
Sovabail	330	....
Stemi	520	....
Taittinger	2125	2121
Tessun-Acquitas	221	....
Tour Eiffel	200	....
Ulmer	1100	....
Vicat	480	501
Viniprix	1550	1550
Vistex	120	....
Maroc Sté Brasserie	300	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	556	....
Akzo NV Sico.	428 50	....
Alcan Aluminium	98 10	....
American Brands	235	....
Arbed	570	....
Asturienne Mines	95 05	....
Banco Popular Espa.	465	....
B.Reglements Int.	23000	23000
Can.Pacifique	73	....
Chrysler Corp.	105	105
C I R	6 60	....
Commerzbank	801	....
Dow Chemical	281 70	280
Fiat	20	20
GBL (Brux Lamb.)	449	445
Gevaert	870	....
Glaxo Holdings Ltd.	69	69 60
Goodyear Tire	330	330
Grace and Co (WR)	172 60	....
Honeywell Inc. Im.	356	....
Johannesburg	66 65	71 50
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	17 60	....
Midland Bank	37 10	37 50
Noranda Mines	78 50	...
Olivetti priv.	9 95	....
Pfizer Inc.	398 10	399
Ricoh	20	....
Robeco	268	264
Rodamco NV	125 40	125 60
Rolinco	260 20	258 30
Saipem	7	....
Sema Group	25 05	25 10
SKF Aktiebolaget	82	....
Tenneco Inc.	200	....
Thorn Electrical	68 90	....
Toray Ind.	21 05	....
West Rand Cons.	6	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	...
Calophos	90	....
C G H Cogenhor	3 98	....
Coparex	615	615
Drouot Assurances	339	..
Electro-Banque	311	311
Europ. Accum.	81	....
Europ Soutres Ind.	20	12 90
Gechor S.A.	51 80	50
Guy Degrenne	403	....
Lecteurs du Monde	156	156
Nicolas	1182	....
Particip. Percier	350	....
Quadrant	40	....
Rorento N.V.	221 30	222
St-Gobain-Emballage	1802	. ..
S.E.P.R.	1600	. .
S.M.T. Goupil	0 40	....
S.P.R. act. B	284	....
Waterman	1200	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 973	....	4 7	5 2
Ecu	6 897	....	....	....
Allemagne (100 dm)	338 960	....	328	348
Belgique (100 F)	16 455	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 770	....	290	310
Italie (1000 lires)	4 484	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 970	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 550	....	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 743	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	377 010	....	363	383
Suède (100 krs)	93 150	....	89	97
Norvège (100 k)	86	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 180	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 288	....	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 955	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 166	....	3 9	4 3
Japon (100 yens)	3 943	....	3 8	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/8
Or fin (kilo en barre)	54300	53700
Or fin (en lingot)	54800	54450
Napoléon (20f)	326	325
Pièce Fr (10 f)	398	......
Pièce Suisse (20 f)	320	312
Pièce Latine (20 f)	320	312
Souverain	415	416
Pièce 20 dollars	1845	1845
Pièce 10 dollars	880	900
Pièce 5 dollars	500	......
Pièce 50 pesos	2030	2035
Pièce 10 florins	326	320

SICAV (sélection) 17/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	185 03	180 08
Améri-gan	6897 80	6832 50
Amplia	271497 00	271497 •
Amplitude	608 29	590 57
Arbitrages Court.T.	7357 48	7357 48
Associc	1104 15	1104 15
Atout Futur	399 56	389 81
Aurecic	1069 20	1038 06
Avenir Alizes	1670 30	1637 55
Axa Capital	169 81	164 86
Axa Court Terme	8092 64	8092 64
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	833 89	809 60
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	761 98	739 79
Axa Europe	124 51	120 88
Axa Investiments	97 14	94 31
Axa NPI	108 41	105 25
Axa Ob.Fr.Extrans	139 95	135 87
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Se.	128 35	124 61
Axa Prem.Ex.Agepre.	114 94	111 59
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	139 63	135 56
Axa Valeurs PER.	118 80	115 34
Cadence 1	1032 89	1012 64
Cadence 2	1022 62	1002 57
Cadence 3	1033 96	1013 69
Capimonétaire	6411 56	6405 15
Capiobilg	6354 92	6240 12
Captacic	1314 14	1294 72
Coexis	1327 88	1295 49
Comptavalor	3577 08	3571 72
Convertimmo	322 81	316 48
Credinter	424 36	412
Credit Mutuel Capital	1288 53	1263 26
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	581 69	581 69
Cred.Mut.Ep.Indus.	92 56	90 08
Cred.Mut.Ep.J.	70831 05	70831 05
Cred.Mut.Ep.long.T.	184 06	179 13
Créd.Mut.Ep.Monde	1083 16	1064 17
Cred.Mut.Ep Quatre	1095 57	1066 25
Dieza	1288 02	1257 58
Drouot France	820 89	796 98
Drouot Sécurité	215 69	209 41
Ecocic	1039 16	1008 89
Ecupar	125 92	122 25
Ecureuil Capitalisation	2578 29	2552 76
Ecureuil Géovaleurs	2248 58	2183 07
Ecureuil Invest	434 19	421 54
Ecureuil Monepremière	68317 35	68317 35
Ecureuil Monétaire	40162 72	40162 72
Ecureuil Trésorerie	2477 01	2477 01
Ecureuil Trimestr.	1977 77	1958 19
Elcash	2 849555	2 849555•
Energie	253 62	242 12
Eparcic	3689 47	3689 47
Eparcourt-Sicav	4367 40	4356 51
Epargne Associat.	25763 14	25459 91•
Epargne Capital	10776 46	10669 76
Epargne Croissance	1602 09	1559 21
Epargne Obligat.	193 61	188 43
Epargne Première	14510 90	14402 88
Epargne-Unie	1227 69	1197 75
Epargne Valeurs	414 45	403 38
Euf Cash capi.	8478 60	8478 60•
Eufinvest capi.	596 40	579 03•
Eurocic Leaders	1009 70	980 29
Eurodyn	1133 97	1106 31
Euro Gan	5983 89	5753 74
Europe Nouvelle	520 31	496 72
Fonsicav	14892 02	14692 02
France-gan	9483 54	9118 79
France Garantie	260 72	260 20
France Index Sicav	102 34	99 34•
France Obligations	468 71	464 07
Francic	450 20	437 09
Francic Pierre	95 29	92 51
Francic-Regions	1167 98	1133 96
Fructi-Associations	35 91	35 91
Fructi-Capi	41 94	41 32
Fructidor	230 81	227 40
Fructifrance action C	883 53	861 98
Fructifrance action D	863 35	842 29
Gestilion	14938 91	14864 59
Gest.Associations	161 92	158 36•
Horizon	1162 76	1128 89
HLM Monétaire	14191 79	14191 79
Indust.Fse.Court T.	1497 41	1497 41•
Interepar	104642 98	101595 13
Interoblig	13706 35	13437 60
Intersélection Fce	513 22	503 16
Japacic	131 78	127 94
Jeunepargne	288 16	283 90
Lattadie	2296 06	2292 62
Lemni C T.	12780 37	12780 37
Lemni L T.	6351 96	6166 95
Lion Association	11331 95	11331 95
Lion Institution	29625 32	29551 44
Lionplus	979 33	960 13
Lion Trésor	2109 24	2088 36
Lion 20 000	26719 57	26719 57
Livret Bourse Inv.	540 43	524 69
Livret Portefeuil.	669 22	649 73
Méditerranée	167 21	162 34
Mensuel CIC	10108 30	10009 21
Monecic	69318 43	69318 43
Mone.J.	73967 75	73967 75•
Monévalor	83592 28	83592 28
Mutualité dépôts	13802 93	13575 78
Natio Court Terme	289590 00	289590
Natio-Epargne	17825 57	17649 08
Natio-Ep. Ret.	126 95	123 56
Natio Eparg.Trésor	7851 07	7835 40
Natio-Inter	1060 95	1032 55
Natio-Inter	1384 87	1347 81
Natio-Monétaire	25768 43	25768 43
Natio-Patrimoine	1295 56	1260 89
Natio-Placements	64955 03	64955 03
Natio-Revenu	1008 82	998 83
Natio Sécurité	12281 31	12281 31
Natio-Valeurs	834 93	812 58
Nippon-Gan	3970 24	3817 54
Nord Sud Dévelop.	1564	1560 88
Obli-Associations	150 61	149 12•
Oblicic-Mondial	2588 04	2549 79
Oblicic-Régions	1018 95	1003 89
Oblifutur	2840 73	2771 44
Oblig. tres caté	176 30	173 69
Obilion	1349 08	1335 72
Oblisécurité Sicav	13153 86	13153 86
Oracion	968 54	944 92
Orvalor	6682 23	6551 21
Paribas Capitalisation	1475 58	1453 77•
Paribas Opportunités	117 60	112 81•
Paribas Patrimoine	543 09	520 95•
Patrimoine Retraite	224 23	219 83
Parvalor	603 23	591 40
Placement A	1418 28	1390 45
Placement J	7365 42	7350 72
Placement M	68279 85	68143 56
Placement Nord	920 07	902 03
Plénitude	130 17	126 69
Poste Croissance	22130 11	22108
Poste Gestion	67060 62	67060 62
Première Oblig.	10729 36	10718 64
Prévoy. Ecureuil	110 72	108 62
Prv Associations	30008 76	30008 76
Proficas	923 17	900 65
Quartz	127 52	124 41
Réalvalor	683 90	680 29
Rentacic	157 97	155 64
Revenus Trimestr.	5209 30	5157 72
Revenu-Vert	1130 05	1102 49
St Honoré Vie & Santé	938 56	896 •
St Honoré Bons du Tr.	11443 71	11386 78
St Honoré Global	217 98	208 10
St Honoré Invest.	745 24	711 45
St Honoré Pacifique	498 71	476 10
St Honoré PME	509 54	486 43
St Honoré Real.	15251 30	15190 54
Sécuricic	1774 90	1774 90
Sécuri-Gan	13044 77	12788 99
Sécuritaux	1418 24	1418 24
Slcasden	699 06	688 73
Sicav Associations	1879 15	1879 15
SFI-CNP Assur.	624 47	606 28
S.G. Fr opportunités	1128 63	1104 54
Sicav 5.000	425 70	414 31
S.I. Est	1201 23	1166 24
Sicofrance	686 25	667 88
Sivam	371 61	361 68
Sivarexe	206 41	202 36
Sivinter	395 53	384 94
S.N.I.	1036 79	1006 59
Sogenfrance	1087 82	1066 49
Sogépargne	315 60	309 41
Sogevar	951 17	932 52
Sogintor	1194 69	1171 26
Soleil Investissements	542 97	522 09
Solstice	2165 56	2160 16
State Street Act. Eur.	8828 15	8529 61•
State Street Act. Frce.	10067 75	9774 51
St. Str. Act.Japon	8156 95	7881 11•
State Street Emer. Mkt	10433 52	9931 91•
St.Street OAT Plus	10191 53	9991 70
Stratégie Actions	793 17	762 66
Stratégie Rendement	1412 06	1367 61
Technocic	997 31	968 26
Techno-Gan	5452 35	5242 64
Thesora	665 76	659 17
Trésor Plus	1286 85	1274 11
Trésor Trimestriel	1014 83	1004 78
Trésoricic	132374 32	132374 32
Trilion	5133 42	5067 54
UAP Investissement	409 92	395 10
UAP Actions France	567 57	547 06
UAP Act. Select	591 07	569 71
UAP Aedificandi	500 51	482 42
UAP Aleafi	195 96	189 84
UAP Alto Sicav	155 78	150 15
UAP Moyen Terme	139 83	134 78
UAP Premiere Cat.	10744	10355 66
Uni-Associations	125 18	125 18•
Uni-Foncier	1133 21	1106 57
Unifrance	568 96	553 13
Uni-Garantie	1292 81	1267 43
Uni Régions	1315 73	1283 64
Univar	240 35	240 35•
Univers Actions	1170 03	1141 49
Univers Obligations	1778 50	1735 12
Valorg	2085 39	2083 31
Valréal	54264 48	54237 38•

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Une histoire du film policier français : l'Assassin connaît la musique (1963), de Pierre Chenal, 18 h 30 ; Diva (1980), de *Jean-Jacques Beineix, 21 h.*

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

MERCREDI

Le *Cinéma* américain regarde ses indiens : Buffalo Bill (1944, v.o.), de W. A. Wellman, 18 h 30 ; Buffalo Bill et les Indiens (1976, v.o. s.t.f.), de Robert *Altamn, 21 h.*

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-76-62-00)

MERCREDI

Portraits de Paris ; Paris Cirque : le Méchant Loup et le Petit Chaperon rouge (1990) de Garri Bardine, le Lutteur et le *Clown (1958) de Boris Barnet et Konstantin* Youdine, 14 h 30 ; Paris oriental : Paris 1937 (1937) de Shigemaru Shimoyama, A la carte compagnie (1987) de Kei Ota, 16 h 30 ; *Paris oriental* : les Fossiles (1975) de Masaki Kobayashi, 18 h 30 ; Paris misérable : Cosette (1977) de Bourobs Jacobson, Dans les rues (1933) de Victor Trivas, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Les Montpar*nos, 14e (43-27-52-37).*

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

AMAZON (Fin., v.o.) : Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC *Biarritz, 8e* (45-62-20-40).

L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Gaumont *Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e* (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Montpar*nasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare*-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, *12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e* (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

AUX COEURS DES TÉNÈBRES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Gaumont Les *Halles, 1e (40-26-12-12) ; UGC Danton,* 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BASIC INSTINCT* (**) *(A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e *(45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e* (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e *(36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade,* 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

BEETHOVEN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e *(45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra,* 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEZNESS (Fr.-Tun.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BLUE, L'ORCHIDÉE SAUVAGE II (**) (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e *(45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montpar*nasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CADENCE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, *5e (45-87-18-09) ; v.f. : Ritz, 18e* (46-06-58-60).

CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE COBAYE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Clichy, 18e* (45-22-47-94).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).

DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

DELICATESSEN (Fr.) : *Forum Orient* Express, 1e (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DEVENIR COLETTE (A., v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

DIÊN BIÊN PHU *(Fr.) : Grand Pavois,* 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Sept Parnassiens, 14e *(43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e* (47-70-33-88).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; La *Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Elysées Lin*coln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FAMILLE ADDAMS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FAUTE DE PREUVES (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS **II** (HONG KONG, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambas*sade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bas*tille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Montparnasse, 14e *(43-20-12-06)* ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Les Montparnos, 14e *(43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68).

INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Opéra, 9e *(45-74-95-40) ; Bienvenüe Montpar*nasse, 15e (45-44-25-02).

IP5 (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08) ; Miramar, 14e* (43-20-89-52).

JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LES MAMBO KINGS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MY GIRL (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e *(45-44-57-34).*

LES NERFS A VIF (*) (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC *Montparnasse,* 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PLANÈTE BLEUE (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67).

ROCK-O-RICO (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RUBY (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SANGO MALO (CAMEROUNAIS, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SENTINELLE (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Club Gaumont *(Publicis Matignon),* 8e (42-56-52-78) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

STAR TREK VI, TERRE INCONNUE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SUP DE FRIC (Fr.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Grand* Pavois, 15e (45-54-46-85).

THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Cinoches,* 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TOUS LES MATINS DU MONDE *(Fr.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50)* ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TRUST ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

UNIVERSAL SOLDIER (*) *(A., v.o.)* : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94)* ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e *(45-39-52-43)* ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

VAN GOGH *(Fr.) : Studio des Ursulines,* 5e (43-26-19-09).

LE VENT SOMBRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à *partir du mercredi*. Les *commentaires concernant* les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

L'EUNUQUE IMPÉRIAL. Film chinois de Tian Zhuangzhuang, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

LA NUIT DÉCHIRÉE. (**) Film américain de Mick Garris, v.o. : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e *(42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e* (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

UN PARAPLUIE POUR TROIS. Film espagnol de Felipe Vega, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN VAMPIRE AU PARADIS. Film *français d' Abdelkrim Bahloul* : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A TOUTES VITESSES () : *Cinaxe*, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.

AKIRA *(Jap., v.o.) : Grand Pavois,* 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, lun. 15 h 15.

ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h, ven. 18 h 20, sam. 20 h 10, dim. 16 h, mar. 22 h 30.

BAISERS VOLÉS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e *(43-54-72-71)* (copie *neuve*) mer. *20 h,* jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES *(A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e* (45-32-91-68) mer., lun. 17 *h*, ven. 15 h.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36)* mer. 10 h 35.

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS D'AUTRUI (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME D'AUTRUI (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 13 h, dim. 15 h 40, mar. 21 h.

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., jeu., ven., dim. 19 h, sam. 21 h 15.

LES DOORS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 45, ven. 22 h 15, mar. 15 h 30.

DOUZE HOMMES EN COLÈRE (A., v.o.) : *Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)* mer., dim. 19 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30.

EASY RIDER *(A., v.o.) : Le Berry Zèbre,* 11e (43-57-51-55) mer., jeu., ven. 20 h, sam., dim., lun. 18 h.

EUROPA (DANOIS-Su., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 22 h.

EVA (Fr.-Brit.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) *mer.*, ven., sam., lun. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après.

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. *15 h 50,* jeu. 13 h 40, dim. 22 h, lun. 13 h 20.

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., lun. 13 h 30, sam. 15 h.

FLESH (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : *Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)* mer., jeu., mar. 15 h 15, ven. 17 h.

HENRY V (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10, mar. 15 h 30.

L'HOMME A LA CAMÉRA (Sov.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 20.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 20 h.

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., *v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68)* mer., mar. 17 h, ven. 15 h.

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. *10 h 30.*

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand *Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30,* jeu. 16 h, sam. 0 h 30, dim. 13 *h 45.*

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 50, jeu. 17 h 40, ven. 22 h, sam. 17 h 30, lun. 22 h 25.

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 15, jeu. 18 h, ven. 18 h, sam. 22 h 15, *dim.* 15 h 45, *lun.* 22 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

LES NUITS DE CABIRIA *(It., v.o.)* : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 18 h, ven. 20 h, sam. 15 h 40, dim. 20 h 10, lun. 15 h 30, mar. 19 h 10.

LA PARTY *(A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e* (43-54-42-34) mer., ven., sam., lun., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après.

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer. 22 h, ven. 20 h.

LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : *Le Saint-Germain-des-Prés,* Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) mer., ven., dim., mar., film à 12 h, séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

PATRICK DEWAERE (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven., lun. 12 h.

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 45.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (copie neuve) mer. 17 h 45, jeu. 22 h 30, sam. 0 h 30, dim., lun. 14 h, mar. 18 h 15.

POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, ven. 13 h 45, sam. 22 h 15.

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30, sam. 12 h.

LE QUATRIÈME HOMME (*) (Hol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 20 h, jeu. 21 h 50, ven. 16 h 30, sam. 19 h 40, lun. 20 h 35.

QUERELLE (**) *(Fr.-All., v.o.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU *(Fr.) : Denfert, 14e* (43-21-41-01) mer. 15 h 30, sam. 13 h 50.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 21 h Pl. : 100 F.

SARRAOUNIA (Fr.-MAURITANIEN, v.o.) : *Images d'ailleurs,* 5e (45-87-18-09) mer. 16 h 25, dim. 20 h 40.

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h 15.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., lun. 14 h, sam. 19 h 15.

TOTO LE HÉROS *(Bel.-Fr.-All.)* : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 18 h 35, ven. 17 h 50, lun. 17 h 40.

LES VALSEUSES (*) (Fr.) : *Saint-Lambert,* 15e (45-32-91-68) mer. 21 h 15.

LES GRANDES REPRISES

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; *Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).*

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ANNIE HALL *(A., v.o.) : Les Trois Bal*zac, 8e (45-61-10-60).

BABY FACE NELSON (POLICIER, v.o.) : *Passage du Nord-Ouest, cafééciné, 9e* (47-70-81-47).

BLOOD SIMPLE (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, *14e (36-65-75-14).*

BOB ET CAROLE ET TED ET ALICE (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e *(45-61-10-60).*

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DERNIER NABAB *(A., v.o.) : Escu*rial, 13e (47-07-28-04).

LES DUELLISTES (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

ELEPHANT MAN *(A., v.o.) : Reflet* Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LE FAUCON MALTAIS *(A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e* (47-70-81-47).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FEMME DES SABLES (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

GLORIA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

HAIR *(A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).*

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

INDIA SONG *(Fr.) : Epée de Bois, 5e* (43-37-57-47).

JUGEMENT A NUREMBERG (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

MOROCCO *(A., v.o.) : Les Trois Luxem*bourg, 6e (46-33-97-77).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PETER PAN (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA ROSE ET LA FLÈCHE *(Brit., v.o.)* : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Passage du Nord-Ouest, *caféciné,* 9e (47-70-81-47).

STALKER (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

25 DÉCEMBRE 58, 10H36 (Fr.) : Eglise Saint-Eustache. Parvis, 2e (40-28-93-28).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 19 AOUT

« L'Opéra Garnier : architecture et décor du Second Empire » (limité à trente personnes), 11 h 30, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« *Un parc haussmannien : le parc* Montsouris qui a remplacé carrières et moulins », 14 h 30, sortie du RER Cité-Universitaire (Monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Mme Cazes).

« Le quartier chinois en *musique* », 15 heures, métro Porte-de-Choisy, escalator (M.-C. Lasnier).

« Sainte-Marguerite, paroisse du faubourg Saint-Antoine », 15 heures, 36, rue Saint-Bernard (Monuments historiques).

« Au Musée de Cluny, un reportage sur la vie au Moyen Age », 15 heures, entrée, place Paul-Painlevé (Paris et *son histoire*).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « Le souvenir des vies passées est-il crédible ? ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du *10 décembre 1944*
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

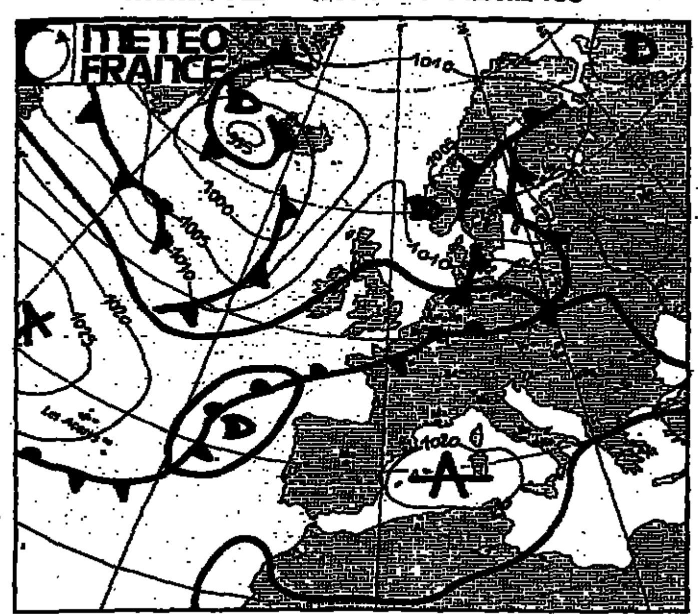
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

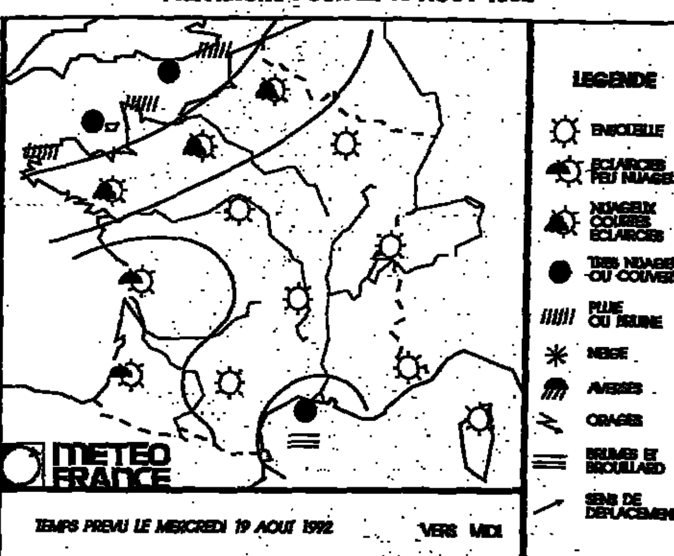
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 19 AOUT 1992



Mercredi : chaleur devenant lourde. – Sur la Bretagne, la Normandie la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais, le ciel sera le plus souvent gris, avec par moments un peu de pluie ou de bruine sur les côtes de la Manche.

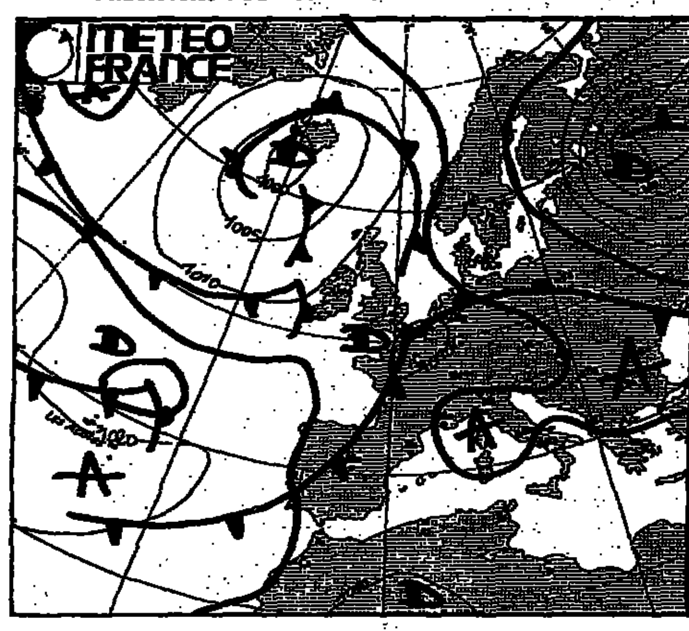
Du nord des Pays de la Loire à l'Ile-de-France et aux Ardennes, après une matinée ensoleillée, des nuages arriveront par l'après-midi. Ces régions ne devraient pas être touchées par la menace orageuse qui remontera du sud.

Sur la façade atlantique, le temps deviendra lourd. Des nuages se développeront pouvant donner quelques ondées. Par endroits des orages éclateront. Ce ciel de plus en plus menaçant gagnera progressivement le Limousin, le sud des Pays de la Loire, le Centre, la Bourgogne, la Champagne et dans la nuit les départements du Nord-Est, l'Auvergne.

Sur les autres régions, soleil et chaleur seront encore au rendez-vous. Toutefois, sur les Pyrénées, il faudra rester prudent car des orages pourront éclater à tout moment. De l'ouest de la Provence au Roussillon, brouillards matinaux et nuages bas limiteront la hausse des températures maximales.

Les températures minimales s'étageront entre 14 et 16 degrés près de la Manche, entre 16 et 21 degrés du nord au sud ; quant aux maximales, elles s'étageront entre 24 et 26 degrés du nord-ouest à 32 à 34 degrés dans le sud-est du pays. Près de la Manche, la température maximale avoisinera de 20 à 22 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 20 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-8-1992 à 18 heures TUC et le 18-8-1992 à 6 heures TUC. le 18-8-92

FRANCE			
AJACCIO	28	17	D
BIARRITZ	25	20	N
BORDEAUX	31	19	D
BOURGES	29	15	D
BREST	18	14	C
CAEN	17	15	C
CHERBOURG	18	13	B
CLERMONT-FER.	32	16	D
DIJON	30	14	D
GRENOBLE	32	15	D
LILLE	20	13	B
LIMOGES	27	18	D
LYON	32	16	D
MARSEILLE	30	21	N
NANCY	27	17	D
NANTES	25	15	C
NICE	26	19	D
PARIS-MONTS.	22	18	C
PAU	29	18	B
PERPIGNAN	26	20	B
RENNES	23	16	C
ST-ÉTIENNE	32	15	D
STRASBOURG	27	16	D
TOULOUSE	35	22	D
TOURS	26	14	B
POINTE-A-PITRE	33	26	D

ÉTRANGER			
ALGER	32	14	B
AMSTERDAM	20	12	C
ATHÈNES	33	26	D
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	28	20	N
BELGRADE	31	15	D
BERLIN	19	12	D
BRUXELLES	20	14	C
COPENHAGUE	21	13	D
DAKAR	29	25	N
DELHI	34	26	N
GENÈVE	30	14	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	31	22	D
JÉRUSALEM	28	18	D
LE CAIRE	35	22	N
LISBONNE	35	23	A
LONDRES	21	12	C
LOS ANGELES	29	21	D
LUXEMBOURG	18	16	C
MADRID	37	19	N
MARRAKECH	41	27	D
MEXICO	21	13	B
MILAN	29	14	D
MONTRÉAL	23	17	C
MOSCOU	23	16	C
NAIROBI	21	12	N
NEW-YORK	28	18	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	31	18	D
PÉKIN	27	19	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	30	19	D
SÉVILLE	42	23	D
SINGAPOUR	31	23	C
STOCKHOLM	20	14	C
SYDNEY	28	11	N
TOKYO	32	26	D
TUNIS	31	19	D
VARSOVIE	26	14	N
VENISE	29	19	B
VIENNE	31	19	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 18 août

TF 1

20.45 Cinéma : Rendez-vous. ■■
Film français d'André Téchiné (1985). Avec Juliette Binoche, Lambert Wilson, Wadeck Stanczak.

22.10 Magazine : De souvenirs en souvenirs.
De Gérard Louvin. Invitée : Mireille Darc.

23.10 Documentaire : Embarquement porte n° 1.
De Jean-Pierre Hutin. Parme.

23.40 Journal et Météo.

23.45 Série : Les Professionnels.

0.40 Série : Passions.

A2

20.45 Cinéma : G. I. Blues (Café Europa en uniforme). □
Film américain de Norman Taurog (1960). Avec Elvis Presley, Juliet Prowse, Robert Ivers.

22.35 ▶ Cinéma : Les Deux Cavaliers. ■■
Film américain de John Ford (1961). Avec James Stewart, Richard Widmark, Shirley Jones.

0.25 Journal et Météo.

0.43 Magazine : Les Arts au soleil.

FR 3

20.45 Série : Le Retour d'Arsène Lupin.
Le Bijou fatidique, de Serge Friedman, d'après Maurice Leblanc, avec François Dunoyer, Eric Franklin.
Même enquête pour Arsène Lupin et Herlock Sholmes à Zagreb. Rediffusion.

21.45 Magazine : Faut pas rêver.
Présenté par Sylvain Augier. France : chef d'orchestre, du geste à la note, de Jean-Claude Morin ; Côte-d'Ivoire : Samoxa, griot chasseur, de Geneviève Roger ; Hongrie : Budapest, ville d'eau, de Patty Villiers.

22.30 Journal et Météo.

22.50 Téléfilm : Ombre sur Elveron.
De James Goldstone, avec James Franciscus, Leslie Nielsen.

0.25 Série : Les Incorruptibles *(rediff.)*.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Retour vers le futur 3. ■
Film américain de Robert Zemeckis (1990). Avec Michael J. Fox, Christopher Lloyd, Mary Steenburgen.

22.25 Flash d'informations.

22.35 Cinéma : Premiers pas dans la Mafia. ■
Film américain d'Andrew Bergman (1989). Avec Marlon Brando, Matthew Broderick, Bruno Kirby (v.o.).

0.15 Cinéma : 200 000 dollars en cavale. ■■
Film américain de Roger Spottiswoode (1982). Avec Robert Duvall, Treat Williams, Kathryn Harrold.

M6

20.40 Téléfilm : Pompier de charme.
De Robert Lewis, avec Nancy McKeon, Ed Lauter.

22.30 Cinéma : El Chuncho. ■■
Film italien de Damiano Damiani (1967). Avec Gian-Maria Volonte, Klaus Kinsky, Lou Castel.

0.20 Documentaire : Les Chemins de la guerre.
La Déflagration.

ARTE

20.40 Soirée thématique.
Les Bertini, chronique d'une famille de Hambourg.

20.45 Feuilleton : Les Bertini.
D'Egon Monk, avec Hannelore Hoger, Peter Fitz (3e épisode).

22.15 Feuilleton : Les Bertini (4e épisode).

0.00 Feuilleton : Les Bertini (5e épisode).

FRANCE-CULTURE

21.50 Leurs bibliothèques. 2. Daniel Mesguich, comédien et metteur en scène.

22.40 Musique : Nocturnes. Concert (donné le 4 août lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Œuvres de Boccherini, Mozart, Clémenti, Viotti, par Patrick Cohen, piano, et le Quatuor Mosaïques.

0.05 Du jour au lendemain. Rimbaud le fils, de Pierre Michon *(rediff.)*.

0.50 Musique : Coda. Le Théâtre du Splendid et ses couacs (7) (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Marc Texier. Œuvres de Tye, Beethoven, Haydn. A 21.00, Concert (donné le 22 mai à Radio-France) : Chaconne pour piano, de Bach-Busoni ; Variations pour piano op. 27, de Webern ; Hommage à Bach pour piano et bande magnétique. D'un récit oublié pour chœur et percussions, Fantaisie pour clarinette et orchestre, Senales pour piano et orchestre, Suite indirecte pour orchestre, d'Alsina, par le Groupe vocal de France, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Roland Kieft ; Carlos Roqué Alsina, piano. A 23.00, Sonates pour piano, de Woelfl.

0.05 Bleu nuit.

Mercredi 19 août

TF 1

18.05 Série : Premiers baisers.

18.30 Jeu : Une famille en or.

19.00 Feuilleton : Santa Barbara.

19.25 Jeu : La Roue de la fortune.

19.50 Divertissement : Pas folles les bêtes.

19.55 Tirage du Loto (et à 20.40).

20.00 Journal, Tapis vert et Météo.

20.45 Téléfilm : Les Mystères de la jungle noire.
De Kevin Connor, avec Stacy Keach, Virna Lisi (2e partie).
Amours et aventures dans l'empire des Indes. Suite et fin.

22.35 Série : Mike Hammer.
Chantage sur l'oreiller.

23.30 Journal et Météo.

23.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
Jeu à trois mains.

0.30 Série : Côté cœur.

A2

18.15 Série : Magnum.

19.50 Météo, Journal, Journal des courses et Météo.

20.45 Jeux sans frontières.
Emission présentée par Daniela Lumbroso et Georges Beller. A Roznov, en Tchécoslovaquie. Thème : Le folklore.

22.10 Sport : Athlétisme.
Réunion de Zurich.

23.45 Journal et Météo.

0.03 Magazine : Les Arts au soleil.

0.05 Magazine : Musiques au cœur de l'été.
Concert Brahms. *Concertos n°s 1 et 2 pour piano et orchestre*, par l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine, dir. Alain Lombard ; sol. : Bruno-Leonardo Gelber, piano.

FR 3

16.30 Les Vacances de Monsieur Lulo.
Boumbo ; Science cartoon ; Magic club ; Chobin ; Belle et Sébastien ; La Légende de Prince Vaillant.

18.30 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.

19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.

20.05 Dessin animé : Tom and Jerry Kids.

20.15 Divertissement : La Classe.

20.45 Téléfilm : Au-delà de la vengeance.
De Renaud Saint-Pierre, avec Roger Souza, Marie-Hélène Conti.
Un père veut savoir pourquoi son fils, mort d'une overdose, se droguait.

22.20 Journal et Météo.

22.40 Mercredi en France.
Programme des télévisions régionales. Jacques Callot, miroir de son siècle, de Georges Sadoul, Patrick Germain et Roger Viry-Babel.
L'art d'un graveur nancéien du dix-septième siècle.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : La Dernière Eprouvette.
De Giles Walker, avec Sam Grana, Beverley Murray.

15.05 A la recherche de la plus belle fille du monde.

15.30 Téléfilm : Un amour de concours.
De Piers Haggard, avec Linda Evans, Tom Skerritt.

17.05 Magazine : L'Œil du cyclone.

17.30 Série : Du côté de chez Alf.

18.00 Canaille peluche.
Le Fils de l'étoile.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Dessin animé : Beetle Juice.

18.55 Le Top.

19.30 Flash d'informations.

19.35 Dessin animé : Les Simpson.

20.00 Les Nuls... l'émission.

20.30 Le Journal du cinéma.

21.00 Cinéma : Deux flics à Downtown. □
Film américain de Richard Benjamin (1989). Avec Anthony Edwards, Forest Whitaker, Penelope Ann Miller.

22.30 Flash d'informations.

22.40 Cinéma : Le Temps des gitans. ■
Film yougoslave d'Emir Kusturica (1988). Avec Davor Dujmovic, Bora Todorovic, Ljubica Adzovic (v. o.).

0.55 Cinéma : Arthur Rubinstein, l'amour de la vie. ■■
Film français de François Reichenbach, Gérard Patris et Bernard Gavoty (1969).

M6

15.45 Magazine : Fréquenstar.

16.50 Magazine : Zygomachine.

17.15 Musique : Culture rock.

17.35 Série : Brigade de nuit.

18.30 Série : L'Etalon noir.

19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Madame est servie.

20.35 Surprise-partie.

20.38 Météo des plages.

20.40 Téléfilm : Meurtre en vidéo.
De Thomas J. Wright, avec Michele Lee, Justine Bateman.
Un Caméscope bien indiscret.

22.15 Magazine : Etat de choc.
▶ *Diffusé une première fois le 3 juin.*

0.00 Magazine : Vénus.

ARTE

18.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).

19.00 Documentaire : Maîtres des rues.
De Dirk Dumon.
Peintres des rues au Zaïre.

19.50 Documentaire : Les Filles du vaudou.
De Jean-Paul Colleyn et Catherine de Clippel.
Au Togo, avant le mariage d'une des filles d'un prêtre vaudou.

20.20 Documentaire : Les Marais des palétuviers.
De Béatrice Noïte.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Documentaire : Festival d'Istanbul.
De Ken Howard.
Musique classique, musique traditionnelle, jazz, pop. Tous les genres musicaux sont représentés dans ce festival. Filmé en 1991

21.10 Festival de Glyndebourne.
Gala de clôture. Avec Montserrat Caballé, Felicity Lott, Luciano Pavarotti, Ruggero Raimondi, Benjamin Luxon, Frederica von Stade, Elizabeth Söderström, Cynthia Hayman, sir George Christie, dame Janet Baker et sir Geraint Evans, Maria Ewing et Margaret Price, l'Orchestre philharmonique de Londres et les chœurs de Glyndebourne sous la direction d'Andrew Davis et Bernard Haitink.

22.40 Danse : L'Ange bleu.
D'après Heinrich Mann. Chorégraphie de Roland Petit. Musique de Marius Constant.

FRANCE-CULTURE

21.50 Leurs bibliothèques.
3. Hélène Cixous, écrivain.

22.40 Musique : Nocturnes.
Concert (donné le 5 août lors du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Œuvres de Falla, Mompou, Granados, Albeniz, par Joaquim Achuccarro, piano.

0.05 Du jour au lendemain.
Avec Gisèle Freund (rediff.).

0.50 Musique : Coda. Le Théâtre du Splendid et ses couacs (8) (rediff.).

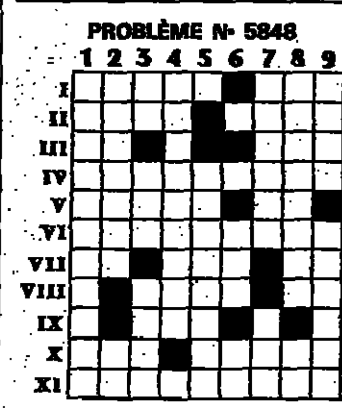
FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Thérèse Salviat. Œuvres de Gibbons, Couperin, Ravel, Bach, Britten. A 21.00, Concert (donné le 20 mai 1991 à Moscou) : Suite anglaise pour clavier n° 1 en la majeur BWV 806, Suite anglaise pour clavier n° 3 en sol mineur BWV 808, Suite anglaise pour clavier n° 4 en fa majeur BWV 809, Suite anglaise pour clavier n° 6 en ré mineur BWV 811, de Bach, par Sviatoslav Richter, piano. A 23.00, Œuvres de Bach, Schoenberg, Lully, d'Anglebert, R. Strauss, Haendel, Thomson.

0.05 Bleu nuit.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5848



HORIZONTALEMENT

I. Grand ruban. Pousse un cri bestial. – II. Grande voie. Dont il sied de ne pas tenir compte. – III. Préfixe. Fin de participe. – IV. Petite quand elle est obscure. – V. Rend poli. Conjonction. – VI. Postes recherchés. – VII. Un peu de tendresse. Petite chambre dépourvue de confort. Terme musical. – VIII. En Italie. Un point dans l'eau. – IX. Militaire. – X. A l'étranger. Pas inutile. – XI. Mises plus bas que terre.

VERTICALEMENT

1. Provoque dans une salle des mouvements divers. – 2. Régime sec. Abréviation. – 3. La moitié de neuf. En faïence. Montre sa préférence. – 4. Preuve par neuf d'une conception qui ne date pas d'hier. – 5. Instrument de taille. – 6. Privé d'éclat. Bureau des renseignements. – 7. Mettre sur le sable. Variété de crécelle. – 8. Espère faire entendre sa voix. Un peu de terre. – 9. Doit son nom à sa forme. Pierres dans un jardin.

Solution du problème n° 5847

Horizontalement

I. Artère. Op. – II. Sottise. – III. Ré. Anes. – IV. It. Eugène. – V. Cal. Reste ! – VI. Ugine. – VII. Lés. Muets. – VIII. As. Lierre. – IX. Oie. Eon. – X. Race. Is. – XI. Estropiée.

Verticalement

1. Auriculaire. – 2. Etages. As. – 3. TS. Lia. Oct. – 4. Eole. Lier. – 5. RT. Urémie. – 6. Etage. Ue. LP. (Louis Pasteur). – 7. Inespéré. – 8. Osent. Troie. – 9. Pesée. Sensé.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 16, lundi 17 et mardi 18 août :

UN DÉCRET :

– du 12 août 1992 portant renouvellement de l'autorisation de stockage souterrain de gaz combustible accordée à Gaz de France.

DES ARRÊTÉS :

– du 20 juillet 1992 modifiant la liste des organismes constituant des agences de presse au sens de l'ordonnance n° 45-2646 du 2 novembre 1945 portant réglementation des agences de presse.

– du 9 juillet 1992 fixant les caractéristiques de la nouvelle pièce de 20 francs.

Le Monde

Après la découverte en France et en Allemagne de trafics de déchets

Les ministres français et allemand de l'environnement se rencontreront le 21 août à Paris

Les ministres français et allemand de l'environnement, Mme Ségolène Royal et M. Klaus Töpfer, qui devaient se rencontrer à la fin du mois à Strasbourg, ont avancé leur rendez-vous au 21 août *à Paris. L'émotion soulevée* par la découverte simultanée, des deux côtés du Rhin, d'un vaste trafic de déchets dangereux justifie cette hâte.

Les deux ministres, déclare le communiqué français, *« examineront la mise en place de l'industrie de la propreté d'ici à l'an 2000 »*, autrement dit les efforts déployés dans les deux pays pour tenter de résoudre les difficultés considérables que soulève l'élimination des déchets produits par une société d'hyper-*consommation.*

Les ministres se concerteront aussi sur *« la suppression des mouvements de déchets »*. Il s'agit d'examiner et de faire accepter par l'Allemagne un décret préparé depuis longtemps par les services français de l'environnement. Ce texte prévoit, avec un peu d'avance sur de prochaines décisions européennes, que les ordures ménagères, circulant jusqu'ici librement à travers les frontières, seront soumises chez nous à une autorisation préalable, elle-même conditionnée par le respect de précautions particulières.

Interdiction et chômage

M. Brice Lalonde, ancien ministre de l'environnement et président de Génération Ecologie, estime qu'*« il n'y a pas à demander la permission aux Allemands ou aux Suisses, mais à promulguer le décret avant le référendum de Maastricht, pour montrer aux Français que l'Europe nouvelle sera celle de la propreté »*.

Sur le terrain, le renforcement de la surveillance aux frontières porte ses fruits. Au cours de la seule *journée du lundi 17 août* les hommes du centre de dédouanement de Saint-Avold (Moselle) ont stoppé trois camions immatriculés en France mais arrivant de Kempten, en Bavière, avec un chargement d'ordures ménagères destinées *à la décharge de Romagne* (Meuse). Des conteneurs de deux d'entre eux ils ont extrait des poches de sang, du matériel de perfusion et des sondes urinaires.

De l'autre côté du Rhin, les journalistes du quotidien *Saarbruecker Zeitung* et les militants de l'association internationale Greenpeace ont découvert que les déchets plastiques allemands au milieu desquels ont été trouvés des résidus médicaux auraient été recueillis à Leipzig (ancienne Allemagne de *l'Est) pour le compte d'une société* spécialement créée pour récupérer et trier convenablement tous les emballages. Cette opération se serait donc elle-même fourvoyée dans des pratiques douteuses en liaison avec des récupérateurs français.

A ce propos, les Verts mettent en garde contre ce qu'ils appellent *« une politique de l'autruche »*. Dans un communiqué publié lundi 17 août, le mouvement de M. Waechter attire l'attention sur la situation des déchets hospitaliers produits en France. *« La plupart*, affirme-t-il, *sont jetés sur des décharges mal contrôlées ou brûlés dans des incinérateurs non conformes, donc polluants. »* Les Verts assurent que les centres français ne traitent que 50 000 tonnes de détritus médicaux alors que les hôpitaux, cliniques et cabinets de praticiens privés en produisent au moins 300 000 tonnes par an.

De leur côté, plusieurs associations écologistes de la Loire dénoncent l'enfouissement de déchets allemands contenant des ustensiles médicaux à Roche-la-Molière, près de Saint-Etienne (Loire). Cette décharge a reçu l'an dernier 20 000 tonnes de détritus en provenance d'outre-Rhin.

En revanche, *le responsable* commercial de la société de transports Freymuth, à Metz, indique que, si on interdisait totalement l'importation des ordures ménagères (ce qui n'est pas envisagé), son entreprise, qui emploie 40 personnes et qui sous-traite avec une quarantaine de chauffeurs individuels, fermerait ses portes. Cette entreprise réalise en effet 80 % de son chiffre d'affaires (70 millions de francs par an) en important des déchets du sud de l'Allemagne, à raison de dix camions par jour.

Provoqués par la sécheresse

Les incendies ont ravagé plus de 1 million d'hectares en Russie

La sécheresse persistante qui règne depuis le printemps en Russie est la principale responsable des incendies qui continuent à s'étendre dans le pays et ont déjà ravagé plus de 1 million d'hectares de forêt dans un périmètre de 200 à 300 kilomètres autour de Moscou.

Le niveau de la nappe phréatique, dans cette région déclarée sinistrée, est en baisse constante, et les 1 800 sapeurs-pompiers mobilisés n'ont plus d'eau en quantité suffisante.

La lutte contre le feu est encore entravée par des difficultés matérielles : un seul avion IL-76 était disponible ces derniers jours, tandis que la pénurie d'essence immobilise bon nombre de nombreux véhicules de secours.

La sécheresse et les incendies affectent également l'Ukraine, où plusieurs foyers se sont déclarés à proximité de la centrale de Tchernobyl, ainsi que la Biélorussie et les trois pays baltes.

AFGHANISTAN

L'ambassade de France à Kaboul est touchée par une roquette

Une roquette a explosé, dans la nuit de lundi 17 à mardi 18 août, dans la cour de l'ambassade de France à Kaboul, provoquant de sérieux dégâts et un début d'incendie mais pas de victime. Quatre véhicules ont été détruits et un incendie, rapidement contrôlé, s'est déclaré dans le garage adjacent à la chancellerie.

La roquette a été tirée depuis des positions tenues par le Hezb-i-Islami, qui mène une meurtrière offensive contre la capitale depuis huit jours.

Le chargé d'affaires, M. Bernadac, a indiqué que les six diplomates français, qui jusqu'à présent ne projetaient pas de partir dans l'immédiat, envisageaient maintenant *sérieusement de quitter* la capitale afghane. – *(AFP.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE · 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 18 août 1992 a été tiré à 471 444 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Arts et Spectacles : tournages d'été

Le tournage de deux films très attendus, *la Nuit sacrée* de Nicolas Klotz, d'après Tahar Ben Jelloun, avec une interview de l'écrivain, et *Poetic Justice* du jeune cinéaste noir américain John Singleton *révélé par Boyz'n the 'Hood*, avec Janet Jackson.

Le procès des islamistes

Neuf peines de mort sont requises, à Tunis contre des membres des « commandos du sacrifice »

TUNIS

de notre correspondant

Le procureur général du tribunal militaire de Tunis a requis, lundi 17 août, la peine de mort contre neuf des cent huit islamistes membres des « commandos du sacrifice » jugés parallèlement aux dirigeants et militants du mouvement Ennahdha, mais sous la même accusation d'atteinte à la sûreté de l'Etat (*le Monde* du 12 août).

Quatre des peines de mort requises concernent des accusés en état d'arrestation dont le chef des « commandos », M. Habib Lassoued, un ingénieur de trente-cinq ans. *Les cinq autres concernent des* accusés en fuite. Le procureur général, le colonel Mohamed Ben Abdallah, a laissé le soin au tribunal de fixer les peines des autres membres de ce groupe en fonction de leur culpabilité, conformément à la loi. *« Mais*, a-t-il ajouté, *toute indulgence à leur égard créerait un précédent dangereux. »*

Au départ, les « commandos du sacrifice » avaient été créés hors de la tutelle du mouvement Ennahdha mais ce dernier, selon l'accusation, avait réussi à les *« noyauter »* pour en faire sa *« branche militaire »*. Dans son réquisitoire, le colonel Mohamed Ben Abdallah a lié étroitement les activités de ce *« groupuscule terroriste, qui n'a rien à voir avec la religion et la politique »*, à celles des *« comploteurs »* d'Ennahdha qui comparaissent devant l'autre chambre de la même juridiction.

« Les extrémistes sont tous les mêmes et il n'y a nulle différence entre une faction et une autre, car elles sont les ramifications d'une seule entité qui alimente l'hydre du terrorisme et entretient la sédition », a-t-il déclaré. Ainsi se renforce la confusion entre ces deux affaires, qui ont été inexplicablement disjointes et dont les avocats demandent, depuis un mois, la jonction. Tandis que les plaidoiries dans le procès des membres des « commandos du sacrifice » débuteront mercredi, celles entamées il y a une semaine dans l'affaire du *« complot »* touchent à leur fin. Plusieurs avocats ont plaidé l'incompétence du tribunal militaire dans cette affaire *« au caractère seulement politique »* et l'absence de preuves quant à un début d'exécution de la conspiration, dont sont accusés leurs clients.

Mais la plupart ont surtout mis en évidence les multiples vices de procédure relevés au cours des interrogatoires, de la garde à vue et de l'instruction. La défense a aussi contesté les rapports des examens médicaux effectués à leur demande sur quelque 70 accusés, faisant état de l'inexistence de traces de mauvais traitements, alors que presque tous s'étaient plaint à la barre d'avoir *été torturés*.

MICHEL DEURÉ

Malgré les mises en garde du président Walesa

Les grèves se multiplient en Pologne

Avant « l'action nationale » prévue pour mardi 18 août, les travailleurs de la mine de charbon de Czeczott (Silésie, se sont mis en grève, lundi 17 août, pour protester contre la politique salariale du gouvernement de Mme Hanna Suchocka, alors que, depuis quatre semaines, le secteur du cuivre est paralysé par des arrêts de travail ainsi qu'une usine d'automobiles à Tychy.

Faisant front avec le nouveau premier ministre, le président Lech Walesa a mis en garde, jeudi 13 août, les travailleurs polonais contre des *« revendications irréalistes »* et a dénoncé ceux qui rapprochent la situation actuelle des grèves d'août 1980.

Le ministre des privatisations, M. Janusz Lewandowski, a annoncé, lundi 17 août, qu'il proposerait la mise en liquidation du complexe de mines et de raffineries de cuivre en grève KGHM de Lubin (sud-ouest).

Les grévistes de l'usine automobile FSM de Tychy ont durci leur mouvement, jeudi 13 août, en occupant le siège de leur direction pour protester contre son refus de négocier les salaires. Des arrêts de travail ont également eu lieu dans le secteur aéronautique. Six centrales syndicales, des organisations « radicales » et postcommunistes regroupées au sein du Comité national de grève et de négociation (MKKNS), ont annoncé « une action nationale de protestation » à partir du mardi 18 août. – *(AFP, UPI, AP, Reuter.)*

Après trois jours de combats

Tbilissi lance un ultimatum au Parlement abkhaze

Après trois jours de combats qui ont fait, selon le ministère abkhaze de la *santé*, une cinquantaine de morts, le ministre de la défense de Géorgie, M. Tenguiz Kitovani, a réclamé, lundi 17 août, la démission du président du Parlement abkhaze, M. Vladislav Ardzinba. *« S'il refuse, nous déploierons des forces à Soukhoumi et démantèlerons son Parlement illégal. La date limite est aujourd'hui, nous allons démarrer les opérations demain »*, a-t-il déclaré à l'agence Reuter.

L'Abkhazie, une République autonome de Géorgie sur la mer Noire, compte moins de 20 % d'habitants abkhazes, les Géorgiens étant majoritaires, aux côtés d'Arméniens et de Grecs. Les députés abkhazes, qui ont droit cependant à une courte majorité au Parlement, ont proclamé le mois dernier, en siégeant seuls, l'indépendance de leur République. Vendredi, la Garde nationale géorgienne est intervenue en Abkhazie, traquant les Géorgiens armés partisans du président en fuite Zviad Gamsakhourdia, qui ont désormais leur fief en Abkhazie. Le numéro un géorgien, M. Edouard Chevardnadze, a exhorté, lundi, ses compatriotes à se tenir prêts à combattre *« les forces du mal »* au cas où les *troubles en Abkhazie devraient* s'étendre. Des tirs étaient encore entendus, dans la nuit de lundi à mardi, à Soukhoumi, capitale de l'Abkhazie. – *(Reuter.)*

Mort de l'éditeur Fernand Hazan

L'éditeur Fernand Hazan, qui avait fondé les éditions qui portent son nom, vient de mourir dans sa quatre-vingt-sixième année.

Fernand Hazan avait consacré l'essentiel de sa vie d'éditeur à la création et à la diffusion de ce « musée imaginaire » dont devait parler *André Malraux*. Dès 1934, avec les Editions de Cluny, il avait eu l'idée de s'appuyer sur les techniques d'avant-garde en matière de reproduction graphique pour faire connaître, par le livre, à un large public, les chefs-d'œuvre *du patrimoine artistique* international. La guerre interrompit l'essor des Editions de Cluny, mais, dès 1946, Fernand Hazan recréa une maison d'édition portant son nom.

Désireux de faire pénétrer les œuvres picturales dans les milieux les plus modestes, il parvint, avant même la création des livres au format de poche, à éditer à bon marché des livres qui proposent des reproductions de qualité. Et pour aider au financement de cette activité, *il créa un secteur de cartes* postales et d'affiches d'art qui, avec les progrès de l'offset, connaîtra un développement spectaculaire. En 1983, à soixante-quatorze ans, Fernand Hazan s'était retiré, laissant à son fils Eric, jusqu'alors chirurgien à l'hôpital Laënnec de Paris, le soin de poursuivre son œuvre

Nouveau record du tour du mont Blanc

Brigitte Chambon, trente-trois ans, a établi un nouveau record du tour du mont Blanc (TMB) en une étape : elle a parcouru près de 170 *kilomètres en 22 heures 59 minutes* et 22 secondes. La jeune femme, originaire des Houches (Haute-Savoie), était partie samedi 15 août à 17 heures de la mairie de Chamonix. Chaque année, 20 000 à 25 000 randonneurs s'engagent dans le tour du mont Blanc, course classique qui traverse la vallée de Chamonix et les Val Ferret italien et suisse. Le parcours se situe essentiellement à l'étage subalpin, entre 1 500 et 2 000 mètres d'altitude. Les principales difficultés sont le col de la Croix du Bonhomme (2479 m), le col de la Seigne (2513 m) et le col Ferret (2537 m). La dénivelée totale à la montée est de 7670 mètres. A une allure normale, un marcheur *chargé d'un sac d'une dixaine de* kilos met environ 5 à 7 jours pour boucler le tour.

EN BREF

□ **M. Eltsine est prêt à démilitariser les îles Kouriles.** – *Le président russe s'est dit prêt à retirer d'ici à 1995 l'ensemble des troupes stationnées sur les îles Kouriles du sud, revendiquées par le Japon, a rapporté, mardi 18 août, la chaîne de télévision nippone NTV. M. Boris Eltsine a précisé qu'il proposera la démilitarisation de l'archipel lors de sa visite à Tokyo à la mi-septembre. Les experts militaires occidentaux estiment à vingt mille environ les soldats russes stationnés sur les quatre îles, occupées par l'armée rouge à la fin de la seconde guerre mondiale et dont Tokyo demande la restitution. – *(Reuter.)*

□ **L'Eglise orthodoxe serbe propose une réunion à Genève des responsables religieux de l'ex-Yougoslavie.** – L'Eglise orthodoxe serbe a proposé pour le 15 septembre prochain à Genève, selon le quotidien *Borba*, la tenue d'une réunion entre les responsables catholiques, musulmans et orthodoxes de l'ancienne Yougoslavie. Une rencontre préparatoire des délégués œcuméniques des Eglises orthodoxe et catholique pourrait même avoir lieu du 24 au 26 août prochain à Zagreb (Croatie). – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : deux gardes civils tués dans un attentat.** – Deux gardes civils espagnols ont été tués, lundi 17 août, à Oyarzun (Pays basque), a indiqué la police. L'attentat a eu lieu sur le parking d'un supermarché, où un homme a ouvert le feu sur les deux gendarmes en civil, avant de s'enfuir à bord d'une fourgonnette. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, mais que les enquêteurs attribuent à l'ETA, est le premier en Espagne, depuis le 9 juin. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Une journaliste allemande tuée au Liban.** – Une journaliste allemande a été tuée lors de l'explo*sion de son véhicule, mardi* 18 août, au nord-est de Beyrouth, ont rapporté des témoins. Gabi Habbas, qui travaillait pour une chaîne de télévision allemande, était âgée d'une vingtaine d'an*nées ; elle était mariée à un Libanais propriétaire d'un restaurant.* – *(Reuter.)*

□ **Huit morts dans une collision ferroviaire en Bulgarie.** – Huit personnes ont été tuées et cinquante-deux autres blessées dans une collision ferroviaire survenue en Bulgarie dans la soirée du 17 août dans la gare de Kazitchene, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Sofia. Le train express « Côte du Soleil » en provenance de la ville balnéaire de Bourgas, sur la mer Noire, et à destination de Sofia, à bord duquel se trouvaient de nombreux vacanciers, a heurté vers 22 h 45 une locomotive de triage. – *(AFP.)*

□ **CYCLISME : Tour féminin.** – La Canadienne Alison Sydor a gagné, lundi 17 août, la quatrième étape du tour cycliste féminin (Luz-Ardiden-Sainte-Marie-de-Campan), en bouclant les 62,8 km en 1 h 42 mn 54 s au terme d'une échappée de 43 km. La Française Jeannie Longo a conservé le maillot de leader au classement général devant la Hollandaise Leontien Van Moorsel, la Belge Heidi Van de Vijver et Alison Sydor.

